



Rapport Annuel 2024

www.coris-holding.com





© AX Group

Notre ambition, vous accompagner
dans la réalisation de vos projets

SOMMAIRE

	MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE	04
I.	GROUPE CORIS.....	07
II.	GOUVERNANCE.....	26
III.	FACTEURS CLES DE SUCCES ET LEVIERS STRATEGIQUES.....	38
IV.	RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	40
V.	RAPPORT DE LA DIRECTION GENERALE.....	48
VI.	CAPITAL HUMAIN.....	55
VII.	DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES.....	61
VIII.	CONFORMITE.....	67
IX.	SYSTEME DE CONTROLE INTERNE.....	70
X.	RAPPORTS FINANCIERS.....	76
XI.	SYNOPTIQUE DU GROUPE.....	112



MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Actionnaires,

L'année 2024 a été marquée par une croissance économique mondiale modérée, une inflation en recul dans plusieurs régions, mais aussi des tensions géopolitiques persistantes et des incertitudes pesant sur le commerce international.

Selon les dernières *Perspectives économiques mondiales* publiées par le Fonds Monétaire International en janvier 2025, la croissance mondiale s'est maintenue à 3,2% en 2024, un rythme similaire à celui de 2023.

L'activité économique, suivant les indicateurs de la BCEAO au sein de l'UEMOA, devait connaître une croissance moyenne du PIB de 6,0% en 2024 après 5,7% en 2023. Les performances dans l'Union seraient essentiellement tirées par la vigueur des économies nigérienne et sénégalaise en lien avec la mise en production de leurs ressources d'hydrocarbures. Toutefois, la situation sécuritaire de la sous-région ainsi que les difficultés rencontrées par les Etats dans le secteur de l'énergie et les effets des changements ou dérèglements climatiques continuent de peser globalement sur l'activité économique.

Tout au long de l'exercice 2024, les entités du Groupe Coris ont fait preuve de résilience dans ce contexte ponctué de crises et d'incertitudes.

Sur la base du rapport 2023 de la Commission Bancaire de l'UMOA, Coris Holding, avec une part de marché de 11,9%, occupe la 2e position dans le classement des compagnies financières en 2023. CBI SA maintient ainsi sa position de leader du marché bancaire burkinabè avec une part de marché de 26% et les filiales au Togo et au Bénin font partie du Top 3 dans le classement national en termes de total bilan.

Les entités de CBI Côte d'Ivoire, CBI Mali, CBI Togo et CBI Bénin ont procédé à des augmentations de capital afin de se conformer à l'avis n°001-01-2024 de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) fixant désormais le seuil minimum du capital des banques dans l'espace à 20 milliards FCFA.

En termes d'expansion, le réseau d'agences du Groupe Coris s'est élargi de 15 unités en 2024 afin de rapprocher davantage les services du groupe de sa clientèle. L'offre de produits s'enrichit en 2024 avec de nouvelles cartes bancaires : Visa Infinite Visa Gold. Aussi, la solution digitale du Groupe « MyCoris Bank » a été lancée avec succès en Côte d'Ivoire lors de la reprise du portefeuille « Retail Banking » de Standard Chartered Bank.

Au titre de la gouvernance, des nouveaux Directeurs Généraux ont été nommés au niveau de la succursale de Guinée-Bissau et dans les filiales de CBI Guinée et CBI Sénégal.

Des missions de vérification de la Commission Bancaire ont été enregistrées en 2024 au Burkina Faso au niveau de CMF et CBI SA.

Très Chers Actionnaires,

L'activité tout au long de l'exercice 2024 a permis d'extérioriser au niveau de Coris Holding les indicateurs suivants :

- un **chiffre d'affaires à 21,3 milliards FCFA** qui est en hausse annuelle de **14,2%** par et à **95,3%** des prévisions budgétaires ;
- des **produits financiers** qui s'établissent à **31,4 milliards FCFA** affichant une progression de **24,8%** par rapport à 2023 ;
- un **résultat net bénéficiaire de 21,7 milliards FCFA contre 23,4 milliards FCFA à fin décembre 2023, en contraction de 7,4%** ;

- un **total bilan** qui croît de **22,2%** (**+40,4 milliards FCFA**) depuis 2023 et qui s'établit à **222,2 milliards FCFA**.

A la lecture des états financiers consolidés au 31 décembre 2024, des indicateurs appréciables sont enregistrés, à savoir :

- un **Produit Net Bancaire** consolidé à **264,1 milliards FCFA**, quasiment dans les mêmes proportions qu'en 2023 ;
- un **Résultat net** qui s'établit à **76,7 milliards FCFA** ; et
- un **total bilan** de **6 337,6 milliards FCFA**, en progression annuelle de **8,2%**.

Chers Actionnaires,

En 2025, la croissance mondiale devrait s'établir à **3,3%**, en amélioration comparativement à 2024 selon le Fonds Monétaire International. L'inflation devrait poursuivre son ralentissement à **4,2%** en 2025. Cependant, cette reprise reste fragile et dépendra de la capacité des économies à gérer les tensions géopolitiques, à maintenir des politiques monétaires accommodantes et à relever les défis environnementaux.

Au sein de l'UEMOA, la croissance est projetée à **6,9%** pour 2025. Toutefois, la situation sécuritaire de la sous-région ainsi que les difficultés rencontrées par les Etats dans le secteur de l'énergie et les effets des changements ou dérèglements climatiques continuent de peser sur l'activité économique.

En termes de perspectives pour le Groupe Coris en 2025, il sera question principalement de :

- renforcer la stratégie commerciale en se rapprochant davantage de la clientèle et en augmentant la collecte de ressources ;
- suivre la liquidité et optimiser les opérations de trésorerie ;
- mettre en œuvre diverses pistes d'optimisation ;
- renforcer la gestion des risques en surveillant la qualité du portefeuille, en sélectionnant soigneusement les risques et en assurant une couverture adéquate, en réduisant les concentrations, notamment l'exposition aux Etats, en diversifiant les portefeuilles et en fi-

- nalisant les plans de continuité des activités ;
- mettre en œuvre les plans d'action issus du projet de refonte du contrôle interne, en renforçant le contrôle permanent, en déployant de nouveaux outils et en améliorant l'organisation ;
 - renforcer les dispositifs de conformité pour protéger le Groupe des risques de non-conformité ;
 - mieux maîtriser les risques juridiques en surveillant de près les dossiers sensibles et litigieux et en appliquant strictement les procédures juridiques ;
 - dynamiser le recouvrement en mettant en œuvre les différentes stratégies prévues grâce à la réforme de l'organisation et à la dotation en personnel dédié ;
 - poursuivre les opérations stratégiques en étudiant de nouvelles opportunités, en réalisant des due diligences sur les cibles sélectionnées, en intégrant la nouvelle filiale au Tchad et en suivant l'exécution du contrat de transition signé avec Société Générale.

Pour l'exercice 2025, l'accompagnement des organes délibérants et des actionnaires, la supervision exercée par Coris Holding ainsi que l'engagement constant des collaborateurs, permettront de relever les multiples défis qui se présentent aux acteurs bancaires et de la microfinance.

Je voudrais remercier les Membres du Conseil d'Administration et ses comités spécialisés, pour les différentes orientations, recommandations, leur soutien et leur accompagnement constant dans la poursuite des activités du Groupe Coris.

Mes remerciements vont également à la Direction Générale de Coris Holding et à l'ensemble des collaborateurs du Groupe pour leur disponibilité et leur détermination au travail.

Le Président du Conseil d'Administration

Monsieur Idrissa NASSA

|

GROUPE CORIS

GROUPE CORIS

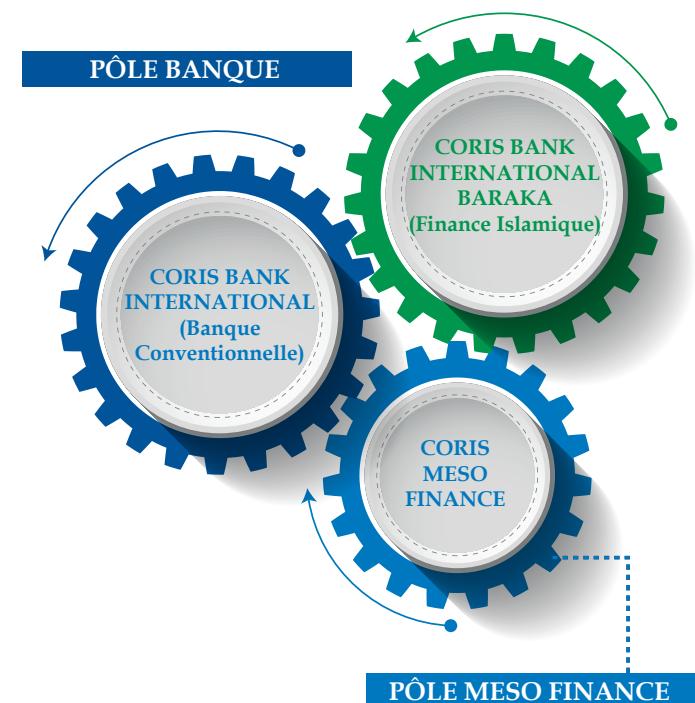
Coris Holding SA : Société Anonyme avec Conseil d'Administration créée le 04 juin 2013 exerçant sous le numéro CF-B-001 par Décision N° 058-12-2017/CB/C de la Commission Bancaire de l'UMOA prise lors de sa 110^{ème} session tenue à Abidjan le 11 décembre 2017.

Capital social : vingt-cinq milliards (25 000 000 000) de francs CFA divisés en deux millions cinq cent mille (2 500 000) actions de dix mille (10 000) francs CFA.

Siège social : Ouaga 2000, Immeuble Coris Boulevard de l'Insurrection Populaire des 30 et 31 octobre 2014

01 BP 6092 Ouagadougou 01, Burkina Faso,
Tél. : +226 25 49 10 00, Fax : +226 25 31 62 68,
E-mail : contact@coris-holding.com.

1. Domaines d'activités



Plus de 2 000 ETP



Près de 200 Agences



Plus de 1 million de Clients



Plus de 1 million de Wallets

Le Groupe Coris est le 3^{ème} Groupe bancaire en termes de total bilan selon le classement 2024 de la Commission Bancaire.

VISION

2. Vision

Le Groupe Coris, fortement nourrit par une ambition panafricaine se veut « être le Groupe bancaire et financier panafricain de référence, leader dans les offres bancaires, de méso finance et dans l'innovation ».

3. Missions

Le Groupe Coris profondément engagé à transformer le paysage financier africain, est animé par une vision claire et ambitieuse :



Développement Durable

Contribuer au développement durable des économies africaines et promouvoir l'inclusion financière grâce à des solutions innovantes et adaptées aux clients.



Impact socio-économique et environnemental

Renforcer l'impact socio-économique et environnemental des activités du Groupe à travers une communication institutionnelle appropriée et adaptée.

4. Valeurs

1

Confiance

Base de toute relation, elle désigne le modèle de gestion et de gouvernance du Groupe Coris qui s'emploie à communiquer aussi bien avec l'ensemble du personnel que tous les partenaires dans un climat de confiance.

2

Originalité

Le Groupe Coris a une approche différente et singulière pour fournir le service à la clientèle. Il va au-delà des attentes des clients à travers des innovations en permanence.

3

Responsabilité

Le Groupe Coris tient ses engagements vis-à-vis de toutes ses parties prenantes et garde à l'esprit sa responsabilité sociétale.

4

Intégrité

L'honnêteté et l'attachement aux règles de bonne conduite de l'institution favorisant des rapports basés sur la confiance.

5

Sociabilité

Le Groupe Coris est une famille dans laquelle les bonnes relations qu'entretiennent les membres et leur implication sont nécessaires pour satisfaire les clients et plus globalement l'ensemble des parties prenantes pour aboutir à l'excellence.

5. Pôle Banque

5.1. Banque Conventionnelle

Au cours de l'exercice 2024, le contexte sécuritaire a fortement impacté l'activité économique dans la sous-région en général, mais de façon très accentuée dans les trois pays que sont le Burkina Faso, le Mali et le Niger.

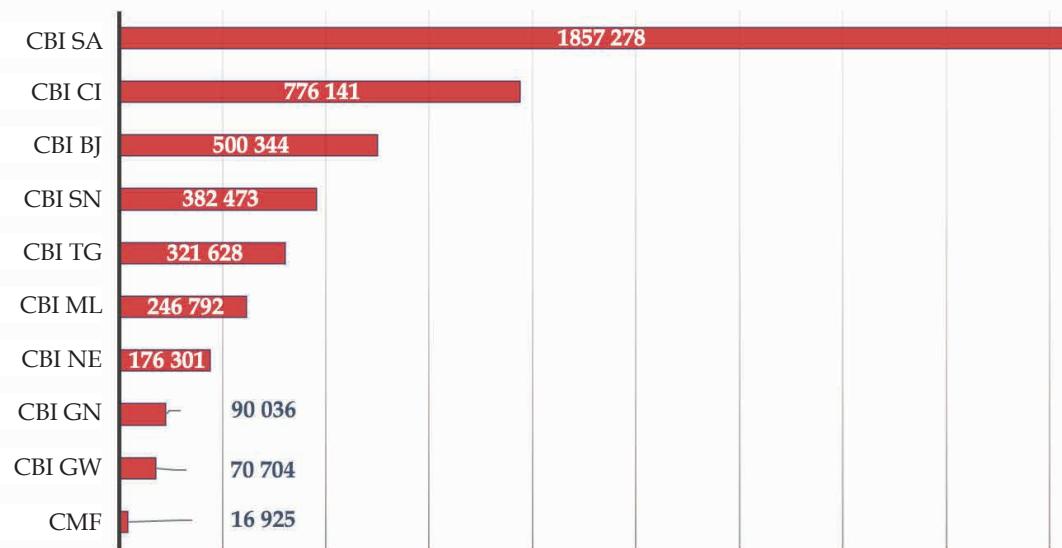
Le secteur bancaire a été affecté particulièrement sur l'activité crédit.

Cependant, en dépit d'une situation socio-économique difficile, l'encours brut global du portefeuille consolidé du Groupe a enregistré une hausse de 2%. Cette performance est à mettre à l'actif des progressions enregistrées à CBI Côte d'Ivoire, CBI Guinée-Bissau et CBI Niger, compensant ainsi la baisse des encours observée au niveau de certaines filiales.

Situation des encours au 31/12/2024

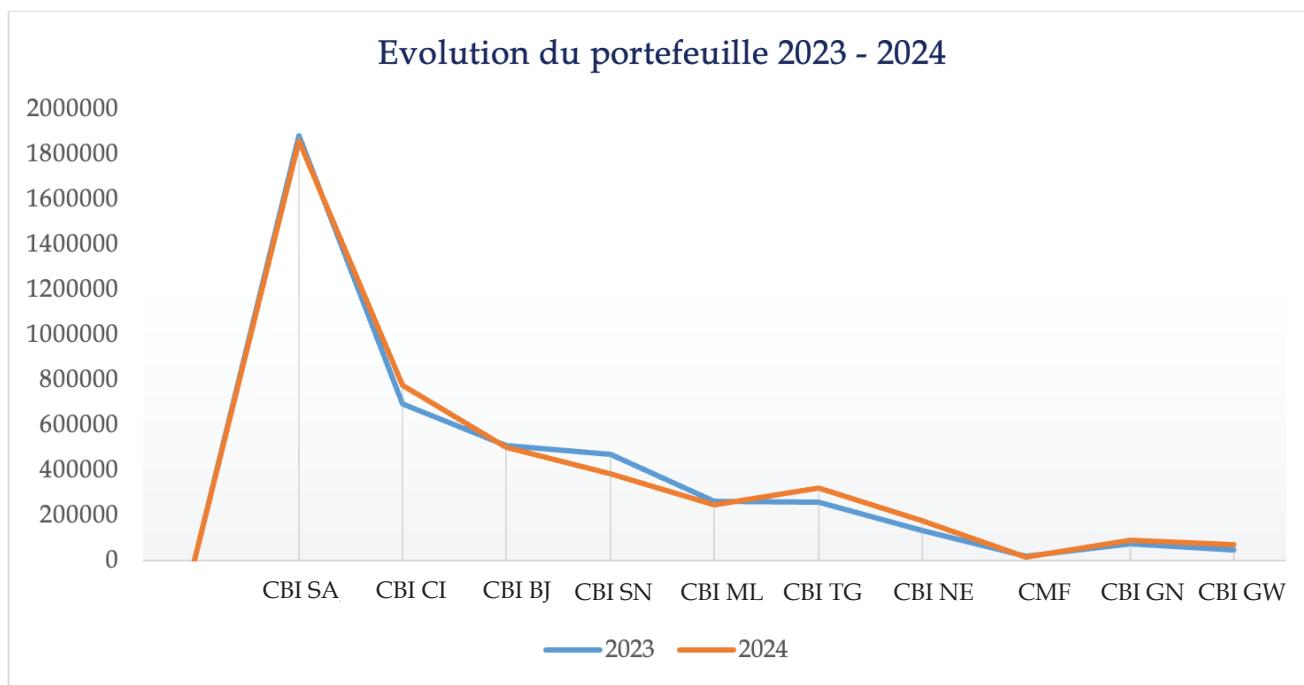
Filiales / Succursales	Situation au 31/12/2024		
	Total Bilan	Hors bilan	Encours global
CBI BURKINA FASO	1 218 356	638 922	1 857 278
CBI Côte d'Ivoire	527 510	248 631	776 141
CBI Bénin	353 802	146 542	500 344
CBI Sénégal	307 240	75 233	382 473
CBI Mali	171 167	75 625	246 792
CBI Togo	234 769	86 859	321 628
CBI Niger	107 903	68 398	176 301
CMF Burkina Faso	15 168	1 756	16 925
CBI Guinée	59 146	30 890	90 036
CBI Guinée Bissau	53 886	16 818	70 704
Total Groupe	3 048 947	1 389 673	4 438 621

Portefeuille global au 31/12/2024



Situation évolution des encours 2023 - 2024

Filiales / Succursales	Encours global au 31/12/2023	Encours global au 31/12/2024	Variation
CBI BF	1 879 202	1 857 278	-1,2%
CBI CI	691 528	776 141	12,2%
CBI BJ	509 591	500 344	-1,8%
CBI SN	471 268	382 473	-18,8%
CBI ML	263 968	246 792	-6,5%
CBI TG	260 265	321 628	23,6%
CBI NE	132 038	176 301	33,5%
CMF BF	19 080	16 925	-11,3%
CBI GN	73 419	90 036	22,6%
CBI GW	48 533	70 704	45,7%
Total Groupe	4 348 893	4 438 621	2,06%



Répartition sectorielle des encours au 31/12/2024

Le volet commerce a été prédominant et concentre 23,14% des encours. Suivent dans l'ordre le secteur de la construction (BTP notamment), et celui des activités des administrations publiques. Ces trois secteurs représentent 48,8% des encours.

Secteurs	Situation au 31/12/2024			
	Total Bilan brut	Hors Bilan	Total	Poids
Commerce	642 865	384 265	1 027 130	23,14%
Construction	330 066	353 074	683 140	15,39%
Activités des administrations publiques	432 842	22 727	455 569	10,26%
Activités de fabrication	193 473	210 066	403 539	9,09%
Activités extractives	288 141	106 466	394 607	8,89%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	184 402	50 546	234 949	5,29%
Production et distribution d'électricité	86 772	100 721	187 494	4,22%
Activités immobilières	142 880	25 163	168 043	3,79%
Enseignement	154 410	91	154 501	3,48%
Transports et entreposage	107 519	36 348	143 867	3,24%
Agriculture, sylviculture, pêche	98 784	30 804	129 588	2,92%
Information et communication	85 924	16 927	102 852	2,32%
Activités financières et d'assurance	86 171	15 617	101 788	2,29%
Activités spéciales des ménages	72 663	658	73 321	1,65%
Activités pour la santé humaine	57 454	366	57 820	1,30%
Autres activités de services non classés ailleurs	28 432	27 327	55 758	1,26%
Hébergement et restauration	19 050	209	19 258	0,43%
Activités artistiques, sportives et récréatives	18 125	0	18 125	0,41%
Créances rattachées	11 248	0	11 248	0,25%
Production et distribution d'eau, assainissement	3 287	4 690	7 977	0,18%
Activités de services de soutien et de bureau	3 799	3 610	7 408	0,17%
Activités des organisations extraterritoriale	640	0	640	0,01%
Total Général	3 048 947	1 389 673	4 438 621	100%

5.2. Finance Islamique

5.2.1 Contexte général

Dans un environnement économique mondial marqué par une croissance modérée et des défis persistants liés à la dette et à l'inflation, la zone UMOA continue d'afficher des perspectives favorables, avec une croissance attendue à 6,3 % en 2025 selon la BCEAO.

C'est dans ce contexte que la finance islamique poursuit son essor, soutenue par un cadre réglementaire de plus en plus structurer et une volonté accrue d'inclusion financière dans la région.

5.2.2 L'engagement stratégique de Coris Holding

Coris Holding s'affirme comme un acteur clé du développement de la finance islamique en Afrique de l'Ouest. En cohérence avec sa vision de banque de référence dans la fourniture de services financiers islamiques, le Groupe a entrepris une politique volontariste visant à promouvoir un système financier éthique, conforme aux principes du droit musulman, et accessible à tous.

Cette orientation stratégique s'est traduite par la mise en place d'un réseau solide de branches islamiques dénommée Coris Bank International Baraka, opérant sous la supervision directe du Groupe Coris Holding, garantissant cohérence, conformité et efficacité opérationnelle.

5.2.3 Réalisations majeures

5.2.3.1. Extension du réseau

En 2024, Coris Holding a procédé à la création de la Branche Islamique de Coris Bank International Guinée (dont le lancement officiel aura lieu en Mai 2025), portant le réseau à huit (08) branches de finance islamique contre sept (07) en 2023. Ces entités couvrent désormais le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo et la Guinée.

5.2.3.2. Renforcement de la gouvernance charaïque

Chaque branche dispose d'un Conseil de Conformité Interne (CCI), composé d'au moins trois membres, conformément aux exigences de la BCEAO et de l'instruction n°002-03-2018. Ce dispositif garantit une supervision rigoureuse de la conformité charaïque et une harmonisation des pratiques au sein du Groupe.

5.2.3.3. Performance financière consolidée

Au 31 décembre 2024, les entités CBI Baraka ont enregistré :

151,5 milliards FCFA de ressources mobilisées, en hausse de 30 % par rapport à 2023 (116,2 milliards FCFA).

59,3 milliards FCFA de financements octroyés, en progression de 34 % (+14,8 milliards FCFA).

Ces performances illustrent la solidité du modèle de la finance islamique porté par Coris Holding et sa contribution croissante à la bancarisation de la population.

5.2.3.4. Conformité et transparence

Toutes les branches islamiques ont respecté leurs obligations en matière de reporting réglementaire, témoignant de leur engagement envers la transparence et la rigueur dans la gestion des opérations conformes à la Charia.

5.2.4 Contribution régionale et impact institutionnel

Coris Holding joue un rôle moteur dans la structuration et la professionnalisation de la finance islamique dans la zone UMOA. Par sa présence multi-pays et son expertise, le Groupe agit comme un catalyseur du développement du secteur, tout en contribuant à l'atteinte des objectifs d'inclusion financière fixés par les autorités régionales.

L'expansion de la marque CBI Baraka illustre la capacité du Groupe à conjuguer innovation, conformité et performance, et à s'imposer comme référence sous-régionale dans le domaine de la finance islamique.

6. Pôle Méso Finance

En 2024, l'activité économique dans les pays développés et les économies émergentes a montré des signes de solidité, avec une amélioration dans les services, ainsi qu'une reprise de la production manufacturière dans la plupart des régions.

En dépit d'un contexte national difficile, Coris Méso Finance Burkina Faso (CMF BF) a poursuivi sa croissance en tirant parti des opportunités du marché et en démontrant une remarquable résilience face aux risques.

Les ressources et les emplois à la clientèle s'établissent respectivement à **12,55 milliards** et à **11,74 milliards** avec un total bilan de **25,44 milliards**, en hausse de **14,1%**.

En 2024, CMF BF a poursuivi sa politique de proximité avec la clientèle à travers des campagnes de collecte de l'épargne et de crédit.

Aussi, elle a procédé au renforcement de son réseau d'agences avec l'ouverture des agences de Dassasgho et de Koudougou.

6.1. Activités

L'exercice 2024 a été clôturé avec un résultat déficitaire de **2 059 millions de FCFA** en dégradation par rapport à l'exercice 2023, consécutif aux efforts de provisionnement des créances en souffrance de **2 559 millions de FCFA**.

Le nombre de comptes progresse de **74,2%** comparé à 2023 pour s'afficher à **8 638** au 31 décembre 2024. Cette hausse s'explique par le dynamisme commercial soutenu par des campagnes commerciales et l'expansion du réseau d'agences.

Les emplois clientèle reculent de **21,5%** pour se fixer à **11 742 millions de FCFA**. Cette baisse de l'encours des engagements directs est justifiée par la nouvelle réorientation des financements sur la clientèle des TPME et un abandon volontaire des gros tickets intervenu en juin 2024.

Le principal poste des emplois, demeure le Crédit Court Terme avec **56,6%** en 2024 contre **60,1%** en 2023 avec un encours de **7 666 millions de FCFA**.

Les Crédits à Moyen Terme passent de **2 792 millions** au 31 décembre 2023 à **1 973 millions** au 31 décembre 2024. Ils constituent **14,6%** de l'encours global des emplois.

Les Crédits à Long Terme avec un encours de **715 millions de FCFA** représentent **5,3%** de l'encours total des emplois.

L'encours des ressources ressort à **12 554 millions de FCFA** au 31 décembre 2024. Cet encours est constitué à **30%** par les dépôts à vue (**3 727 millions**), **41%** par les dépôts à terme (**5 142 millions**), **21%** par l'épargne soit (**2 684 millions**) et **8%** par les dépôts de garantie pour un encours d'**un (01) milliard**. Les ressources ont régressé en apparence de **17%** passant de **15 129 millions de FCFA** au 31 décembre 2023 à **12 554 millions de FCFA** au 31 décembre 2024. Cette contraction s'explique essentiellement par le transfert du DAT de **5 000 millions de FCFA** de La POSTE BF dans les ressources de trésorerie.

Les secteurs des services et du commerce général enregistrent la plus forte concentration des ressources avec **57%**, suivis par les institutionnels et les activités de recherches dans la santé qui couvrent **40%**.

6.2. Résultats

Le Produit Net (PN) régresse de **20,8%** par rapport à 2023, et s'établit à **1 157 millions de FCFA** représentant **47,3%** des prévisions budgétaires (**2 446 millions de FCFA**).

La baisse du Produit net résulte des facteurs suivants :

- La marge d'intérêt globale qui se situe à **820 millions de FCFA** soit une baisse de **26,7%** par rapport à 2023 ;
- La marge sur commissions qui est passée de **342 millions de FCFA** en 2023 à **337 millions de FCFA** en 2024, soit un recul de **1,5%**.

Le total des charges générales d'exploitation s'établit à **1 569 millions de FCFA** contre un budget de **2 241 millions de FCFA**, soit un taux de réalisation budgétaire de **70%**. Elles se décomposent comme suit :

- **45,8%** de charges du personnel ;
- **44,9%** d'autres charges d'exploitation ;
- **9,3%** de dotations aux amortissements.

L'exercice 2024 s'est achevé avec un résultat déficitaire de **2 059 millions de FCFA** résultant de la conjugaison de trois facteurs :

- Un Coût net de risque en augmentation de **+1 307 millions de FCFA** ;
- Un Produit Net en recul de **-304 millions de FCFA** ;
- Un coefficient d'exploitation de **135,7%** tiré également par le poids des charges.

6.3. Total Bilan

Le Total Bilan au 31 décembre 2024 s'affiche à **25 441 millions de FCFA** pour un budget de **31 667 millions de FCFA**, soit un taux de réalisation de **68,6%**. En comparaison à l'exercice 2023, le total bilan a connu un accroissement de **14%** à la faveur de l'augmentation du capital social à hauteur de **2,5 milliards**.

6.4. Perspectives

L'exercice 2025 sera marqué par :

- La poursuite des actions de recouvrement ;
- La poursuite de la dynamique commerciale avec le développement soutenu de la cible des micros et petites entreprises ;
- La diversification de l'offre de produits classiques et digitaux pour soutenir les efforts de collecte et renforcer les commissions ;
- La maîtrise des risques et des charges ;
- Le renforcement de la veille réglementaire ;
- La poursuite de la refonte de la structure organisationnelle pour une meilleure efficacité ;
- Le renforcement des compétences du capital humain ;
- L'élaboration du plan d'affaires 2026-2028 ;
- Le renforcement de la synergie intra-groupe (filiales bancaires, méso finance).

7. Zones de présence

GROUPE CORIS



**Au service du développement
des économies africaines**

8. Faits marquants

8.1. Au plan interne

Capital Humain	
Janvier - Décembre 24	<ul style="list-style-type: none"> Accueil de nouveaux collaborateurs au sein du <i>Groupe</i> ; Promotion et revalorisation des postes de certains collaborateurs au sein du <i>Groupe</i> ; Tenue des séminaires annuels des métiers du Groupe; Nomination de Monsieur Dias Julio Simao SANCHES au poste de Directeur Général, <i>CBI Guinée Bissau</i> ; Nomination de Madame Christelle DIENG à la tête de <i>CBI Guinée</i> ; Nomination de Monsieur Fidèle TOKO au poste de Directeur Général de <i>CBI Tchad</i> ; Intégration du personnel du Retail Banking de Standard Chartered Bank récupérer dans le processus de rachat du portefeuille, <i>CBI Côte d'Ivoire</i> ; Nomination de Monsieur Ousseni ILDOUBO au poste de Directeur de la Finance Islamique, <i>Groupe</i> ; Nomination de Monsieur Prosper ZONGO au poste de Directeur Général de <i>CBI Sénégal</i> Nomination de Monsieur Niass MOR au poste de Directeur Général Adjoint, Pôle Exploitation, <i>CBI Sénégal</i> ; Nomination de Monsieur Ibrahima Bayate N'DIAYE au poste de Directeur Général Adjoint Pôle Supports, <i>CBI Sénégal</i> ;
Janvier - Décembre 24	<ul style="list-style-type: none"> Tenue des activités de consolidation de la culture d'entreprise au sein du <i>Groupe</i> notamment la commémoration de la fête du travail, l'organisation de Team Building ... Formation sur les outils de Crédit LENS ; Formation sur le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ; Formation sur le Système de Management de Qualité.

Instances de gouvernance	
Mars - Avril 24	<ul style="list-style-type: none"> Evaluations du Conseil d'Administration, des Comités Spécialisés et des Administrateurs de <i>Coris Holding et des filiales</i> ;
Janvier - Octobre 24	<ul style="list-style-type: none"> Tenue des réunions stratégiques et de cadrage budgétaire, <i>Coris Holding, filiales et succursales</i> ;
Février - Décembre 24	<ul style="list-style-type: none"> Tenue des réunions des instances de Conseils d'Administration et de Comités de Gestion du <i>Groupe</i> ;
Janvier - Décembre 24	<ul style="list-style-type: none"> Tenue des retraites stratégiques au sein du <i>Groupe</i> ;
Juillet 24	<ul style="list-style-type: none"> Recapitalisation pour passer de 11 à 20 milliards de FCFA, <i>CBI Mali</i> ;

Actions commerciales	
Janvier 24	<ul style="list-style-type: none"> Levée de campagne de communication panafricaine lors de la CAN 2023, <i>Coris Holding</i>; Participation à la mobilisation de 100 millions de dollars pour financer le projet aurifère de Kiakia, un gisement de « classe mondiale », <i>CBI Côte d'Ivoire</i> ;
Janvier - Décembre 24	<ul style="list-style-type: none"> Lancement des cartes bancaires Coris Visa Infinite et Coris Visa Gold au sein du <i>Groupe</i> ; Campagnes de promotion des produits et services dans les filiales et succursales du <i>Groupe</i> ; Campagnes de mobilisation de ressources dans les filiales et succursales du <i>Groupe</i> ; Lancement du mobile banking, MyCoris Bank par <i>CBI Côte d'Ivoire</i> ; Lancement de la solution de transfert intra-groupe RapidEx NEW par <i>CBI Burkina Faso, CBI Benin et CBI Togo</i> ; Lancement des prêts fêtes dans les <i>filiales et succursales</i> ; Organisation d'une mission aux USA à la rencontre de la Diaspora Burkinabè, <i>CBI Burkina Faso</i> ; Formation des clients Corporates sur le Trade Finance, <i>CBI Burkina Faso</i> ; Lancement de deux nouveaux comptes d'épargne dédié à la femme (<i>Coris Epargne Déné</i>) et à l'enfant (<i>Coris Epargne Iyalna</i>), <i>CBI Tchad</i> ; Lancement de la solution de mobile money du Groupe, Coris Money par <i>CBI Niger</i>.
Evènementiels	
Janvier - Décembre 24	<ul style="list-style-type: none"> Cérémonie de présentation de vœux au personnel au sein du <i>Groupe</i> ; Célébration de la journée internationale de la Femme au sein du <i>Groupe</i> ; Commémoration de la fête du Travail au sein du <i>Groupe</i> ; Commémoration des anniversaires des <i>filiales et succursales</i> ; Commémoration des fêtes d'indépendance au sein du <i>Groupe</i>.

Extension du réseau

Janvier
Décembre

24

- Signature de l'accord de closing du processus d'acquisition de la filiale du groupe Société Générale au Tchad, *Coris Holding* ;
- Ouverture d'agence à Kipé, *CBI Guinée* ;
- Réouverture de l'agence Rufisque, *CBI Sénégal* ;
- Ouverture d'agence à Rotoma, *CBI Guinée* ;
- Ouverture de l'agence de Kombissiri, *CBI Burkina Faso* ;
- Réouverture de l'agence Parcelles, *CBI Sénégal* ;
- Ouverture de l'agence Adéticopé, *CBI Togo* ;
- Déménagement du siège social aux Almadies, *CBI Sénégal* ;
- Ouverture de l'agence de Kpalimé, *CBI Togo* ;
- Ouverture de l'agence de Kankan, *CBI Guinée* ;
- Ouverture de l'agence de Vèdoko, *CBI Bénin* ;
- Ouverture de l'agence de Koudougou, *CMF Burkina Faso* ;
- Finalisation du processus d'acquisition de la clientèle du Retail Banking de Standard Chartered Bank et migration effective du portefeuille, *CBI Côte d'Ivoire* ;
- Ouverture de l'agence de Bassinko, *CBI Burkina Faso* ;
- Ouverture de l'agence de Kouroussa, *CBI Guinée* ;
- Ouverture d'une agence à Natitingou et d'un cash-point à Akpakpa, *CBI Bénin* ;
- Ouverture de l'agence de Bobo-Dioulasso et d'une représentation au sein de l'agence de Koudougou de CBI Burkina Faso, *CMF Burkina Faso* ;
- Lancement officiel des activités, *CBI Guinée Bissau* ;
- Ouverture de l'agence de Zabré, *CBI Burkina Faso* ;
- Ouverture de deux (02) agences, communes de Cocody et Port-Bouet, *CBI Côte d'Ivoire* ;
- Ouverture de la 1^{ère} agence à Madina dans la commune de Matam et d'une seconde dans la commune de Matam, *CBI Guinée* ;
- Ouverture de deux agences à Ziguinchor et Kolda et d'une 2^{ème} agence au centre-ville de Dakar, *CBI Sénégal* ;
- Ouverture de deux agences dans les villes de Tahoua et Zinder, *CBI Niger* ;
- Ouverture des agences d'Agoè Sogbossito et de Atakpamé, *CBI Togo*.

Parrainage et sponsoring

Janvier - Décembre 24	<ul style="list-style-type: none"> • Sponsoring de la nuit de l'entreprenariat, <i>CBI Mali</i> ; • Parrainage de la 5^{ème} édition des pépites d'entreprises, plateforme de promotion de l'entreprenariat des jeunes, <i>CBI Burkina Faso</i> ; • Parrainage de la 4^{ème} édition de la compétition SIKA Invest Challenge, plateforme de promotion de l'excellence, <i>CBI Côte d'Ivoire</i> ; • Participation à La Grande Récré avec une action de promotion de Coris Money, <i>CBI Bénin</i> ; • Contribution à la fête régionale Agbessignalé avec une action de promotion de Coris Money, <i>CBI Bénin</i> ; • Participation à la semaine nationale de la culture, <i>CBI Burkina Faso</i> ; • Accompagnement de la Fondation Claudine TALON pour la construction d'un centre de prise en charge de la drépanocytose, <i>CBI Bénin</i> ; • Sponsor officiel de Business 2024, Forum des PME-PMI et de l'innovation, <i>CBI Niger</i> ; • Remise de bourses aux orphelins des pensionnés de la Caisse de Retraite de la Fonction Publique (CARFO), <i>CBI Burkina Faso</i> ; • Sponsoring de la coupe Marie Jikka (lutte traditionnelle), <i>CBI Niger</i> ;
----------------------------------	--

Visibilité

Juin 24	<ul style="list-style-type: none"> • Interviews du Directeur Général (à la radio Couffo FM, dans la presse écrite La Nation, Le Matinal et le magazine Cadreco), <i>CBI Bénin</i> ; • Organisation d'un webinaire sur le thème « La contribution de l'activité des transferts rapides d'argent dans le développement socio-économique du Burkina Faso », <i>CBI Burkina Faso</i>.
	<ul style="list-style-type: none"> • Sponsoring du maillot de la combativité de la 35^{ème} édition du Tour du Faso, <i>CBI Burkina Faso</i> ; • Sponsoring de la sortie des promotions 2019 à 2024 de l'ITB (Institut des Techniques Bancaires), <i>CBI Tchad</i> ; • Participation à la 17^{ème} édition du Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO), <i>CBI Burkina Faso</i> ; • Sponsoring en catégorie « Diamond » de AFIS (Africa Industry Summit) avec la participation d'une forte délégation du <i>Groupe</i> ; • Participation à la 2^{ème} édition du Meet Up organisé par KIRA, « Femmes en Action » dans le cadre de la promotion de l'entreprenariat des femmes, <i>CBI Tchad</i>.

Partenariats et relations publiques

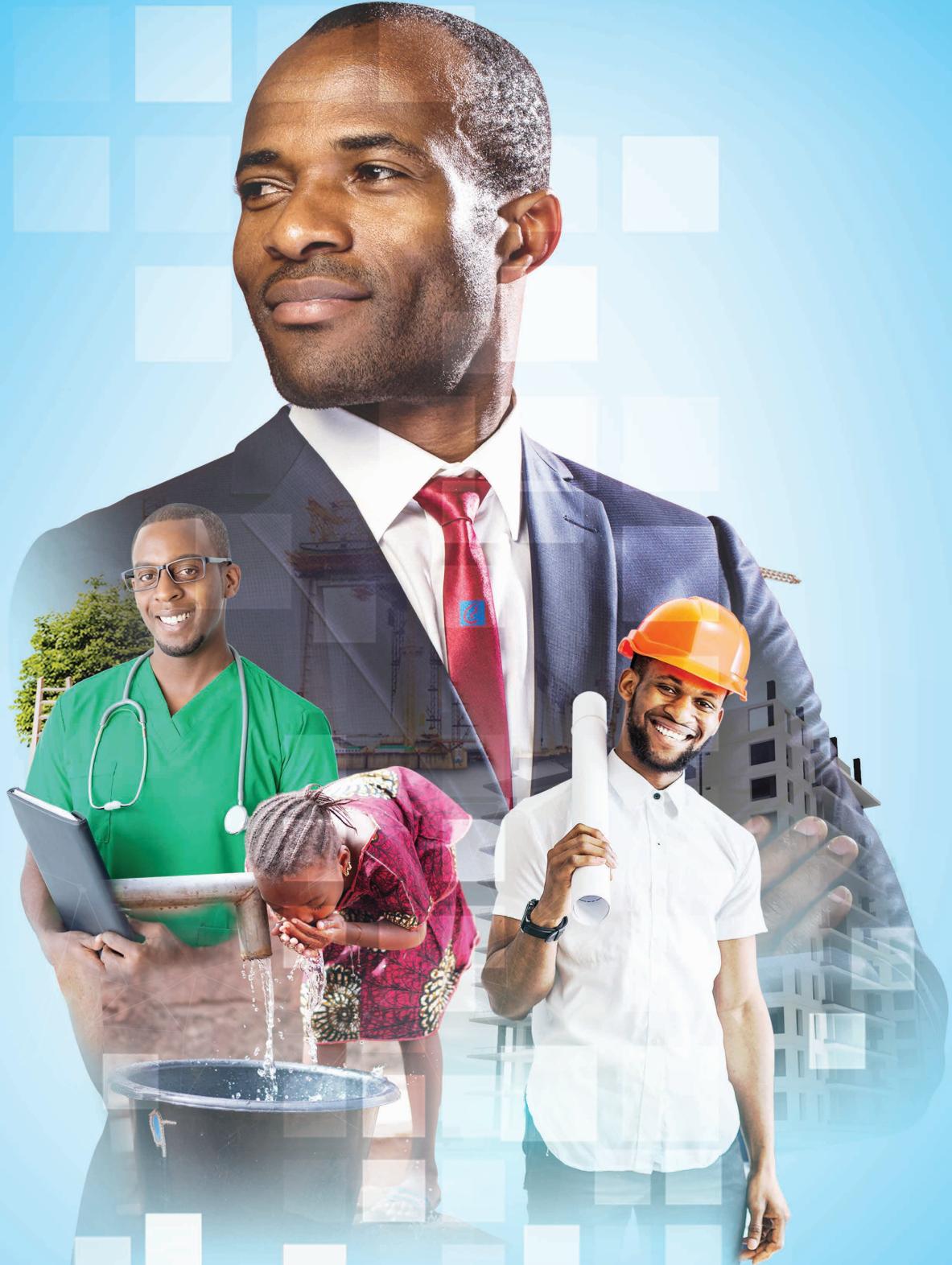
- Mise en place d'un partenariat avec Artisanal Gold Council (AGC) entrant dans le cadre du lancement du fonds renouvelable d'appui au secteur de l'artisanat minier, *CBI Burkina Faso* ;
- Mise en place d'un partenariat avec IFC à hauteur de 5 millions de dollars entrant dans le cadre du renforcement du financement du Trade, *CBI Guinée* ;
- Mise en place d'un partenariat avec la Cellule Nationale des Agents de la RTI (CENA-RTI) entrant dans le cadre de l'accompagnement de leurs membres, *CBI Côte d'Ivoire* ;
- Renouvellement du partenariat avec Gaou Production entrant dans le cadre du sponsoring de la 16^{ème} édition du Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo (FEMUA), *CBI Côte d'Ivoire* ;
- Signature d'un contrat de partenariat avec l'agence Intouch pour l'élargissement du réseau de distribution de Coris Money, *CBI Sénégal* ;
- Mise en place d'un partenariat avec le Haut Conseil des Togolais de l'extérieur visant à mettre en place un mécanisme de financement de la diaspora, *CBI Togo* ;
- Signature d'un accord de partenariat avec Airtel Money participant au déploiement futur de produits et services financiers, *CBI Tchad* ;
- Renouvellement du partenariat avec l'Institut des Artisans de Justice et de Paix, *CBI Bénin* ;
- Partenariat avec l'Association *Dayihoun* pour la création d'un espace dédié au théâtre Jeune Public, *CBI Bénin* ;
- Mise en place d'un partenariat Re/Max en faveur de la diaspora, *CBI Bénin* ;

- Mise en place d'un partenariat avec Orange Finances Money entrant dans le cadre du développement de la solution « Accès à ma banque », *CBI Guinée* ;
- Mise en place d'un partenariat avec CMA CGM pour les paiements des factures en ligne dans l'espace portuaire, *CBI Bénin* ;
- Mise en place d'un partenariat avec Euro Decor dans le cadre de l'accompagnement des clients dans l'acquisition d'équipements de maisons, *CBI Mali* ;
- Signature d'une convention de partenariat avec SUNU Assurances pour la mise à disposition de la clientèle d'un nouveau produit banque assurance dénommé Coris Education +, *CBI Niger* ;
- Mise en place d'un partenariat avec Sanlam Allianz dans le cadre de la mise à disposition des services banque-assurances au profit de la clientèle, *CBI Sénégal* ;
- Signature d'une convention avec Proparco (Institution Financière Française et filiale de l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre de l'accompagnement du secteur privé pour soutenir les initiatives de développement durable, *CBI Sénégal* ;
- Signature d'une convention de partenariat groupe à hauteur de 80 millions d'euros avec IFC, filiale de la Banque Mondiale en marge de AFIS (African Financial Summit), *Coris Holding*.

Janvier
Décembre
24

8.2. Au plan interne

Environnement économique	
Février - Avril 24	<ul style="list-style-type: none"> Lancement d'un emprunt obligataire de 150 milliards de FCFA par le Trésor Public, Bénin ; Lancement à N'Djamena de l'emprunt obligataire de la BEAC de 50 milliards couvrant la période 2024-2031, Tchad ; Tenue du premier forum d'investissement de la CEDEAO sous l'initiative de la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) Coopération entre l'AFD et l'Etat du Bénin : plus de 460 milliards de FCFA prévus pour une cinquantaine de projets, Bénin.
Environnement politique, social et sécuritaire	
Janvier 24	<ul style="list-style-type: none"> Levée des sanctions de la CEDEAO au Niger ; Retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO.
Environnement bancaire	
Janvier - Juillet 24	<ul style="list-style-type: none"> Décision prise par la BCEAO d'augmenter le capital minimum des banques de l'Union à 20 milliards de francs CFA; Emission d'OTA par le Trésor Public tchadien d'une maturité de 2 ans (BEAC), Tchad ; Adoption de la loi 2024-14 portant réglementation bancaire en République du Bénin.
Environnement fiscal	
Janvier 24	<ul style="list-style-type: none"> Entrée en vigueur de la nouvelle loi de finances 2024 avec pour changement majeur l'augmentation du taux de la TVA de 18% à 19,25% et une exonération de la TVA sur les retraits et paiements à travers les terminaux de paiement électroniques (TPE) et guichets automatiques des banques ; réduction du taux de l'Impôt sur les Sociétés (IS) de 35% à 30% ; etc, Tchad.



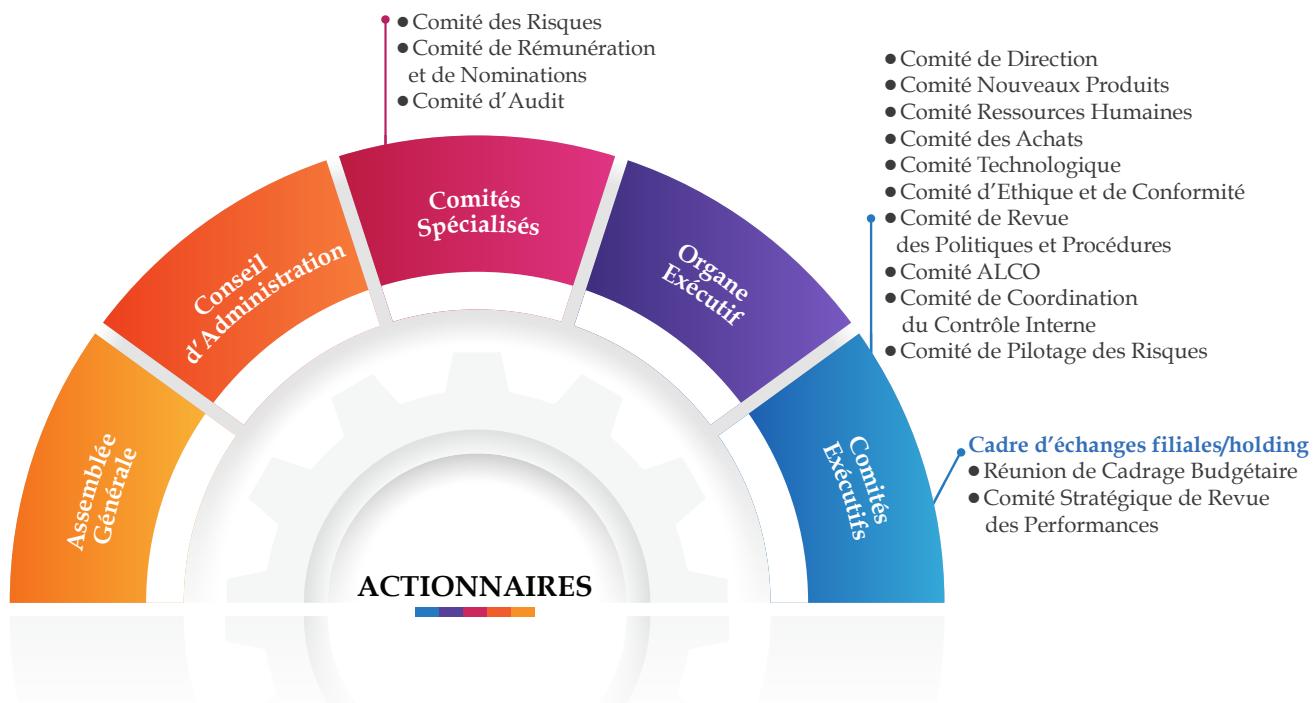
S'adapter aux exigences
du moment pour construire
un monde meilleur



GOUVERNANCE

GOUVERNANCE

1. Charte de gouvernance



2. Principes généraux de gouvernance

La Gouvernance d'Entreprise de Coris Holding est un dispositif structuré visant à diriger, contrôler et renforcer durablement la performance du Groupe, en protégeant les intérêts des actionnaires et des parties prenantes, tout en promouvant des pratiques responsables, harmonisées et conformes aux meilleures normes internes et réglementaires dans l'ensemble des filiales.

La Politique Générale de gouvernance du Groupe, exige une application uniforme dans toutes les filiales sans exception, des principes de gouvernance ainsi énoncés :

- la composition du Conseil d'Administration favorise l'apport de valeur ajoutée avec une sélection rigoureuse des Administrateurs et le recours à des Administrateurs indépendants disposant d'une expérience avérée, diversifiée et complémentaire ;
- le Groupe accorde une attention particulière au strict respect des exigences réglementaires et des lois des pays d'implantation de ses filiales et leurs succursales ;
- la prise de décision est éthique et responsable conformément aux lois des pays hôtes et aux politiques internes applicables ; les décisions sont objectives, prises en temps utiles et de manière à garantir la responsabilisation et visent systématiquement à satisfaire les parties intéressées (les clients, les collaborateurs, les autorités de tutelle et de régulation, les fournisseurs, les partenaires, les managers, etc.) ;
- l'intégrité et la fiabilité du reporting financier sont assurées par des procédés et des principes de vérification indépendante des états financiers des différentes filiales, mis en œuvre par les Commissaires aux Comptes choisis dans le respect du cadre réglementaire ;

- le dispositif de gestion des risques est défini à travers une politique globale de gestion des risques, complétée entre autres par des politiques dédiées à chaque type de risque. La politique d'appétence aux risques avec ses limites d'appétence au risque, des politiques de continuité d'activités, sont ensuite déclinées au plan opérationnel. Ce dispositif est conforme à la réglementation en vigueur au sein de l'UEMOA et constitue une déclinaison des dernières recommandations du Comité de Bâle ;
- le Groupe s'assure d'un examen équitable et actif des informations de chaque unité afin de favoriser l'efficacité du Conseil d'Administration et la performance de l'organe exécutif, ainsi qu'une rémunération compétitive et responsable suivant des règles transparentes ;
- la prise de décision se fait au niveau approprié de chaque entité, sur la base d'un schéma délégataire validé par son Conseil d'Administration ;
- l'instauration de cadres formels et informels d'information et de communication entre le Conseil d'Administration et les membres de l'organe exécutif.

3. Organes délibérants

3.1 Assemblée Générale

3.1.1 Types d'Assemblées et leurs attributions

L'Assemblée Générale des actionnaires, organe souverain de Coris Holding et de ses filiales, constitue le cadre de concertation et de décision des actionnaires. Elle est convoquée par le Conseil d'Administration selon les modalités prévues par les Statuts.

- **Assemblée Générale Ordinaire**

Elle statue sur toutes les décisions ne relevant pas de l'Assemblée Extraordinaire, se réunit au moins une fois par an avant le 30 juin pour approuver les comptes, et les filiales tiennent leur AGO en amont de celle de Coris Holding pour permettre la consolidation des états financiers du Groupe.

- **Assemblée Générale Extraordinaire**

Elle peut être convoquée à tout moment et dispose seule du pouvoir de modifier les Statuts ; elle autorise notamment les opérations de fusion, scission, transformation, apport partiel d'actifs, ainsi que la dissolution anticipée ou la prorogation de la durée de la société.

3.1.2 Droits des actionnaires

- **Droit d'assister aux Assemblées**

Les actionnaires peuvent participer aux Assemblées dès lors qu'ils ont libéré leurs titres, et ont la possibilité de s'y faire représenter par un mandataire.

- **Droit à l'information**

Les Assemblées Générales constituent un espace d'information et de décision garantissant le droit fondamental des actionnaires à une information complète et fiable ; le Conseil d'Administration veille à fournir des données financières et de gestion exhaustives et à maintenir un dialogue transparent et équilibré avec les actionnaires.

3.2 Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est l'organe collégial qui exerce ses pouvoirs (généraux et spéciaux) sous le contrôle de l'Assemblée Générale des actionnaires. Le Conseil d'Administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre par la Direction Générale. Il est responsable de la fixation des objectifs stratégiques.

❖ Conseil d'Administration de Coris Holding

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'Administration de Coris Holding est composé de sept (07) administrateurs exclusivement Administrateurs Non-Exécutifs dont trois (03) Administrateurs indépendants :

Composition du Conseil d'Administration de Coris Holding

N°	Prénom(s) et Nom	Fonction
01	Monsieur Idrissa NASSA	Président du Conseil d'Administration
02	Monsieur Bolo SANOU	Administrateur Non Exécutif
03	Monsieur Yacouba SARE	Administrateur Non Exécutif
04	Monsieur Abdoul Aziz NASSA	Administrateur Non Exécutif
05	Madame Eveline Marie Françoise Bernadette Fatou TALL	Administrateur Indépendant
06	Sèmako Adrien Roger DAH-ACHINANON	Administrateur Indépendant
07	Lassané KABORE	Administrateur Indépendant



M. Idrissa NASSA
Président du Conseil d'Administration



M. Bolo SANOU
Administrateur Non Exécutif



M. Yacouba SARÉ
Administrateur Non Exécutif



M. Abdoul-Aziz NASSA
Administrateur Non Exécutif



Mme Eveline Marie Françoise
Bernadette Fatou TALL
Administrateur Indépendant



M. Lassané KABORE
Administrateur Indépendant



M. Sèmako Adrien Roger
DAH-ACHINANON
Administrateur Indépendant

❖ Conseils d'Administration des filiales

Les filiales de Coris Holding, juridiquement autonomes et dotées de leurs propres Conseils d'Administration, gèrent leurs activités conformément à la réglementation locale tout en rendant compte aux actionnaires et en s'alignant sur les orientations du Groupe. Coris Holding, en tant qu'actionnaire majoritaire, garantit la cohérence stratégique et le respect du profil de risque, dans un modèle de gouvernance à double rattachement où chaque filiale dépend à la fois de son Conseil d'Administration local et de la Holding, tout en appliquant la Politique de Gouvernance du Groupe dans le respect des exigences légales locales.

❖ Sélection des Administrateurs

Le Groupe Coris applique une procédure rigoureuse de sélection des Administrateurs fondée sur des critères de compétence, de qualification et de valeurs (intégrité, réputation, indépendance, etc.), et veille à ce que la désignation des Administrateurs dans les filiales respecte la réglementation ainsi que les procédures internes du Groupe.

❖ Indépendance des Administrateurs

Le processus de sélection des Administrateurs tient compte, outre les critères généraux définis par la Politique Générale de gouvernance du Groupe, des critères spécifiques prescrits par la réglementation en vigueur notamment la Circulaire 01-2017/CB/C du 27 septembre 2017 relative à la gouvernance des établissements de crédit et des compagnies financières de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA).

❖ Évaluation du Conseil d'Administration

Coris Holding évalue régulièrement la performance de son Conseil d'Administration, de ses Comités spécialisés et de leurs membres, à travers une auto-évaluation annuelle et une évaluation externe tous les trois ans ; en 2024, ces évaluations ont été réalisées et ont débouché sur un plan d'actions dont le Conseil assure le suivi.

❖ Formation des Administrateurs

Un plan pluriannuel de formation est défini par le Conseil d'Administration, ajusté et mis en œuvre chaque année en fonction des résultats et des recommandations issues de l'évaluation du Conseil d'Administration, mettant en exergue les besoins de renforcement de capacités des administrateurs.

En 2024, les Administrateurs de Coris Holding et des filiales ont bénéficié d'une formation sur **l'initiation aux principes et règles de la finance islamique applicables dans la zone UMOA**, animée par le Docteur Abdessattar KHOULDJI, Secrétaire Général du Centre International Islamique de la réconciliation et de l'arbitrage, Président du Conseil de Conformité Interne du Groupe Coris, les évolutions majeures liées à l'application de la nouvelle Loi bancaire de l'UMOA, la Loi sur la LBC/FT et les évolutions majeures liées à la révision du règlement « R09/2010/CM/UMOA » relatif aux relations financières des établissements de crédit à l'international, la mise en œuvre du pilier 2 de la réglementation bâloise (ICAAP, ILAAP, Capital Planning).

❖ Rémunération des Administrateurs

La Politique de Rémunération définit les principes, les modalités et les processus de rémunération des Administrateurs exécutifs et non-exécutifs, en tenant compte des nouvelles exigences réglementaires en la matière. Les Administrateurs perçoivent une rémunération appropriée afin d'attirer et de fidéliser des professionnels expérimentés capables d'exercer cette fonction et d'apporter de la valeur ajoutée au Groupe.

3.3 Comités Spécialisés

Il est créé au niveau de Coris Holding conformément aux dispositions réglementaires, les Comités spécialisés ci-après : le Comité des Risques, le Comité de Rémunération et de Nominations et le Comité d'Audit. Ces Comités spécialisés sont également institués dans chaque filiale en fonction de son profil de risque et conformément aux exigences réglementaires.

❖ Comité des Risques

Le Comité des risques, composé de trois administrateurs dont deux indépendants, supervise l'efficacité du dispositif de gestion des risques du Groupe, définit les politiques et critères d'acceptation des risques, et analyse les sujets techniques pour éclairer le Conseil d'Administration. Il formule des appréciations critiques, exploite les rapports des fonctions de contrôle et des autorités, collabore avec les autres comités, et en 2024, il a recommandé l'adoption ou la révision de nombreuses politiques, procédures et plans stratégiques liés aux risques, tout en examinant

régulièrement les rapports semestriels de gestion globale des risques.

❖ Comité de Rémunération et de Nominations (CRN)

Composé de trois administrateurs indépendants et non-exécutifs, le Comité des rémunérations veille à l'équité et à la conformité du système de rémunération, prépare les décisions du Conseil concernant la rémunération des dirigeants et de l'exécutif, et en 2024, il a orienté les politiques de nomination, d'évaluation et de succession, examiné divers avantages sociaux, ainsi que les bilans sociaux et les rapports relatifs à la mise en œuvre du système de rémunération et aux promotions.

❖ Comité d'Audit

Composé de trois administrateurs indépendants et non-exécutifs, le Comité d'audit veille à la qualité et à la fiabilité de l'information comptable et financière, supervise les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, et examine les performances financières du Groupe. Ses missions couvrent notamment l'examen des comptes, la surveillance de l'élaboration de l'information financière, l'approbation des procédures de contrôle interne, la supervision des audits interne et externe, l'analyse des rapports des organes de contrôle, ainsi que le suivi des mesures correctives. En 2024, il a examiné les états financiers, validé le reporting réglementaire, approuvé le programme d'audit et assuré le suivi des recommandations issues des audits. Dans chaque filiale, un comité d'audit, un comité des risques et un comité des nominations et rémunérations sont institués selon le profil de risques et la complexité des activités.

❖ Comités de Crédit

Outre les comités spécialisés susnommés, le Conseil d'Administration de la filiale crée en son sein :

- **un Comité Supérieur de Crédit (CSC)** composé d'Administrateurs non-exécutifs, à qui il délègue une partie de ses pouvoirs d'octroi de crédit ;
- **un Comité Interne de Crédit (CIC)** composé de membres de la Direction Générale et de certaines fonctions exécutives, qui reçoit du Conseil d'Administration une délégation de ses pouvoirs d'octroi de crédit.

❖ Comité de Gestion de Succursale

Le Conseil d'Administration de la banque maison-mère met en place un organe de gestion dans chacune de ses succursales, pour une bonne supervision de leurs activités. Composé de cinq (5) membres au moins, le Comité de gestion est présidé par un Administrateur qui rend compte à chaque réunion du Conseil d'Administration de la maison-mère, de la gestion de la succursale et des questions qui lui sont spécifiques.

Ainsi, au cours de l'exercice 2024, les Comités de gestion des succursales de CBI SA (Burkina Faso) au Niger et de CBI Sénégal en Guinée Bissau, ont tenu trois (3) réunions chacun dont le compte-rendu a été examiné par les Conseils d'Administration de CBI SA et CBI Sénégal à chacune de ces réunions.

3.4 Organe Exécutif

La Direction Générale de Coris Holding, composée d'un Directeur Général et d'un Directeur Général Adjoint nommés par le Conseil d'Administration, fait l'objet d'une procédure annuelle de désignation et d'évaluation ; leur rémunération fixe et variable est fixée selon la complexité des fonctions. Dans les filiales, les Directeurs Généraux rendent compte à la fois à leur Conseil d'Administration local et à la Direction Générale de Coris Holding, et leur nomination relève du Conseil d'Administration de la filiale en concertation avec la Holding.

3.5 Comités Exécutifs

Afin de renforcer davantage l'efficacité de ses différentes actions, les différents Comités Exécutifs permanents mis en place par la Direction Générale de Coris Holding ont enregistré un fonctionnement régulier avec une prise en charges des diligences définies dans leur objet :

- le Comité stratégique avec les différentes filiales et succursales ;
- le Comité de Direction (CODIR) ;
- le Comité Nouveaux Produits (CNP) ;
- le Comité Ressources Humaines (CRH) ;
- le Comité des Achats (CDA) ;
- le Comité Technologique (CTECH) ;
- le Comité d'Ethique et de Conformité (CEC) ;
- le Comité de Revue des Politiques et Procédures (CRP) ;
- le Comité ALCO ;
- le Comité de Coordination du Contrôle Interne (CCCI) ;
- le Comité de Pilotage des Risques (CPR).

Des cadres d'échanges avec les filiales et leurs succursales sont également institués notamment :

- la Réunion de Cadrage Budgétaire (RCB) ;
- le Comité Stratégique de Revue des Performances (CSRP).

Ce dispositif est complété dans les filiales et succursales du Groupe par plusieurs Comités Exécutifs qui se réunissent suivant leurs périodicités définies, dont :

- le Comité marketing ;
- le Comité de prospection ;
- le Comité de révision semestrielle du portefeuille ;
- le Comité de recouvrement ;
- le Comité d'évaluations et d'avancements ;
- etc.

4. Fonctions de contrôle

Les fonctions de contrôle du Groupe Coris, organisées selon les standards UMOA, relèvent de la deuxième et de la troisième ligne de défense et opèrent en totale indépendance des activités opérationnelles. Structurées en filière intégrée, elles rattachent hiérarchiquement les responsables des filiales à Coris Holding tout en maintenant un lien fonctionnel avec les comités locaux. Composées de l'Inspection Générale, de la Direction des Risques et de la Direction de la Conformité, elles rendent compte au Conseil d'Administration via les Comités d'Audit et des Risques, ainsi qu'à la Direction Générale à travers divers comités exécutifs.

4.1. La Direction des risques

La Direction des Risques de Coris Holding, structurée en six entités spécialisées (risques opérationnels et PCA, risques de crédit, risques financiers, modélisation et risques émergents, contrôle permanent et sécurité du système d'information), a pour mission de garantir l'identification, la maîtrise et la cohérence des risques du Groupe avec son appétence au risque. Elle met en place les outils et processus de gestion des risques, supervise les directeurs risques des filiales, définit les cadres et procédures de gouvernance du risque, suit les expositions et déclenche les alertes en cas de dépassements, oriente ou récuse les décisions à risque, développe la culture risque et assure le reporting réglementaire. Son indépendance est garantie par un double rattachement – hiérarchique à la Direction Générale et fonctionnel à l'Organe Délibérant – et par la séparation stricte d'avec toute activité opérationnelle ou commerciale.

5. Conseils de Conformité Interne

Dans le souci de se conformer aux principes et aux règles régissant l'industrie de la finance islamique, le Groupe Coris, a dès la mise en place des Branches Islamiques, institué des Conseils de Conformité Interne ou Charia Board en vue du renforcement de son dispositif de Gouvernance. Chaque Branche dispose de son propre Conseil de Conformité Interne (CCI) composé d'un Président et d'au moins trois (03) membres.

Le Conseil de Conformité Interne a pour mission principale de veiller à la conformité des pratiques financières à la lumière des principes et règles de la Finance Islamique et d'émettre des avis et des Conseils.

Au terme de l'exercice 2024, les différents CCI ont attesté que les opérations de financement réalisées par l'ensemble des Branches Islamiques Coris Bank International BARAKA du Groupe ont été accomplies conformément aux Principes et Règles et de la Finance Islamique.

Ci-dessous la liste des CCI et de leurs membres :

Branches Islamiques	Président CCI	Membres CCI
CBI SA Burkina Faso	Dr Abdessattar KHOUILDI	1. Dr Hamadou DICKO 2. M. Seyni HIMA 3. M. Saidou BARRY
CBI Bénin	Dr Abdessattar KHOUILDI	1. Imam LIGALI Alao Isiacka 2. M. MAMA Idrissou
CBI Côte d'Ivoire	Dr Abdessattar KHOUILDI	1. Imam Issouf DOUMBIA 2. Imam Djiguiba Abdallah CISSE 3. Dr Adama FADIGA
CBI Mali	Dr Abdessattar KHOUILDI	1. Imam SAMAKE 2. Dr Sidi BOUARE
CBI Togo	Dr Abdessattar KHOUILDI	1. Imam LATIFOU Mako 2. Pr MENSAH Nouredine
CBI Niger	Dr Abdessattar KHOUILDI	1. Dr Hamadou DICKO 2. M. Seyni HIMA 3. M. Saidou BARRY
CBI Sénégal	M. El Hadji Bara DIENE	1. Dr Abdessattar KHOUILDI

Coris Bank International Baraka Burkina Faso et Niger



Dr Abdessattar KHOUILDI
Président du Conseil de
Conformité



Dr Hamadou DICKO
Membre du Conseil de
Conformité



M. Seyni HIMA
Membre du Conseil de
Conformité



M. Saidou BARRY
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Côte d'Ivoire



Dr Abdessattar KHOUILDI
Président du Conseil de
Conformité



Imam Issouf DOUMBIA
Membre du Conseil de
Conformité



Imam Djiguiba Abdallah CISSE
Membre du Conseil de
Conformité



Dr Adama FADIGA
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Mali



Dr Abdessattar KHOUILDI
Président du Conseil de
Conformité



Imam SAMAKE
Membre du Conseil de
Conformité



Dr Sidi BOUARE
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Togo



Dr Abdessattar KHOUILDI
Président du Conseil de
Conformité



Imam Mako LATIFOU
Membre du Conseil de
Conformité



Pr Nourredine MENSAH
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Bénin



Dr Abdessattar KHOUILDI
Président du Conseil de
Conformité



Imam Alao Isiacka LIGALI
Membre du Conseil de
Conformité



M. Idrissou MAMA
Membre du Conseil de
Conformité

Coris Bank International Baraka Sénégal



El Hadj Bara DIENE
Président du Conseil de
Conformité



Dr Abdessattar KHOUILDI
Membre du Conseil de
Conformité

CORIS BANK INTERNATIONAL BARAKA, LA SOLUTION ALTERNATIVE POUR TOUS VOS DÉPÔTS ET FINANCEMENTS



La Solution de Financement Islamique
www.corisbankbaraka.com

**CORIS
BANK
INTERNATIONAL**
BARAKA

III

FACTEURS CLES DE SUCCES ET LEVIERS STRATEGIQUES

FACTEURS CLES DE SUCCES ET LEVIERS STRATEGIQUES

1. Les success stories du Groupe s'appuient sur...



2. Avec un développement des leviers stratégiques suivants :

- | | |
|--|---|
| | CONSOLIDATION DE LA POSITION DU GROUPE SUR SES MARCHÉS |
| | CAPTATION DES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE |
| | DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN |
| | RECHERCHE DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE |
| | RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES |
| | DIGITALISATION DE L'OFFRE ET AUTOMATISATION DES PROCESSUS |
| | DÉVELOPPEMENT DES SYNERGIES INTRAGROUPE |

- Plus de proximité, d'innovations et d'accompagnement de la clientèle ;
- Plus de synergie entre les filiales et les succursales du Groupe ;
- Plus de standardisation et de mutualisation de moyens.

IV

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1. Rapport de gestion au 31 décembre 2024

4.1.1. Chiffres clés sur base sociale

Au 31 décembre 2024, à travers les comptes sociaux de Coris Holding il est constaté :

Rubriques	Valeur au 31/12/2023 (En milliards FCFA)	Valeur au 31/12/2024 (En milliards FCFA)	Marges
Fonds propres	90,3	95,2	+ 5,4%
Ressources stables	137,3	156,5	+14,2%
Total bilan	181,8	222,2	+22,2%
Résultat net	23,4	21,7	-7,4%

4.1.1.1. Structure du bilan au 31 décembre 2024

Le bilan de Coris Holding suivant les principaux agrégats, se décline comme suit :

- **Actif**

- **Actif immobilisé** : A fin 2024, l'actif immobilisé net ressort à 174,6 milliards FCFA, contre 112,3 milliards FCFA au 31 décembre 2023, soit une hausse de +55,4% (+62,3 milliards FCFA). Il est constitué des immobilisations financières d'un montant net de 168 milliards FCFA (+61,2%), d'investissements matériels d'une valeur de 4 milliards FCFA (-14,5%), d'investissements immatériels évalués à 1,8 milliards FCFA (+18,9%) et des immobilisations en cours d'une valeur de 636 millions de FCFA.
- **Actif circulant** : Le montant total de l'actif circulant se chiffre à 12,1 milliards FCFA contre 16,8 milliards FCFA au 31 décembre 2023, soit une baisse de 28% à la suite du paiement des sommes dues par les filiales (- 5,5 milliards FCFA sur l'assistance technique et 1,2 milliard FCFA sur les débours).
- **Trésorerie - Actif** : Au 31 décembre 2024, le solde de la trésorerie net ressort à 35,3 milliards FCFA représentant les disponibilités sur les comptes bancaires. Elle enregistre un repli de 32,6% par rapport au 31 décembre 2023 (52,7 milliards FCFA), justifiée par le déblocage de certains DAT.

- **Passif**

- **Capitaux propres** : Les capitaux propres s'élèvent à 95,2 milliards FCFA sur la période. Ils sont constitués du capital social (25 milliards FCFA), des réserves (5 milliards FCFA), du report à nouveau (43,5 milliards FCFA) et du résultat net (21,7 milliards FCFA). Ils se renforcent de 5,4% (+4,9 milliards FCFA) consécutivement à l'affectation de 30% du résultat net de 2023 en réserves.
- **Passif circulant** : Le passif circulant se chiffre à 65,7 milliards FCFA, en hausse de 46,7% (+20,9 milliards FCFA) par rapport à fin 2023. Cette hausse se justifie essentiellement par l'augmentation du compte courant associé à la suite du paiement des dividendes de l'exercice 2023.

4.1.1.2. Structure du compte de résultat au 31 décembre 2024

• Produits

- **Chiffre d'affaires** : Les prestations et assistances diverses rendues aux filiales ont généré sur la période un revenu de 21,3 milliards FCFA, en hausse de 14,2% par rapport à 2023. Les facturations des prestations informatiques portant sur les projets de digitalisation, de sécurisation et de renforcement de l'infrastructure contribuent pour 85% en termes de réalisations au 31 décembre 2024.
- **Produits financiers** : Les prises de participations et les placements génèrent des revenus de 31,4 milliards FCFA soit une hausse de 24,8% par rapport à 2023. Ces produits proviennent principalement des revenus de titres de participation (27,7 milliards FCFA) en hausse de 26,2% et des intérêts bancaires (3,7 milliards FCFA), en hausse de 15,2% (+0,5 milliards FCFA) comparativement au 31 décembre 2023.

• Charges

- **Charges d'exploitation** : Au 31 décembre 2024, le coût des facteurs s'élève à 31,3 milliards FCFA, en hausse de 45,6% par rapport au 31 décembre 2023. Elles comprennent :

- des achats de fournitures de bureau, de carburant, d'électricité et de petits matériels informatiques qui se chiffrent à 259 millions FCFA contre 209 millions FCFA au 31 décembre 2023, soit une hausse de 23,9% (+50 millions FCFA). Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance de l'activité et celle de l'effectif de la Holding ;
- des frais de transport engagés à l'occasion des missions et déplacements du personnel de Coris Holding et des partenaires à sa charge pour un montant de 259 millions FCFA et de frais d'expédition de documents pour 6 millions de FCFA soit un total de 265 millions FCFA sur la période. Ce poste affiche une baisse de 12,6% (-38 millions FCFA) par rapport à 2023 ;
- des services extérieurs qui se fixent à 10,5 milliards FCFA en progression de 101,4% (+6,7 milliards FCFA) comparativement à 2023 et se rapportant à des charges engagées dans le cadre des prestations d'assistance technique aux filiales et des charges inhérentes au fonctionnement et aux activités de Coris Holding ;
- des impôts, taxes et autres obligations fiscales assimilées s'élèvent à 0,9 milliard FCFA contre 0,5 milliard FCFA enregistré en 2023 soit une progression de 76%. Cette hausse s'explique par le paiement de droits d'enregistrement de 221 millions FCFA dans le cadre du dépôt constitué auprès de UBAF dans le cadre du dossier BCA ;
- des charges de personnel d'un montant total de 5,5 milliards FCFA, elles correspondent aux rémunérations brutes, charges patronales et indemnités de fin de carrière. Les charges du personnel progressent de 5% (+267 millions FCFA) en lien avec l'évolution des effectifs qui passe de 116 collaborateurs en 2023 à 144 à fin 2024 (+28 entre les deux périodes). Cette hausse vise à soutenir la dynamique de croissance des activités du Groupe et des filiales mais également la prise en charge des projets structurants ;
- des dotations aux amortissements qui s'élèvent à 2,4 milliards FCFA contre 1,4 milliard FCFA au 31 décembre 2023, soit une hausse de 1 milliard FCFA.

- **Charges financières** : ce poste qui ressort à 8,5 milliards FCFA, est constitué d'une part des intérêts courus sur les emprunts obligataires et le compte courant de l'associé pour 6,9 milliards FCFA et d'autre part d'une provision pour dépréciation de 1,6 milliard FCFA constituée pour les participations détenues par Coris Holding sur CMF ;

• Résultat net

Au terme de l'exercice 2023, Coris Holding exteriorise un résultat net bénéficiaire de 21,7 milliards FCFA en baisse de 7,4% (-1,7 milliard FCFA) par rapport à 2023.

4.1.2. Chiffres clés sur base consolidée

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe Coris a enregistré l'obtention des agréments pour l'implantation de Coris Méso Finance en Côte d'Ivoire et au Bénin. Ces deux entités dont les activités ont officiellement été lancées en fin décembre 2024 et janvier 2025, seront prises en compte dans la consolidation de 2025.

Le périmètre de consolidation de Coris Holding au 31 décembre 2024 prend en compte (07) filiales bancaires avec deux (02) succursales et une filiale de méso Finance (CMF SA Burkina Faso).

Les filiales bancaires sont implantées au Burkina Faso (CBI SA), en Côte d'Ivoire (CBI Côte d'Ivoire), au Mali (CBI Mali), au Togo (CBI Togo), au Bénin (CBI Bénin), au Sénégal (CBI Sénégal) et en Guinée (CBI Guinée). Les deux (02) succursales sont celles de CBI SA au Niger et de CBI Sénégal en Guinée-Bissau.

4.1.2.1. Actif du bilan consolidé

- **Créances interbancaires**

Les opérations de trésorerie et interbancaires du Groupe extériorisent un encours au 31 décembre 2024 de 583,9 milliards FCFA à l'actif. Cet encours s'inscrit en hausse de 40,6% (+168,6 milliards FCFA) comparativement à l'exercice 2023. La hausse annuelle est portée principalement par les comptes correspondants (+86,9 milliards FCFA) et le solde Banque Centrale (+59,3 milliards FCFA).

La filiale de CBI SA enregistre au cours de l'exercice 2024, une progression de 71,7 milliards FCFA sur l'encours des opérations de trésorerie et interbancaires. Cette hausse est observée essentiellement sur le solde Banque Centrale (+35,8 milliards FCFA) et les comptes de prêts (+18,6 milliards). Aussi, au niveau de CBI CI, une progression de 71,5 milliards de FCFA est affichée sur l'encours d'opérations de trésorerie et interbancaires comparativement à décembre 2023, tirée par les comptes correspondants (+62,8 milliards FCFA) et le solde Banque Centrale (+47,5 milliards FCFA). La même tendance sur le solde Banque Centrale et les comptes correspondants s'observe sur les filiales du Bénin (+7,4 milliards FCFA sur le solde Banque Centrale et +3,6 milliards FCFA sur les comptes correspondants) et de la Guinée (+6 milliards FCFA sur le solde Banque Centrale et +16,4 milliards FCFA sur les comptes correspondants).

En revanche, l'encours des opérations de trésorerie se contracte au niveau de CBI Sénégal (-6,4 milliards de FCFA), CBI Togo (-5,6 milliards de FCFA) et CBI Mali (-2,2 milliards de FCFA).

- **Créances sur la clientèle**

Les crédits directs octroyés par les entités du Groupe affichent un encours de 2 923,5 milliards FCFA au 31 décembre 2024. Le niveau des emplois nets à la clientèle progresse en une année de 3,9% (+109 milliards FCFA). Cette hausse est portée par les crédits à moyen terme, à long terme et les créances en souffrance pendant que les crédits à court terme baissent au cours de 2024 de 5,3 milliards FCFA. La progression de l'encours de crédits à moyen terme s'observe sur les filiales du Mali (+24,1 milliards FCFA), de la Guinée (+14,1 milliards FCFA), du Togo (+8,6 milliards FCFA). La dynamique sur les emplois à long terme (+5,2 milliards FCFA) est portée essentiellement par CBI SA (+4,4 milliards FCFA) et CBI Guinée (+1,4 milliard FCFA). Le taux brut de dégradation ressort à 9,2% contre 5,6% enregistré en 2023.

- **Titres de placement**

Au terme de l'exercice 2024, les obligations et autres titres s'établissent à 2 505,2 milliards de FCFA en progression de 5,1% (+120,5 milliards de FCFA) depuis 2023. Cet encours au 31 décembre 2024 est constitué de 5,8% (146,2 milliards de FCFA) de Certificats Nominatifs d'Obligations (CNO) suite à la titrisation de certaines créances sur la clientèle. Courant 2024, les CNO progressent de 11,9% (+15,5 milliards de FCFA).

- **Immobilisations financières**

Le poste des immobilisations financières comprenant les autres participations dans les entités hors du périmètre de consolidation ou en phase de création (CMF Côte d'Ivoire, CMF Sénégal et CMF Bénin, Afreximbank, Coris Africa, ...), s'établit à 9,5 milliards de FCFA au 31 décembre 2024 comme en fin 2023.

4.1.2.2. Passif du bilan consolidé

- **Dettes interbancaires**

Le niveau consolidé des dettes interbancaires du Groupe Coris progresse depuis fin 2023 de 5,4% (85,3 milliards de FCFA) et s'établit à 1 671,3 milliards de FCFA. Au cours de l'exercice, CBI Togo a procédé au reclassement en dettes interbancaires des DAT des Institutions de Microfinance (19,9 milliards de FCFA) précédemment logés dans les encours de la clientèle. Aussi, la hausse constatée sur l'encours de DAT sur filiale du Benin (+17,1 milliards FCFA) porte l'encours consolidée à 86,7 milliards FCFA au 31 décembre 2024 en progression de 51,4 milliards FCFA (+145,9%) en un an. L'encours des comptes de dépôts à vue des correspondants bancaires, portés essentiellement par la filiale de CBI Côte d'Ivoire (+35,2 milliards de FCFA), sont en croissance annuelle de 40,4 milliards FCFA (+82,6%). Le niveau du refinancement Banque Centrale est hausse 2% et s'établit à 1 266 milliards FCFA en fin 2024.

- **Dettes à l'égard de la clientèle**

Au cours de l'exercice 2024, 13 agences bancaires et 2 agences de méso finance viennent renforcer la proximité des entités du Groupe Coris avec sa clientèle. L'élargissement du maillage a permis de collecter plus de ressources de la clientèle.

L'encours des dépôts de la clientèle consolidée des entités du Groupe progresse depuis 2023 de 7,4% (+268,2 milliards de FCFA) et se fixe à 3 908,2 milliards de FCFA au 31 décembre 2024. Cette progression est portée principalement par les comptes à vue (+178,7 milliards de FCFA), les comptes d'épargne (+92,3 milliards de FCFA) et les dépôts de garantie (+56 milliards de FCFA). Cependant, les autres comptes de dépôts de la clientèle s'inscrivent en baisse depuis fin 2023.

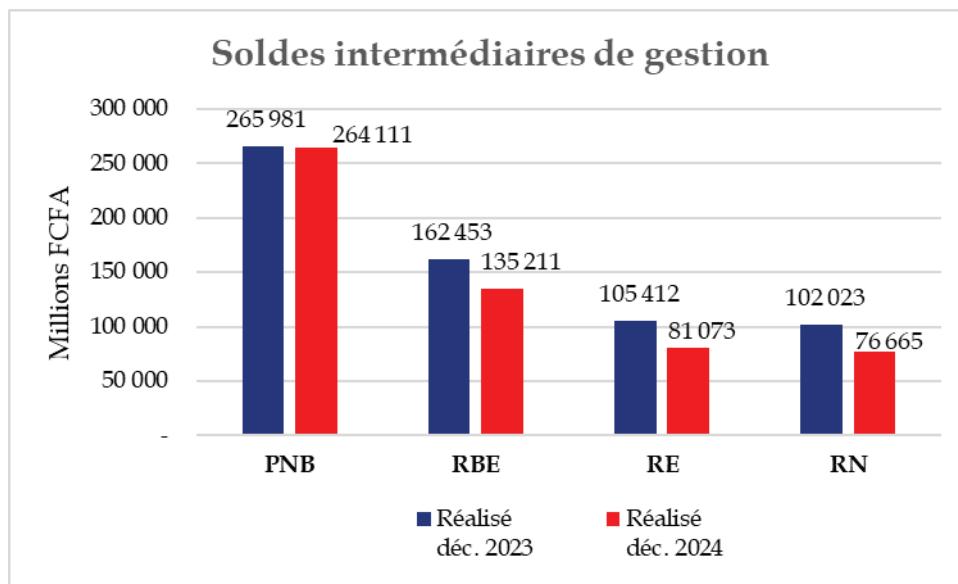
- **Capitaux propres consolidés**

Les comptes consolidés du Groupe présentés au 31 décembre 2024 extériorisent des fonds propres bruts de 517,3 milliards FCFA, en renforcement de 9,2% (+43,7 milliards FCFA) depuis fin 2023. Cela s'explique par les performances des filiales en termes de résultats et la politique conservatrice de distribution de dividendes du Groupe qui privilégie le renforcement des capacités d'intervention des filiales.

4.1.2.3. Engagements hors bilan

Les financements par signature donnés par le Groupe s'établissent au 31 décembre 2024 à 1 122,9 milliards de FCFA, en repli de 23,9% (-352,3 milliards de FCFA) comparativement à 2023. Cette baisse est observée sur les engagements de garantie (-28,7% ; -312,9 milliards de FCFA), en lien avec des apurement des cautions et avals de traitements, notamment au niveau de CBI SA (-195,9 milliards de FCFA), CBI Sénégal (-51,9 milliards de FCFA), CBI Mali (-31,2 milliards FCFA), CBI Togo (-26 milliards FCFA).

4.1.2.4. Compte de Résultat consolidé



- **Produit Net Bancaire** : au cours de l'exercice 2024, l'activité des entités du Groupe a permis la formation d'un Produit Net Bancaire consolidé à 264,1 milliards FCFA, quasiment dans les mêmes proportions qu'en 2023. Ce PNB est constitué à hauteur de 180,1 milliards FCFA (68,2%) de marge d'intérêts globale, contre 187,8 milliards FCFA (70,6%) en 2023. La baisse constatée sur la marge d'intérêts globale est expliquée essentiellement par une progression des charges d'intérêts sur les ressources depuis la révision de la politique monétaire de la BCEAO avec le rehaussement du taux directeur. Aussi, suivant les recommandations des missions de la Commission Bancaire, des engagements productifs en 2023 ont été déclassés en créances en souffrance ou en perte en 2024, réduisant ainsi la marge d'intérêts sur la clientèle en 2024 ;
- **Charges générales d'exploitation** : les charges générales d'exploitation comptabilisées pour l'exercice 2024, s'établissent à 128,9 milliards FCFA. Elles évoluent en une année de 24,5% (+25,4 milliards FCFA) en lien avec l'élargissement du réseau d'agences, le renforcement des effectifs et l'inflation mondiale constatée ;
- **Coût du risque** : le Groupe Coris, courant 2024, constitue une dotation nette aux provisions de 54,2 milliards FCFA afin de mitiger les pertes éventuelles sur les risques opérationnels et ceux liés à l'activité de crédit. Comparativement à l'exercice précédent, une baisse de 5% (-2,9 milliards FCFA) est constatée sur le coût net du risque ;
- **Résultat Net** : Le Groupe extériorise au terme de l'exercice 2024, un Résultat Net Consolidé de 76,7 milliards FCFA. Ce niveau du résultat intègre 632 millions FCFA de gains sur cession d'actifs immobilisés et 5,0 milliards FCFA de charge fiscale. En comparaison à l'exercice précédent, le Résultat Net du Groupe se contracte de 24,8% (-25,3 milliards FCFA) et s'établit à 54,6% des objectifs budgétaires au 31 décembre 2024. La part du Groupe dans le Résultat Net réalisé en fin 2024 s'élève à 53,0 milliards FCFA en repli de 26,7% (-19,3 milliards FCFA) en un an.

4.1.2.5. Ratios prudentiels

Le Groupe respecte tous les ratios prudentiels édictés par la BCEAO. Ci-dessous le tableau récapitulatif des ratios prudentiels au 31 décembre 2024.

Liste des normes prudentielles	Niveau à respecter 2024	Niveau observé	Niveau observé	Niveau observé	Situation de l'établissement
		déc-22	déc-23	déc-24	
A. Normes de solvabilité					
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	>= 8,5%	12,09%	12,78%	12,17%	CONFORME
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	>= 9,5%	12,41%	13,08%	12,46%	CONFORME
Ratio de solvabilité total (%)	>= 12,5%	13,36%	13,96%	13,34%	CONFORME
B. Norme de division des risques					
Norme de division des risques	<= 25%	22,58%	19,00%	21,58%	CONFORME
C. Ratio de levier					
Ratio de levier	>= 3%	4,54%	5,30%	5,94%	CONFORME
D. Autres normes prudentielles					
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	<= 25%	0,92%	1,05%	1,05%	CONFORME
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	<= 15%	0,03%	0,03%	0,03%	CONFORME
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	<= 60%	0,03%	0,06%	0,05%	CONFORME
Limite sur les immobilisations hors exploitation	<= 15%	7,88%	8,40%	7,49%	CONFORME
Limite sur le total des immobilisations et des participations	<= 100%	38,15%	37,39%	39,23%	CONFORME
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	<= 20%	12,72%	14,89%	16,50%	CONFORME

4.2. Rapport Responsabilité Sociétale d'Entreprise

1.1.1. La politique RSE du Groupe

Le Groupe Coris, acteur incontournable de l'essor des économies africaines assume pleinement son engagement de développement durable dans ses zones de présence. Avec sa vision « *Etre le Groupe bancaire et financier panafricain de référence, leader dans les offres bancaires, de méso finance et dans l'innovation* », la dynamique commerciale impulsée au sein des filiales et de leurs succursales impacte positivement les différentes sociétés et leurs environnements. Le Groupe a donc mis en place une démarche structurée qui est formalisée par une Politique RSE.

Les lignes directrices en matière de responsabilité sociétale sont définies par la Politique RSE du Groupe et se veut être le cadre formel de la contribution de Coris Holding et de ses entités aux Objectifs de Développement Durable adoptés par l'Organisation des Nations Unis en 2015. Sa mise en application permet au Groupe de rendre compte à ses parties prenantes de ses efforts et des résultats obtenus en termes de responsabilité sociétale à travers un rapport dédié.

Coris Holding a ainsi mis en place une gouvernance animée par une culture d'éthique, de transparence, de redevabilité et de reconnaissance des intérêts des parties prenantes afin d'intégrer la RSE dans ses activités, ses décisions et ses relations avec les parties prenantes. Ses ambitions en la matière sont, entre autres, d'être une Compagnie financière :

- faisant preuve d'éthique et d'intégrité ;
- respectant scrupuleusement la réglementation en vigueur sur les marchés ;
- protégeant les intérêts de ses clients et partenaires ;
- œuvrant en faveur de la protection de l'environnement et du climat ;

- assurant le plein épanouissement de son personnel ;
- soutenant le développement des communautés.

Chacune de ses ambitions est déclinée en engagements qui font l'objet d'initiatives visant l'atteinte des objectifs escomptés. La gouvernance RSE implique plusieurs acteurs à tous les niveaux de l'organisation, en particulier le Conseil d'Administration qui approuve la Politique RSE, suit les performances RSE et s'assure de :

- la pertinence des ambitions et engagements RSE par rapport aux valeurs et à la stratégie de Coris Holding et de ses entités ;
- la cohérence avec la politique de gestion des risques ;
- l'efficacité des initiatives RSE et l'effectivité des résultats obtenus.

1.1.2. La Fondation Coris au cœur de l'engagement sociétal du Groupe

La **Fondation Coris** est un acteur majeur de l'engagement sociétal du Groupe sur toute l'étendue de son territoire d'implantation. Créeée depuis le 13 octobre 2013 et par la Loi n° 10/92/ADP du 15/12/1992 portant liberté d'association au Burkina Faso, elle jouit de la capacité juridique depuis le 26 novembre 2015, date de la publication de son Récépissé de déclaration d'association N° 2015-861/MATD/SG/DGLPA/DOASOC du 26 octobre 2015 au Journal Officiel du Burkina Faso. Elle œuvre avec les filiales et leurs succursales à la réalisation de leurs engagements citoyens dans les domaines de la promotion de l'entreprenariat, de l'éducation, de la santé et de la cohésion sociale. Ces axes d'intervention sont retenus par l'organe de gestion qui valide les projets qui lui sont soumis.

Le Groupe, au cours de l'exercice 2024 a une fois de plus été très actif dans plusieurs volets notamment :

- **La santé** avec des soutiens multiformes visant à l'amélioration des conditions sanitaires des communautés, la participation à la lutte contre certaines maladies en corrélation avec les organes de santé et les lignes de conduites édictées par les Ministères en charge. Des actions concrètes notamment la mise à disposition de fonds conséquents pour la prise en charges médicales des couches vulnérables, des équipements fournis à de nombreux centres médicaux, des dons de médicaments, des journées de dons de sang ont été réalisées à **plus de centaines de millions** de FCFA.
- **Le soutien aux couches vulnérables** à travers des dons de vivres, de matériels, des soutiens financiers et la réalisation d'infrastructures à plusieurs centaines de millions.
- **L'éducation** : le Groupe résolument engagé pour la promotion de l'excellence contribue significativement à la mise à disposition des infrastructures de base et à l'accompagnement des actions de promotion à travers la distribution de kits, de comptes d'épargne conséquemment approvisionnés et l'octroi d'importantes bourses scolaires.
- **La promotion de l'entreprenariat** : la dynamique commerciale impulsée au sein du Groupe pour l'accompagnement de sa cible de prédilection notamment les PME/PMI impacte sur les actions de promotion de l'entreprenariat. A ce titre, au cours de l'année 2024, le Groupe activement accompagné les initiatives de développement des projets de plus de 700 entreprises à hauteur de plus de **50 000 000** FCFA. Cet apport était soutenu par la Fondation Coris.
- **La culture** : domaine de cohésion sociale et répondant parfaitement à une des valeurs du Groupe qui est la « **Sociabilité** », occupe une place de choix dans les actions RSE.
- **Environnement** : les actions en faveur de l'environnement constituent des priorités au sein de Groupe. Ainsi, une politique environnementale et sociale est mise en place avec une démarche cohérente tenant compte de la catégorisation des risques environnementaux et sociaux. A cet effet le filtrage est effectué à partir des demandes de financement des projets. Aussi, d'autres actions sont menées en faveur de la cause environnementale et sociale. Les actions de protection de l'environnement et de la biodiversité, de reboisement, de salubrité ont entre autres été des volets d'attention particulière au sein du Groupe.

V

RAPPORT DE LA DIRECTION GENERALE

RAPPORT DE LA DIRECTION GENERALE

1. Projets structurants

Au titre des projets structurants les réalisations sont entre autres :

- la **digitalisation** de la souscription à l'internet banking « **MyCoris Bank** » permettant au client Coris Bank International de souscrire et d'accéder à son compte à tout moment et partout dans le monde pour réaliser ses opérations bancaires notamment les demandes de chéquiers, de cartes bancaires, de consultations de solde, de virements, de paiements de factures...;
- la **dématerrialisation** des demandes de carte qui sont désormais initiées depuis la plate-forme de MyCoris Bank par le client sans l'intervention d'un agent ;
- le **déploiement** d'une plateforme CSA (Customer Service Assistance) pour la gestion et le suivi des demandes du client à partir de la solution MyCoris Bank ;
- la **mise à jour** des données des fiches clients pendant le déploiement de la solution MyCoris Bank ;
- le **démarrage** du pilote de l'interopérabilité Groupe entre nos guichets bancaires pour trois filiales pilotes (CBI Bénin, CBI Burkina Faso et CBI Togo) ;
- le **déploiement** de Coris Money en Guinée et Guinée Bissau avec l'intégration de l'anglais et du portugais.

Au titre des perspectives, tous les chantiers digitaux seront poursuivis pour un déploiement intégral dans toutes les filiales et succursales en 2025. Nous pouvons citer notamment :

- la finalisation du déploiement de MyCoris Bank Retail et le déploiement de la version Corporate ;
- l'automatisation de l'ouverture de compte bancaire via MyCoris Bank ;
- la **finalisation** du déploiement de l'interopérabilité Groupe ;
- la **mise en production** de l'Interopérabilité Régionale PiSFN (BCEAO) pour toutes les filiales UEMOA ;
- la **réalisation** de l'Interopérabilité de Coris Money entre toutes les filiales ;
- le **déploiement** de MyCoris Bank et Coris Money à CBI Tchad ;
- l'automatisation de certains processus avec la mise en place de Robots (RPA) ;
- l'automatisation de la demande de crédit à la consommation ;
- Etc.

2. Offres et positionnement du Groupe

2.1. Une offre diversifiée, innovante et une politique de proximité pertinente

Le Groupe, sur l'ensemble de ses marchés, poursuit le renforcement de ses offres à travers le déploiement de nouveaux produits et services innovants répondant aux besoins de la clientèle.

De nouvelles solutions et des concepts innovants comme « **Coris Digital Banking** » matérialisé par le déploiement la plateforme « **MyCoris Bank** » le Mobile Banking; « **Rapidex New** » la solution de transfert et d'interopérabilité inter-filiale CBI et **Coris Clearing** évolué, la nouvelle plateforme d'encaissement des chèques et effets, ont été également proposés aux marchés ainsi que l'élargissement des packages.

Le tableau ci-dessous résume les offres classiques de produits et services du Retail et du Corporate Banking :

Banque de détail

Comptes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comptes Epargnes ➤ Compte Chèque Particulier ➤ Compte Chèque Salarié ➤ Compte Secteur informel ➤ Compte Diaspora ➤ Package ➤ Compte de dépôt à Terme (DAT)
Crédits et prêts	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Découvert ➤ Crédit Immobilier ➤ Crédit de Consommation ➤ Crédit Agricole ➤ Prêt Scolaire ➤ Prêt Fête ➤ Prêt Assur
Solutions Digitales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Coris Money via application et USSD (Mobile Money) ➤ Cartes bancaires régionale adossées aux comptes (UE-MOA) ➤ Cartes bancaires VISA adossées aux comptes (Classic, Gold et Infinite) ➤ Cartes bancaires prépayées (régionale GIM UEMOA, Internationale VISA) ➤ La banque en ligne E-Coris ➤ Mobile Banking (MyCoris Bank) ➤ Coris SMS (sms Banking) ➤ E-Relevé (PDF, EXCEL) ➤ GAB ➤ Cardless ➤ Dépôt d'espèce au GAB
Services bancaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Opérations de change ➤ Virements ➤ Transferts/Virements ➤ Cautions Bancaires ➤ Attestations ➤ Bancassurance ➤ Solutions de transfert rapide d'argent ➤ Transfert interopérable CBI (Rapidex New) ➤ Autres services...
Service Client	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Centre d'appel ➤ Web widget (site web) ➤ WhatsApp ➤ Facebook Messenger ➤ E-mail, ...

Corporate Banking

Comptes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Compte Société Anonyme - SA ➤ Compte Société à Responsabilité Limitée - SARL ➤ Compte Entreprise Individuelle ➤ Compte Associations/ Coopératives ➤ Compte ONG, Structures de l'Etat et des Collectivités ➤ Compte de Dépôt à Terme (DAT)
Crédits, Cautions et Avals d'effets	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Crédits de Trésorerie ➤ Crédit Immobilier ➤ Crédit de Consommation ➤ Crédit de Fonctionnement ➤ Crédit d'Investissement ➤ Cautions sur Marchés Publics ➤ Cautions Fiscales ➤ Avals d'Effets de Commerce
Solutions digitales	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Coris Money via application et USSD (Mobile Money) ➤ Cartes bancaires régionale adossées aux comptes (UEMOA) ➤ Cartes bancaires VISA adossées aux comptes (Classic, Gold et Infinite) ➤ Cartes bancaires prépayées (régionale GIM UEMOA, Internationale VISA) ➤ La banque en ligne E-Coris Corporate ➤ Coris Clearing ➤ E-Swift ➤ Coris SMS (sms Banking) ➤ E-Relevé (MT 940, MT 101, AFB 120, PDF, EXCEL) ➤ TPE (Terminal de Paiement Electronique)
Services bancaires	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Opérations de change ➤ Virements ➤ Transferts ➤ Cautions Bancaires ➤ Attestations ➤ Bancassurance ➤ Solutions de transfert rapide d'argent ➤ Autres services...
Service Client	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Centre d'appel ➤ Web widget (site web) ➤ WhatsApp ➤ Facebook Messenger ➤ E-mail, ...

2.2. Positionnement du Groupe

En termes de total bilan, Coris Bank International première filiale du Groupe maintient sa position de leader du marché bancaire burkinabè avec une part de marché de **26,8%** et les filiales au Togo et au Bénin font partie du Top 5 dans le classement national.

Le tableau ci-dessous présente les différents positionnements :

Pôle Banque	Année de création	Part de marché (Total Bilan) au 31 décembre 2023	Part de marché (Total Bilan) au 31 décembre 2024	Classement 2023	Classement 2024	Évolution annuelle du classement	Nombre d'acteurs
CBI Burkina Faso	2008	26,05%	26,80%	1	1	➡ 0	16
CBI Niger	2019	6,77%	8,10%	8	6	⬆ 2	14
CBI Côte d'Ivoire	2013	4,50%	4,20%	7	8	⬇ -1	28
CBI Mali	2014	4,45%	4,80%	8	8	➡ 0	14
CBI Togo	2015	11,77%	14,90%	3	3	➡ 0	14
CBI Bénin	2016	12,00%	11,40%	3	4	⬇ -1	14
CBI Sénégal	2016	5,18%	4,00%	7	9	⬇ -2	29
CBI Guinée	2021	1,70%	2,40%	16	15	⬆ 1	21
CBI Guinée Bissau	2022	11,82%	13,00%	5	5	➡ 0	6
CBI Tchad	2024	11,82%	14,90%		4		10
Total							166

A l'image de 2023, le Groupe se positionne au troisième rang en termes de total bilan avec une part de marché de 8,6% dans le classement des principaux groupes bancaires (contre une part de marché de 8,8% en 2023).

Coris Holding avec une part de marché de **11,5%**, occupe la **2^{ème}** position dans le classement des compagnies financières en 2024 le même rang qu'en 2023 pour une part de marché de 11,9%.

3. Système de management de la Qualité

Une dynamique de démarche qualité est insufflée au sein du Groupe afin de poursuivre la bonne prise en charge des clients et leur assurer la meilleure expérience client du marché. Dans cette démarche, toutes les anciennes filiales sont certifiées ou en cours de certification. Les nouvelles filiales sont dans la même dynamique.

Filiales	Année de certification	Version	Année de recertification et version
CBI Burkina Faso	2010	ISO 9001-V 2008	2013, ISO 9001-V 2008 2016, ISO 9001-V 2015 2019, ISO 9001-V 2015 2022, ISO 9001-V 2015
CBI Mali	2019	ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015
CBI Togo	2019	ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015
CBI Bénin	2020	ISO 9001-V 2015	2022, ISO 9001-V 2015

4. Distinction honorifique

Au cours de l'année, le Groupe a reçu le prix du « **Best Trade Partner Bank Francophone Africa 2024** » décerné par IFC à Barcelone.



5. Notation financière

A travers une démarche formalisée et rassurante, le Groupe Coris conforte ses relations avec ses partenaires. Ainsi, **Bloomfield**, l'agence de notation financière du Groupe, a procédé au cours de la période à une revue annuelle du rating.

CONSTRUISSONS UNE RELATION DURABLE AVEC VOUS



La Solution PME

<https://corismeso.finance>



VI

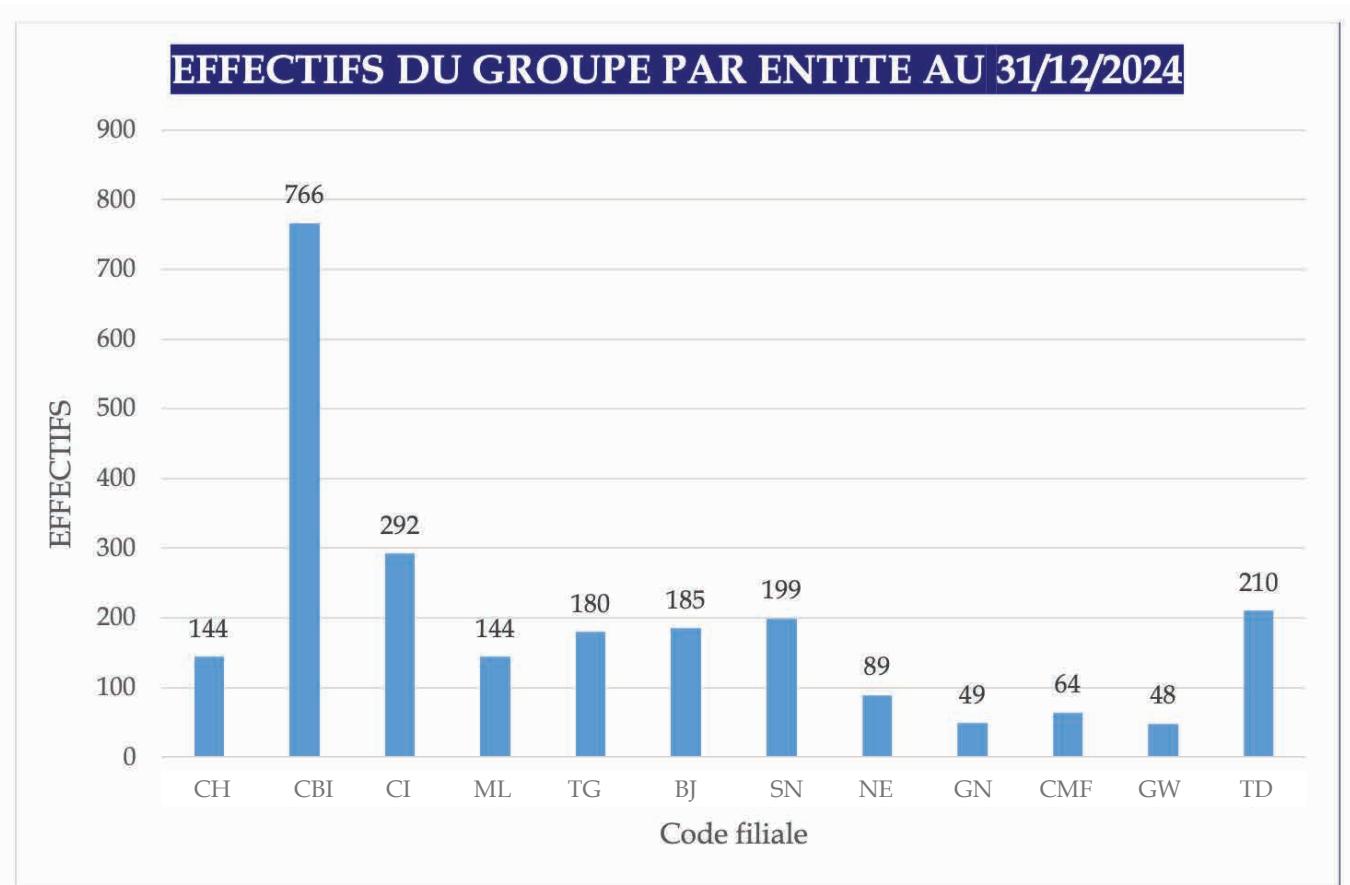
CAPITAL HUMAIN

CAPITAL HUMAIN

1. Bilan social 2024

1.1. L'effectif global

Au 31 décembre 2024, le Groupe compte **2 370** salariés contre **1 897** salariés au 31 décembre 2023. Cette variation correspond à une augmentation nette des effectifs de **473 salariés** soit une hausse de **24,93 %** en valeur relative.

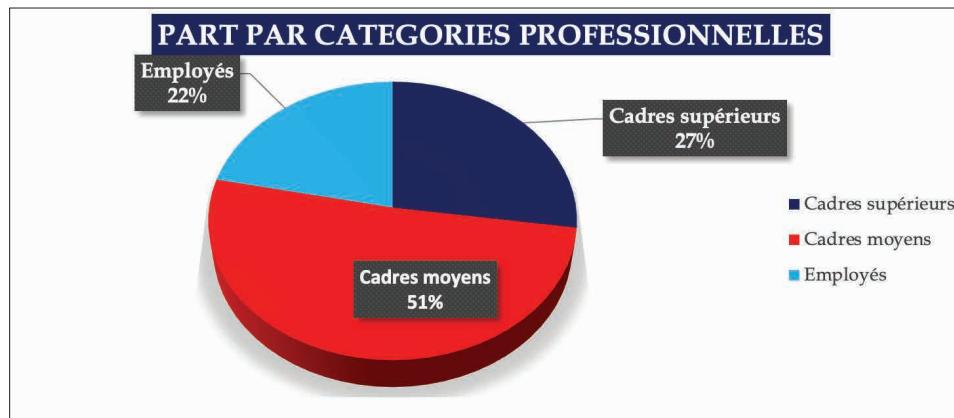


Graphique 1: Répartition des effectifs par entité

1.2. L'effectif par catégories professionnelles

La cartographie des métiers au sein du Groupe révèle que les emplois d'exécution et d'application concentrent **73%** des ressources contre **27%** pour les emplois de conception ou d'encadrement.

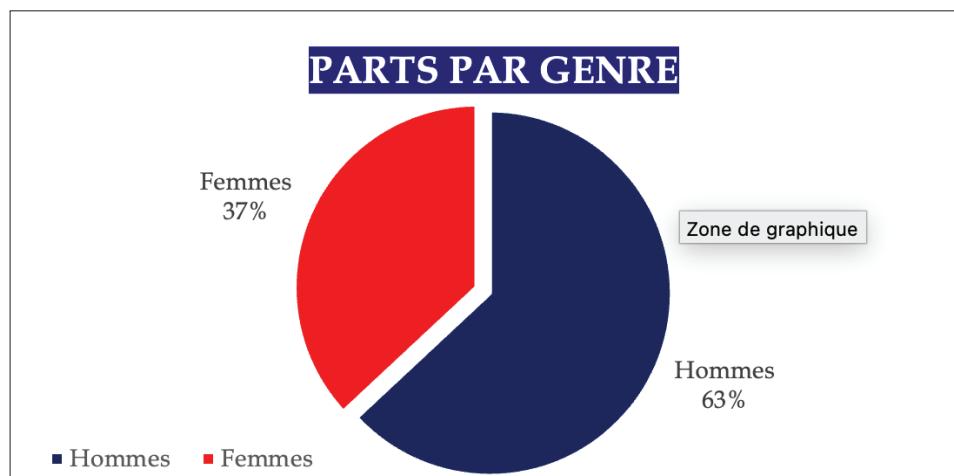
Cette concentration des cadres moyens et des employés (73%) reflète une stratégie orientée sur l'efficacité opérationnelle et la gestion quotidienne des activités sous la supervision des cadres supérieurs (27%). En effet, en moyenne, chaque cadre supérieur ne supervise pas plus de trois agents.



Graphique 2: Répartition des effectifs par catégorie professionnelle

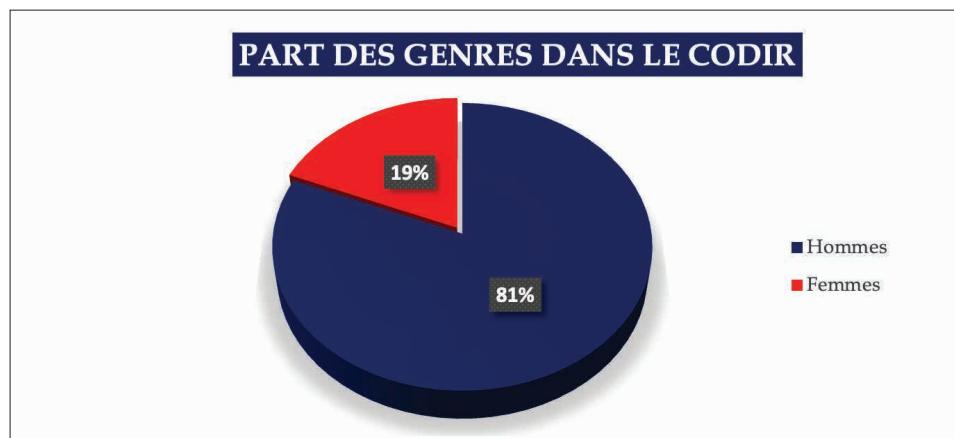
1.3. L'effectif par genre

L'effectif du Groupe est constitué de **36,92% de femmes** et **63,08% d'hommes**. Cette répartition est globalement conforme aux recommandations du système des Nations Unies et de l'Union Africaine qui plaide pour un quota d'au moins 30% de femmes au sein des organisations. Comparé au taux issu des données de 2023, le taux des femmes a enregistré une hausse de 1,43%.



Graphique 3: Répartition des effectifs par genre

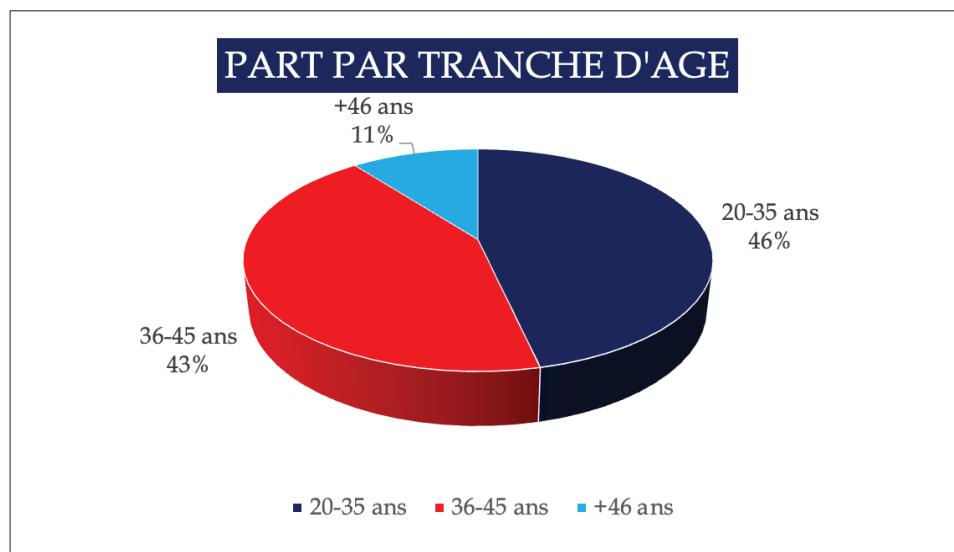
Dans les Comités de direction, la représentation des femmes est de **18,69%** en 2024 contre **17,65%** en 2023 et celle des hommes est de **81,31%** contre **82,35%** en 2023. La représentation des femmes est en légère hausse (1,04%) par rapport au 31 décembre 2023.



Graphique 4: Répartition des effectifs par genre dans les Comités de direction des entités

1.4. L'effectif par tranche d'âge

L'effectif du Groupe est relativement jeune. En effet, les tranches 20 à 35 ans, 36 à 45 ans et plus de 46 ans présentent des taux respectifs de **46,46%**, **43,08%** et **10,46%** d'agents. Cette jeunesse empreint au Groupe son dynamisme.



Graphique 5: Répartition des effectifs par tranche d'âge

2. Code de déontologie, éthique et culture d'entreprise

Le Groupe Coris dispose d'un Code de déontologie applicable à tous les collaborateurs, à tous les niveaux. Grâce à l'exemplarité de chaque acte posé au quotidien, nos collaborateurs assurent à nos clients les meilleurs services du marché bancaire dans leurs pays respectifs.

Cette culture de l'excellence, forgée sur une culture d'entreprise et d'appartenance aux valeurs fortes du Groupe Coris et un leadership modèle engageant, lui garantit son beau positionnement sur l'échiquier international.

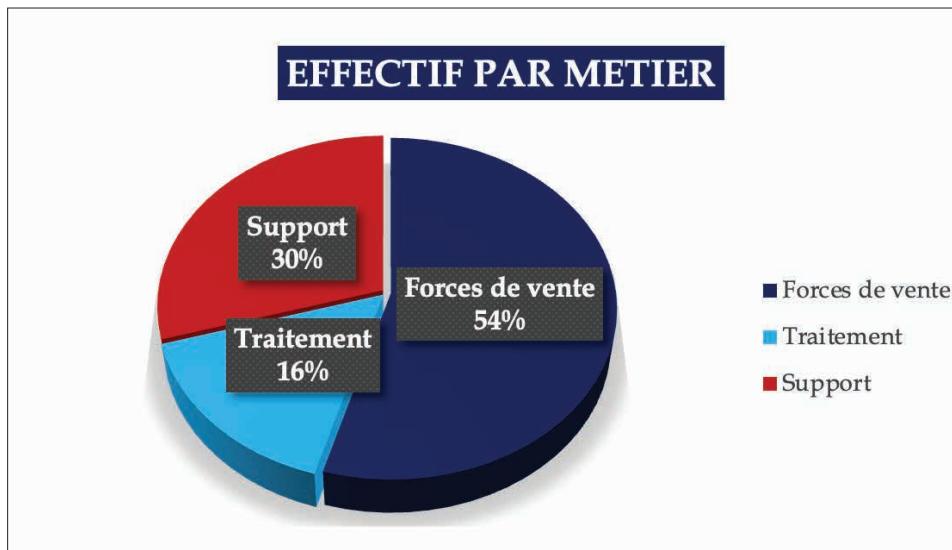
3. Métiers et compétences

La répartition des effectifs par métier se présente comme suit :

Intitulés	Valeur en 2023 (en nombre)	Valeur en 2024 (en nombre)	Progressions
Force de vente	54,47%	54,47%	-
Métiers du traitement (opérations et informatique)	11,51%	15,95%	+4,40%
Fonctions supports	34,02%	29,58%	-4,44%

Ces taux démontrent une stabilité globale du Groupe dans ses différentes composantes.

Le léger recul des supports (-4.44%) au profit des métiers du traitement s'explique par la poursuite des activités de digitalisation des processus et des services offerts.



Graphique 6: Répartition des effectifs par métier

4. Sécurité sociale et financière

L'exercice 2024 a été particulièrement marqué par un climat social apaisé au sein du Groupe Coris. La Direction du Capital Humain et de l'Administration Générale a accompagné les différentes filiales à travers des séminaires dont l'objectif était d'améliorer la qualité du management.

Les formations en management et les différentes initiatives mises en place au dernier trimestre 2023 et au cours de l'année 2024, telles que l'animation d'ateliers d'intelligence collective au sein des filiales et succursales, la mise en place de dispositifs de gestion des carrières et des avancements, les séminaires en présentiels organisés par chaque filière de métier, les team building, les cérémonies de présentation de vœux, la célébration de la fête du travail le 1^{er} Mai avec la Direction Générale et l'instauration d'un dialogue permanent avec les représentants du personnel ont contribué à renforcer la cohésion sociale et le bien-être des travailleurs.

En outre, les managers et les représentants du personnel ont tenu des rencontres régulières afin de pérenniser ce climat de confiance et de sérénité propice au développement des activités du Groupe.

La population du Groupe est relativement jeune et est perpétuellement à la recherche de nouveautés et de défis. Pour cette population, la question de la fidélisation est un enjeux majeur parce qu'elle a une grande sensibilité aux aspects liés à la notoriété de la marque employeur, au développement personnel, au salaire, au style de management, à la définition des objectifs smart à atteindre à leurs postes de travail dans un horizon temporel, à la flexibilité des horaires de travail, à la séparation entre la vie professionnelle et la vie privée, à l'appartenance à une communauté avec ses codes, aux perspectives de carrière, etc. Face à ces défis, des actions de soutien et de renforcement des capacités des managers, l'opérationnalisation du plan de succession, l'élaboration de plans de carrière et la mise en œuvre des orientations émanant de l'audit organisationnel pourraient contribuer à la prise en charge de certaines attentes de cette population.



Nous prévoyons des lendemains meilleurs
pour vous !



VII

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

1. Dispositif global de gestion des risques

L'organisation du dispositif global de gestion des risques de Coris Holding s'inspire des dispositions de la circulaire n°04-2017/CB/C relative à la gestion des risques des établissements de crédit et des compagnies financières dans l'UMOA.

Le dispositif global de gestion des risques de Coris Holding SA est structuré comme suit :

- **Première ligne de défense** : elle concerne les entités opérationnelles dont les missions consistent au pilotage de la performance de la gestion des risques dans les opérations, l'intégration du cadre de gestion des risques et de pratiques saines de gestion du risque dans les procédures opérationnelles et l'assurance de l'efficacité de la gestion des risques au niveau des opérations.

Cette ligne de défense permet la maîtrise des activités au quotidien en mettant en œuvre les pratiques les plus efficaces de gestion des risques au niveau de chaque processus et en communiquant les informations appropriées à la deuxième ligne de défense. Elle a la responsabilité de la mise en œuvre des mesures correctives permettant de remédier aux déficiences des processus et des contrôles.

- **Deuxième ligne de défense** : elle regroupe les fonctions de Contrôle permanent, Conformité et Risques. Elles sont chargées d'élaborer et mettre en œuvre un cadre de gestion des risques qui couvrent l'ensemble des activités et processus de la Banque. Ce cadre prend en compte les politiques, processus, procédures ainsi que des systèmes et outils de gestion des risques. Elles sont garantes de l'efficacité du cadre de gestion des risques qui englobe l'identification, l'évaluation/méthodes, les contrôles/limites, le pilotage et le reporting sur l'exhaustivité des risques y compris les risques émergents.

Cette ligne de défense a pour objectifs la structuration, l'animation et la maintenance du dispositif de gestion des risques notamment en proposant le cadre normatif général dans lequel doit s'exercer la gestion du risque. Elle développe les meilleures pratiques de gestion des risques et dissémine la culture des risques à tous les niveaux. Elles veillent à ce que l'ensemble du dispositif soit cohérent, aligné aux bonnes pratiques internationales et conforme aux dispositifs réglementaires. Elles rendent compte au conseil d'administration par l'entremise du comité des risques après consultation de la Direction Générale.

- **Troisième ligne de défense** : elle concerne les fonctions Audit Interne dans les filiales et Inspection Générale au niveau Coris Holding. Leurs missions consistent donner aux organes de gouvernance une assurance raisonnable quant à la qualité et l'efficacité du système de contrôle interne, vérifier l'efficacité des pratiques de gestion du risque, confirmer le niveau de conformité de l'entité, recommander des améliorations et mettre en œuvre des mesures correctives, le cas échéant.

Cette ligne de défense fournit à travers une approche fondée sur le risque, une assurance globale au Conseil d'Administration et à la Direction Générale sur le dispositif global de gestion des risques du Groupe, couvrant l'efficacité des deux premières lignes de défense et la gouvernance du Groupe.

Toutes les entités externes effectuant des contrôles périodiques assortis de recommandations visant l'amélioration du dispositif global de gestion des risques, notamment les commissaires aux comptes et la Commission Bancaire, contribuent également à la maîtrise des risques.

Une politique globale de gestion des risques, déclinée en politiques dédiées à chaque catégorie de risques et en procédures opérationnelles, encadrent et garantissent le bon fonctionnement du dispositif.

2. Schéma délégataire

Au-delà des exigences réglementaires, la mise en place d'un dispositif de délégation des pouvoirs de décision répond à la volonté de Coris Holding d'optimiser les délais de prise de décision et d'octroi des financements dans des conditions de risques maîtrisés.

Le Dispositif de Délégation de Pouvoirs de Décision du Groupe définit les principes généraux de la délégation des pouvoirs de décision, les règles et les conditions de la subdélégation, les niveaux de délégation, les rôles et les responsabilités des délégants et des délégataires ainsi que la gouvernance du Dispositif. Il s'applique à tous les acteurs intervenant dans le processus de prise de décision de crédit ou de financement. Au cours de l'exercice 2024, le Groupe Coris a entrepris une révision approfondie de son Schéma Délégataire pour l'ensemble de ses entités, en intégrant une évaluation minutieuse des profils de risque propres à chacune d'elles ainsi que les exigences spécifiques des marchés où elles évoluent.

3. Cadre d'appétence aux risques

L'appétence au risque est définie comme le niveau de risque que Coris Holding est prête à assumer dans le cadre de la réalisation de ses objectifs stratégiques. Il correspond au niveau de risque accepté, dans le contexte qui est le sien, pour dégager un résultat récurrent et résilient, en offrant le meilleur niveau de rentabilité à ses actionnaires, le meilleur service à ses clients, tout en optimisant son exposition aux risques et en préservant sa solvabilité, sa liquidité et sa réputation.

L'appétence au risque est proposée par la Direction Générale et approuvée par le Conseil d'Administration. Elle est ensuite déclinée au niveau des entités opérationnelles qui doivent se l'approprier. L'appétence au risque fait l'objet d'un suivi avec des comptes rendus réguliers. Elle se définit selon cinq critères propres au Groupe Coris : son modèle stratégique, son plan de développement, son profil de risque, sa structure financière et son dispositif de gestion des risques. L'appétence au risque est encadrée par des indicateurs de risques auxquels sont associés des limites et des seuils d'alerte. Ces indicateurs tiennent compte des objectifs définis à partir des axes stratégiques de Coris Holding et des contraintes réglementaires et prudentielles. Les indicateurs ont été révisés pour tenir compte du profil dynamique de risque de groupe.

4. Système de cotation des risques

Parallèlement au dispositif des accords de classement de la BCEAO qui constitue un outil de contrôle qualitatif des crédits octroyés par les Etablissements de crédit de l'Union, les filiales du Groupe Coris se sont dotées de mécanismes spécifiques de suivi qualitatif de leur portefeuille de crédit.

Ce mécanisme interne repose sur une démarche qui privilégie l'information disponible, en se limitant aux données indispensables à l'examen des dossiers. Toutefois, les informations pertinentes recueillies par les Chargés d'Affaires auprès de la clientèle sont utilisées pour apprécier les risques encourus sur les dossiers de crédit. Ce suivi qualitatif du portefeuille clientèle est permanent. Sur cette base, il a été défini une grille de cotation interne des clients qui repose sur un panel d'informations sur le client, jugées pertinentes, indispensables à l'examen des dossiers et susceptibles d'influer sur la qualité du crédit. Enfin, le groupe a acquis et est en cours d'implémentation d'un nouvel outil de notation des contreparties correspondant aux dispositions bâloises et aux standards internationaux.

5. Système de management de la continuité des activités

Les problématiques liées à la continuité d'activité sont essentielles pour les organisations, quels que soient leur type, leur taille et leur secteur d'activité. Le Système de Management de la Continuité d'Activité (SMCA) sert à préparer, fournir et maintenir les moyens de maîtrise et les capacités pour gérer l'aptitude globale du Groupe à continuer à fonctionner pendant les perturbations.

C'est un processus complexe, continu et transversal à l'ensemble des activités du Groupe Coris, qui requiert le support et l'investissement des dirigeants et de tous les collaborateurs en se conformant aux exigences réglementaires y relatives et aux orientations stratégiques du Conseil d'Administration. Ainsi, le Groupe Coris intègre la continuité d'activité dans le processus de réalisation de ses principales missions ainsi que dans les processus et activités supports associés qui concernent les systèmes d'information, la sécurité des systèmes d'information, la sécurité physique et environnementale, les ressources humaines, la communication, etc.

Au cours l'année 2024, le Groupe Coris a poursuivi la mise en œuvre du Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) de son Système de Management de la Continuité d'Activité (SMCA). Ainsi, plusieurs actions ont été réalisées :

- la réalisation de formations suivie de la mise à jour du Bilan d'Impact sur l'Activité (BIA) de Coris Holding ;
- la revue de la Politique de Continuité d'Activité ;
- la réalisation d'un test PCA en cas d'indisponibilité des bâtiments de Coris Holding en utilisant le site de repli utilisateurs de Coris Holding ;
- la réalisation d'un test PCA sur le site informatique primaire de Coris Holding, suivant le scénario d'indisponibilité de la source principale d'énergie.

Le suivi et l'accompagnement des filiales pour la mise en œuvre de leur PCA, y compris l'opérationnalisation des sites, la contextualisation du cadre documentaire, l'assistance pour les tests PCA et le maintien en condition opérationnelle (MCO).

6. Dispositif de gestion des prestataires de services essentiels externalisés

Le dispositif de gestion des Prestataires de Services Essentiels Externalisés (PSEE) a pour objet d'encadrer la gestion des activités externalisées, de définir les principes généraux en matière d'externalisation, les bonnes pratiques internationales, les rôles et responsabilités des parties prenantes et les règles de gestion des risques liés à l'externalisation.

Le recours à l'externalisation ne soustrait pas les différents organes de gouvernance du Groupe de leurs obligations relatives à la conformité des contrats aux exigences légales et réglementaires applicables aux activités externalisées. En outre, il ne les exonère pas de leurs obligations vis-à-vis des différentes parties prenantes, notamment la clientèle, les Commissaires aux Comptes et les Autorités monétaires et de contrôle. Il ne modifie pas les conditions d'exercice de l'agrément bancaire.

La décision d'externalisation vient de l'entité de se recentrer sur son cœur de métier, d'améliorer la qualité de ses services et sa relation client, tout en gardant une bonne maîtrise des coûts liés. Avant de s'engager dans un contrat d'externalisation, celle-ci doit en analyser l'opportunité et procéder à une évaluation approfondie des risques y relatifs. L'activité externalisée demeure sous la responsabilité première de l'entité bénéficiaire qui a procédé à l'externalisation et reste donc dans le périmètre d'intervention de l'Inspection Générale ou de l'Audit Interne.

Au cours de l'année 2024, le Groupe a revu la liste de ses services essentiels externalisés et actualisé sa politique de gestion des prestataires.

7. Sécurité des Systèmes d'Information

Le Groupe a fait de la sécurisation de son Système d'Informations, l'une de ses priorités en réponse aux menaces en constante évolution, aux besoins d'ouverture et d'interconnexions et à l'apport des nouvelles technologies différenciatrices en support aux activités.

Au-delà des exigences réglementaires, la mise en place d'une Politique de Sécurité du Système d'Information (PSSI) exprime l'intérêt et l'engagement du Conseil d'Administration et de la Direction Générale du Groupe à intégrer la sécurité du système d'information au cœur des décisions. Le Groupe s'est engagé à créer et à maintenir un environnement qui protège le système d'informations contre toute utilisation accidentelle ou intentionnelle non autorisée ainsi que toute modification, divulgation ou destruction. La PSSI contribue ainsi à garantir l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité de l'information du Groupe, en protégeant ses intérêts, son personnel, ses clients, ses partenaires et toutes ses autres parties prenantes. A date le Groupe dispose d'une stratégie de cyber sécurité dont la mise à jour a été initiée par les équipes techniques afin de prendre en compte les évolutions technologiques tel que l'intelligence artificielle (IA).



CORIS MONEY
Simple et cool !

SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE



**SIMPLE
& COOL**

par

 CORIS
BANK
INTERNATIONAL

VIII

CONFORMITE

CONFORMITE

1. Dispositif de gestion du risque de non-conformité

Le dispositif de gestion du risque de non-conformité du Groupe est maintenu conforme aux exigences de la Circulaire 05-2017/CB/C du 27 septembre 2017 relative à la gestion de la conformité aux normes en vigueur dans les établissements de crédit et les compagnies financières de l'UMOA.

A la suite de l'harmonisation de l'organisation au sein des filiales, l'organisation de la Direction de la Conformité Holding a été ajustée en 2024 pour renforcer l'assistance aux filiales en termes de prestations externalisées à travers la création d'un Département d'Expertise Mutualisée (DEM).

La Direction de la Conformité Holding veille à l'existence d'un corpus normatif exhaustif, conforme aux normes en vigueur et harmonisé à l'échelle du Groupe. Ainsi, courant 2024, les politiques et procédures ont été mises à jour tenant compte des orientations du groupe et des évolutions réglementaires notamment en matière de Lutte contre Blanchiment de Capitaux, le Financement du Terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FT/FP). Ce corpus procédural, uniformisé et transposé à l'échelle du Groupe, permet de disposer d'outils d'encadrement et de pilotage efficace du risque de non-conformité.

La Direction de la Conformité de Coris Holding a poursuivi courant l'exercice 2024, la mise en œuvre des projets de renforcement des outils de gestion du risque de non-conformité dans l'ensemble des filiales à travers l'implémentation d'outils optimisant la gestion des nouveaux produits et des reportings réglementaires ainsi que ceux supportant le dispositif LBC/FT/FP.

La Direction de la Conformité Holding en plus de l'établissement de règles harmonisées en matière de conformité assure la coordination de la gestion des risques de non-conformité au sein du Groupe et la diffusion continue de la culture de conformité à travers les formations et sensibilisations continue des organes de gouvernance et des collaborateurs.

2. Risque de Blanchiment de Capitaux, le Financement du Terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (BC/FT/FP)

La LBC/FT/FP occupe une place importante dans les activités de la Conformité. Courant 2024, la Direction de la Conformité a mis en œuvre les activités prévues dans son programme annuel d'activités notamment :

- la rédaction de nouvelle procédure et la mise à jour des politiques et procédures encadrant la LBC/FT/FP et tenant compte des exigences de la Directive 01/2023/CM/UEMOA relative à la LBC/FT/FP ;
- la poursuite dans le périmètre des filiales l'implémentation des outils LBC/FT/FP notamment Reis KYC, Reis AML et Reis TFS ;
- le renforcement du dispositif de connaissance de la clientèle (projet de revue KYC des clients à l'échelle du Groupe) ;
- le renforcement des contrôles à priori et à postériori des opérations à l'international ;
- l'accompagnement des filiales dans la mise à jour de leurs cartographies spécifiques des risques de BC/FT/FP ;
- l'élaboration de la cartographie des risques BC/FT/FP consolidée groupe ;
- la veille réglementaire continue ;
- la formation et la sensibilisation des organes de gouvernance du Groupe ainsi que des collaborateurs en matière de LBC/FT/FP (présentiel, e-learning, etc..).

Relativement au respect des sanctions et embargos, le groupe Coris a renforcé le dispositif de suivi du filtrage automatisé du référentiel (clients et tiers) et leurs transactions, et revu les politiques et procédures opérationnelles associées en cohérence avec les normes en vigueur.

3. Dispositif de conformité réglementaire et FATCA

Sur le volet Conformité réglementaire, la Direction de la Conformité a coordonné courant 2024, le renforcement de divers dispositifs de maîtrise des risques de non-conformité notamment la protection intérêts des clients, le respect des normes en matière de protection des données à caractère personnel, la gestion des conflits d'intérêts, le plan de contrôle harmonisé et l'assistance aux filiales, le suivi des dysfonctionnements de conformité, etc.

Concernant FATCA, le Groupe Coris a satisfait aux différentes exigences à travers la réalisation des reportings par l'ensemble des filiales et le contrôle permanent de la cohérence des statuts des clients.

IX

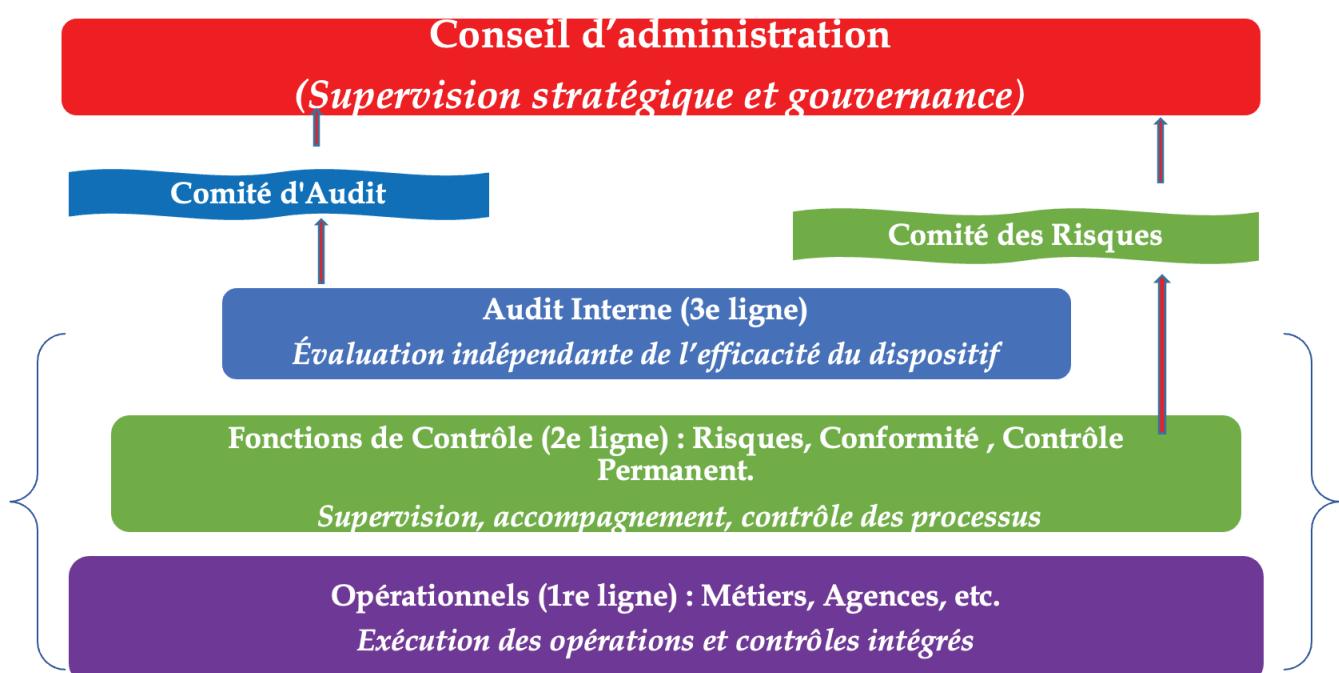
SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

L'exercice du contrôle interne de Coris Holding découle de la Circulaire n°03-2017/CB/C relative au contrôle interne des établissements de crédit et des compagnies financières dans l'UMOA. Ce dispositif est fondé sur les principes fondamentaux ci-après :

- l'exhaustivité du périmètre des contrôles, qui couvre tous les types de risques et s'applique à toutes les entités du Groupe ;
- la responsabilité individuelle de chaque agent dans la maîtrise des risques, des opérations traitées tout en assurant un contrôle ou autocontrôle adéquat ;
- la responsabilité des fonctions de contrôle dans la définition des contrôles normatifs et hiérarchisés (niveau 1, 2, 3) ;
- la proportionnalité des contrôles eu égard à l'ampleur des risques encourus ;
- l'indépendance de la fonction Audit Interne ;
- Implication du Conseil d'administration dans la définition des politiques de contrôle ;
- Engagement de la direction générale à mettre en œuvre les dispositifs ;
- Promotion de la culture risque.

Le dispositif de contrôle interne des entités du Groupe est organisé sur le modèle des « trois lignes de défense » intégrant une forte implication du conseil d'administration, en accord avec l'article 13 de la circulaire n°03-2017/CB/C relative au contrôle interne des établissements de crédit et des compagnies financières dans l'UMOA.



- Fig. Schéma graphique représentatif du système de contrôle interne du Groupe Coris.

1. Première ligne de défense

Elle regroupe les métiers et management opérationnels du front et back office. Elle est composée des collaborateurs intervenant dans les processus de la ligne commerciale, de saisie des opérations de toute nature, de l'analyse des dossiers et de la surveillance des engagements, des archives et management du système d'information. Dans cette ligne de défense :

- chaque collaborateur est responsable du contrôle de ses activités ;
- les responsables d'activités mettent en œuvre un dispositif d'identification ; d'évaluation et de gestion des risques sur accompagnement des fonctions de contrôles de la deuxième ligne de défense.

L'objectif de cette démarche est d'intégrer les contrôles dans les processus quotidiens et dans les habitudes de chaque collaborateur. Elle joue le premier rôle de détection des risques, prend en charge leurs préventions et leurs gestions par la mise en place de moyens de contrôle permanent de niveau 1 et met en place des actions correctives ou palliatives en réponses aux déficiences constatées par les contrôles et/ou dans le cadre du pilotage des processus.

2. Deuxième ligne de défense

Elle est assurée par les fonctions Risques, Conformité et Contrôle Permanent à qui il incombe :

- la surveillance des risques (opérationnels, crédit, liquidité, marché, taux, etc.) ;
- le Contrôle de la conformité réglementaire ;
- et l'appui ou assistance aux métiers dans la maîtrise des risques.

Elle a pour mission de vérifier de façon permanente, que la sécurité et la maîtrise des risques des opérations sont assurées par la première ligne de défense sous le leadership et la responsabilité du management opérationnel.

Il s'agira de contrôler l'effectivité de la mise en œuvre des normes édictées, des procédures définies, des méthodes et des contrôles instruits par la Direction générale et le Conseil d'administration.

Ces fonctions de contrôles fournissent ainsi l'expertise nécessaire pour définir sur les différentes activités ou processus , les contrôles et les autres moyens de maîtrise des risques à mettre en œuvre par la première ligne de défense, veille à leur bon fonctionnement et assure une mission de contrôle permanent de niveau 2 sur l'ensemble des risques identifiés, en s'appuyant notamment sur les résultats des contrôles définis, le cas échéant, avec le concours d'autres fonctions d'expertise (achats, juridique, fiscal, ressources humaines, sécurité des systèmes d'information, etc.), ainsi que par les métiers.

La deuxième ligne de défense élabore des rapports de contrôle et d'activité adressés au comité des risques pour information et approbation avant transmission au conseil d'administration.

3. Troisième ligne de défense :

Elle est assurée par l'Inspection Générale ou l'Audit Interne dans les filiales, qui assurent une mission de contrôle périodique strictement indépendante des métiers, en vue de donner une assurance raisonnable sur l'efficacité du dispositif de contrôle interne dans son ensemble.

L’Audit Interne des filiales, placé sous l’autorité de l’Inspecteur Général de Coris Holding, constitue la troisième ligne de défense. Il a compétence sur l’ensemble des unités, processus et activités de Coris Holding, ainsi que de ses filiales et leurs succursales.

Le Contrôle Interne est donc un dispositif organisé, formalisé, permanent qui permet à chaque unité d’atteindre ses objectifs. La fonction Audit Interne ou Inspection Générale fait partie du dispositif du contrôle interne et aide l’organisation à maintenir un dispositif approprié en évaluant son efficacité, son efficience et en encourageant son amélioration continue.

A partir d’une approche fondée sur les risques, elle fournit aux destinataires de ses travaux (Conseil d’Administration, Comité des Risques, Comité d’Audit, Directeurs Généraux...) une assurance indépendante et objective, sur l’atteinte des objectifs stratégiques, la fiabilité et l’intégrité des informations financières et opérationnelles, l’efficacité et l’efficience des opérations, la protection des actifs, de l’image et de la réputation ainsi que le respect des lois, règlements, règles et procédures, des contrats et de la déontologie.

Le Comité d’Audit assiste le Conseil d’Administration dans l’exercice de ses missions, et en particulier dans sa charge de vérification de la fiabilité et la transparence des informations fournies, de l’appréciation de la pertinence des méthodes comptables ainsi que la qualité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques en proposant, le cas échéant, des pistes d’amélioration. Le Comité d’Audit et le Conseil d’Administration s’assurent du bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de la gestion des risques.

La Fonction Inspection Générale, animée par des Inspecteurs Spécialisés en Finance Islamique, Risques, Systèmes d’Information et Métiers, a pour attributions de :

- veiller au respect des procédures du Groupe en matière d’opérations bancaires ;
- effectuer les missions portant sur le contrôle des :
 - risques de gestion interne (risques réglementaire, déontologique, de gestion du personnel, de communication, etc...) ;
 - risques sur les biens et les personnes (sécurités physiques & logiques et protection des personnes, des fonds remis en dépôt et des immobilisations, etc.) ;
 - risques opérationnels et techniques (risque de traitement des opérations, risques informatiques, cyber sécurité, plan de continuité des activités, risque de tiers, réputation, divulgation, données, modèles, réglementaires etc.) ;
 - risques de gestion interne (risques réglementaire, déontologique, de gestion du personnel, de communication, etc...) ;
 - risques financiers (risques de taux d’intérêt, de taux de change, de liquidité, de crédit, marché, etc.) ;
 - risques de contrepartie (risques clientèle, interbancaire, souverains, etc.) ;
 - risques commerciaux (risques produit/service, de marché, d’image commerciale, etc.) ;
- assurer la supervision fonctionnelle des Auditeurs Généraux des filiales et de leurs succursales ;
- veiller au respect des procédures du Groupe en matière d’octroi de crédit ;
- définir les procédures de contrôle et d’inspection de la Holding, des filiales et de leurs succursales ;
- élaborer un planning d’intervention des missions de contrôle et d’inspection ;
- analyser les rapports des enquêtes de moralité lors des recrutements des agents ou consécutivement à une mission d’inspection ;

- suivre l'application des recommandations mentionnées dans les rapports d'inspection ;
- veiller à l'application des recommandations issues des missions d'audit externe (Commissaires aux Comptes, Commission Bancaire, BCEAO, etc.) ;
- assurer l'inspection de la gouvernance et des systèmes d'information de Coris Holding et des filiales ou succursales du Groupe.

Dans son organisation comme dans la conduite de ses missions, l'Inspection Générale se conforme aux « normes internationales pour la pratique professionnelle » définies par l'Institute of internal Auditors. Ses missions en 2023 ont porté entre autres sur la gouvernance, la conformité, la gestion des risques, le pilotage des activités, l'efficience des organisations, la sécurité des systèmes d'information et la conduite des projets.

Le bon fonctionnement du dispositif de contrôle est garanti par la direction générale qui met les moyens humains, technologiques et matériels pour son efficacité. Ce dispositif de contrôle interne met le conseil d'administration au centre des enjeux stratégiques et opérationnels qui est informé des évolutions majeurs ou sensibles de l'ensemble des risques de l'établissement et donne des orientations à l'organe exécutif.



CORIS HOLDING

Un Groupe, une synergie,
des ambitions pour l'Afrique.



X

RAPPORTS FINANCIERS



**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Etabli en application des dispositions de l'article 715 de
l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés
commerciales et du GIE**

Exercice clos au 31 décembre 2024

COMPTES CONSOLIDÉS

**VERSION
DEFINITIVE**

Avril 2025

Aux
Membres du Conseil d'Administration
de la société CORIS HOLDING SA

01 BP 6092 Ouagadougou 01

OUAGADOUGOU
BURKINA FASO

Mesdames/Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de votre société, nous vous présentons notre rapport établi conformément aux dispositions de l'article 715 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et destiné à informer votre conseil d'administration des résultats des contrôles que nous avons effectués sur les états financiers de synthèse pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, ci-annexés.

Le Conseil d'Administration a la responsabilité d'établir et d'arrêter les états financiers de synthèse de votre société. Il nous appartient de porter à votre connaissance les informations suivantes :

1. Projet d'états financiers de synthèse

Le projet d'états financiers de synthèse soumis à notre examen fait ressortir les principaux chiffres ci-dessous (en millions de FCFA) :

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| ➤ Produit net bancaire | : FCFA 264 111, pour des |
| ➤ Capitaux propres de | : FCFA 517 722, incluant un |
| ➤ Résultat net positif de | : FCFA 77 089, et un |
| ➤ Total bilan de | : FCFA 6 338 102. |

Ces états financiers consolidés ont été établis dans le respect de l'instruction N° 033-11-2016 du 15 novembre 2016 de la BCEAO, relative aux états financiers sous une forme consolidée et en application des règles et méthodes édictées par le Plan Comptable Bancaire Révisé (PCB), en vigueur dans l'espace UMOA.

Nous soumettons à votre appréciation les conclusions de nos travaux ainsi que l'opinion que nous envisageons de formuler sur les comptes de l'exercice clos au **31 décembre 2024**.

2. Diligences mises en œuvre

Notre examen a été effectué selon les normes d'audit ISA de l'IFAC et s'est déroulé en différentes phases.

Les principales diligences développées ont été les suivantes :

- ✓ revue analytique des données ;
- ✓ contrôle du périmètre de consolidation ;
- ✓ contrôle des pourcentages de détention ;
- ✓ examen des rapports des Commissaires aux Comptes des filiales ;
- ✓ vérification de la correcte élimination des opérations réciproques ;
- ✓ évaluation du contrôle interne lié à la consolidation ;
- ✓ contrôle de la conformité de la présentation des comptes consolidés.

Par ailleurs, nous avons vérifié qu'il n'existe pas de situation de nature à affecter notre indépendance ni celle de nos collaborateurs et associés dans l'accomplissement de notre mandat en application du Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit conformément au Règlement N° 01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA.

3. Résultats de nos travaux

Nos travaux ont permis de relever :

- des faiblesses qui ont fait l'objet de recommandations en vue de leur amélioration,
- des erreurs d'enregistrements comptables pour lesquelles nous avons proposé des écritures d'ajustement et des régularisations qui ont été prises en compte dans l'élaboration des états financiers de l'exercice sous revue.

Ainsi, les principales conclusions de nos travaux se présentent comme suit :

3.1. Conclusions relevant du contrôle interne

Nos travaux sur l'évaluation du contrôle interne nous ont permis de tester la mise en œuvre des anciennes recommandations, mais également de relever de nouvelles faiblesses qui ont fait l'objet de recommandations.

Les conclusions de nos travaux font l'objet d'un rapport distinct qui a été adressé à la Direction Générale.

3.2. Contrôle des comptes consolidés

Les diligences mises en œuvre ont révélé des erreurs ou anomalies qui ont été corrigées et prises en compte dans l'élaboration des états financiers ci-joints.

3.2.1. Limitation des travaux

Dans le cadre de nos travaux sur les comptes consolidés au 31/12/2024, nous avons été confrontés aux principales limitations ci-après qui n'ont pas permis la mise en œuvre de toutes nos diligences :

3.2.1.1. L'absence de retraitement d'homogénéisation

Dans le cadre des travaux de consolidation, nous avons constaté l'absence de retraitements d'homogénéisation des comptes d'immobilisations et de stocks ainsi que les impôts sur les revenus. Les comptes individuels doivent être présentés et évalués sur des bases homogènes. Nous avons relevé des différences d'application de taux d'amortissements pour les mêmes catégories de matériels entre certaines filiales et la Holding. Toute chose qui peut entacher la régularité des comptes.

3.2.1.2. La non-constatation des impôts différés dans les états consolidés

Nous avons relevé que les impôts différés n'ont pas été déterminés et comptabilisés dans les états consolidés arrêtés au 31 décembre 2024.

En se basant uniquement sur les fiches de déclarations des impôts sur le résultat des différentes filiales, nous avons pu estimer un impôt différé net (**ID**) **FCFA 939 millions** qui est la résultante d'un impôt différé actif et passif respectivement de 4 173 millions et de 3 234 millions.

3.2.1.3. La non-obtention des rapports définitifs de la filiale du Sénégal

A la date du présent rapport, le rapport définitif des CAC ainsi que les états financiers de la filiale du Sénégal n'ont pas été mis à notre disposition. Par ailleurs, nous n'avons eu confirmation de l'arrêt de ses comptes par le Conseil d'Administration. La filiale de CBI Sénégal représente 11% du total bilan des comptes provisoires consolidés au 31/12/2024.

3.2.1.4. Non obtention des annexes des instructions d'audit

Malgré nos multiples relances et autres interpellations et sollicitations, à la date du présent rapport, de nombreux documents et informations des filiales n'ont pas été mis à notre disposition.

L'état de remonté des annexes des instructions d'audit est le suivant :

Annexe	Livrables	Date de remonté	CBI BURKINA	CBI CI	CBI MALI	CBI SENEGAL	CBI TOGO	CBI BENIN	CBI GUINEE	CMB BF
C1	Accusé de réception	Dès la réception des instructions	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C2	Confirmation d'indépendance		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C3	Compréhension de l'auditeur de la composante		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C4	Analise de l'environnement économique	31/01/2025	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C5	Évaluation des composantes du contrôle interne	31/01/2025	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C6	Revue des contrôles informatiques généraux	31/01/2025	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C7	Questionnaire de revue du risque de fraude	31/01/2025	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C8	Questionnaire de revue du risque de blanchiment	31/01/2025	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C9	Matrice de contrôle	28/02/2025	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C10	Mémorandum d'approche (plan de mission)	28/02/2025	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C11	Suivi des recommandations de la Commission Bancale	28/02/2025	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C12.1	Rapport sur le contrôle interne (format lisible)	28/02/2025	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C12.2	Rapport sur le contrôle interne (format libre - LCI signé)	28/02/2025	✓	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C13	Inventaire des garanties rapproché au tableau d'engagements au 31 décembre 2024	28/02/2025	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C14	Compte rendu d'inventaire des caisses et effets	28/02/2025	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C15	Etats des litiges en cours en date du 31 décembre 2024	28/02/2025	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C16.1	Note de synthèse (mémorandum des travaux effectués)	15/03/2025	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C16.2	Résumé des anomalies corrigées et non corrigées	15/03/2025	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C17.1	Rapport destiné au conseil d'administration	29/03/2025	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C17.2	Rapport des commissaires aux comptes sur les écrits	29/03/2025	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C18	Tableau détaillé des engagements rapproché à la comptabilité arrêté au 31/12/2024	29/03/2025	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C19	Etats des écrits conservés ou retranscrits en date du 31 décembre 2024	29/03/2025	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C20	Rapport d'évaluation des événements postérieurs à la date de clôture	29/03/2025	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C21	Lettre d'affirmation sur la liaison de consolidation	29/03/2025	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C22	Rapport d'opinion sur la liaison de consolidation	29/03/2025	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C23	Liaison de consolidation au 31 décembre 2024 auditee et signée	29/03/2025	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C24	Confirmation finale de l'auditeur de l'entité	29/03/2025	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
C25	Tableau de détermination du résultat fiscal au 31 décembre 2024, validé par les CACs (Format Libre)	29/03/2025	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓

4. Informations et vérifications spécifiques

En application des dispositions de l'acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE et de celles de la circulaire n° 002-2018/CB/C portant sur les conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédit et des compagnies financières de l'UMOA, nos travaux de vérification ont porté notamment sur :

- l'organisation interne ;
- l'organisation du contrôle interne ;
- la qualité du système d'information et comptable ;
- la gestion et la qualité des risques ;
- le respect de la réglementation ;
- la vérification des informations spécifiques.

4.1. Organisation interne

L'organisation interne actuelle du groupe Coris Holding SA n'appelle pas d'observation de notre part.

4.2. Evaluation de la qualité du système de contrôle interne

D'une manière générale, l'évaluation du système de contrôle interne en vigueur au sein du groupe Coris Holding SA n'a pas révélé de dysfonctionnements majeurs susceptibles de mettre en péril l'exploitation normale du groupe.

Nous avons relevé lors de la présente intervention, qu'au titre des recommandations formulées par les commissaires aux comptes au 31/12/2023 quatre (04) recommandations ont été mises

en œuvre et deux (02) autres partiellement mises en œuvre. Pour la présente intervention, six (6) nouvelles recommandations ont été formulées.

Les conclusions de nos travaux sur l'analyse et l'évaluation du contrôle interne font l'objet d'un rapport séparé adressé aux responsables des organes de la gouvernance.

4.3. Qualité du système d'information et comptable

Le système d'information a fait l'objet d'une revue spécifique et un rapport spécial a été transmis.

Sur le plan de l'information comptable, nous avons relevé que le groupe dispose d'un logiciel de consolidation.

4.4. Gestion et qualité des risques

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler sur la gestion et la qualité de la gestion des risques.

4.5. Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé aux vérifications relatives au respect de la réglementation prudentielle.

A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2024, la holding a respecté toutes les normes prudentielles consolidées dont la situation se présente comme suit :

Liste des normes prudentielles	Niveau à respecter 2023	Niveau observé déc-22	Niveau observé déc-23	Niveau observé déc-24	Situation de l'établissement
A. Normes de solvabilité					
Ratio de fonds propres CET 1 (%)	>= 8,5%	12,09%	12,78%	12,17%	CONFORME
Ratio de fonds propres de base T1 (%)	>= 9,5%	12,41%	13,08%	12,46%	CONFORME
Ratio de solvabilité total (%)	>= 12,5%	13,36%	13,96%	13,34%	CONFORME
B. Norme de division des risques					
Norme de division des risques	<= 25%	22,58%	19,00%	21,58%	CONFORME
C. Ratio de levier					
Ratio de levier	>= 3%	4,54%	5,30%	5,94%	CONFORME
D. Autres normes prudentielles					
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25% capital de l'entreprise)	<= 25%	0,92%	1,05%	1,05%	CONFORME
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (15% des fonds propres T1 de l'établissement)	<= 15%	0,03%	0,03%	0,03%	CONFORME
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60% des fonds propres effectifs de l'établissement)	<= 60%	0,03%	0,06%	0,05%	CONFORME
Limite sur les immobilisations hors exploitation	<= 15%	7,88%	8,40%	7,49%	CONFORME
Limite sur le total des immobilisations et des participations	<= 100%	38,15%	37,39%	39,23%	CONFORME
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel	<= 20%	12,72%	14,89%	16,50%	CONFORME

4.6. Rapports adressés à la Commission Bancaire

Les différents rapports, notamment, le rapport annuel sur le dispositif global de gestion des risques, le rapport annuel sur la lutte anti-blanchiment et le financement du terrorisme, le rapport sur le contrôle interne, ont été transmis à bonne date aux autorités de supervision.

4.7. Vérification spécifiques

4.7.1. Déclaration des dirigeants sur la tenue conforme des registres de titres nominatifs

Selon les dispositions de l'article 746-2 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE révisé applicable à compter du 05 mai 2014, « la société tient à jour les registres de titres nominatifs. Le rapport des Commissaires aux comptes soumis à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle constate l'existence des registres et donne son avis sur leur correcte tenue. Une déclaration des dirigeants attestant de la tenue conforme des registres est annexée audit rapport ».

A l'issue de nos contrôles, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue conforme du registre des titres nominatifs.

4.7.2. Rapport de gestion

Selon les dispositions de l'article 713 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, le commissaire aux comptes vérifie la sincérité et la concordance avec les états financiers de synthèse, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents sur la situation financière et les états financiers de synthèse de la société adressés aux actionnaires.

L'examen du rapport de gestion du Conseil d'administration adressée aux actionnaires n'appelle pas de commentaires.

Projet d'opinion

Si les états financiers consolidés au 31 décembre 2024 ci-joints du groupe Coris Holding SA venaient à être arrêtés par votre Conseil d'Administration, nous envisageons dans notre rapport général adressé à l'Assemblée Générale Ordinaire, de formuler une opinion indiquant que, sous réserve de l'observation formulée au paragraphe 3.2. ci-dessus, ces états financiers sont réguliers et sincères, et présentent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Nous vous prions d'agréer **Mesdames/Messieurs**, l'expression de nos sentiments distingués.

Ouagadougou, le 24 avril 2025

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ACECA International SA



ANNEXES :
Projet d'états financiers consolidés
au 31/12/2024

BILAN CONSOLIDÉ
destiné à la publication

Etat : **BURKINA FASO**Etablissement : **CORIS HOLDING**

2 0 2 4 1 2	3 1	C F C 0 0 1
Date d'arrêté	CIB	

(en millions de FCFA)

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2023	31/12/2024
1	CAISSE, BANQUE CENTRALE, CCP	239 793	319 244
2	PRETS ET CREANCES INTERBANCAIRES ET ASSIMILES	175 577	264 704
3	PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	2 814 540	2 924 068
4	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	2 384 681	2 505 226
5	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	1 013	1 041
6	ACTIFS D'IMPOTS DIFFERE	0	0
7	COMPTEES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	113 556	161 076
8	PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	0	0
9	AUTRES PARTICIPATIONS	9 548	9 500
10	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 195	4 727
11	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	117 817	148 516
12	ECARTS D'ACQUISITION	0	0
	TOTAL DE L'ACTIF	5 859 719	6 338 102



AI

BILAN CONSOLIDÉ
destiné à la publication

Etat : **BURKINA FASO**Etablissement : **CORIS HOLDING**

[2|0|2|4|1|2] [3|1] [C|F|C|0|0|1]
Date d'arrêté CIB

(en millions de FCFA)

Poste	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2023	31/12/2024
1	BANQUES CENTRALES, CCP	0	0
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILES	1 586 021	1 671 334
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	3 639 990	3 908 164
4	DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	46 744	61 296
5	PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ	0	0
6	COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	100 336	153 305
7	ECART D'ACQUISITION	0	0
8	PROVISIONS	12 997	26 281
9	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNÉS	0	0
10	CAPITAUX PROPRES	473 633	517 722
11	CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	333 695	367 730
12	CAPITAL ET PRIMES LIÉES	25 000	25 000
13	RESERVES CONSOLIDÉES	236 331	289 364
14	RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-)	72 365	53 366
15	INTÉRÊTS MINORITAIRES	139 937	149 992
	TOTAL DU PASSIF	5 859 720	6 338 102



HORS BILAN CONSOLIDE

destiné à la publication

Etat : **BURKINA FASO**Etablissement : **CORIS HOLDING**

2 0 2 4 1 2	3 1	C F C 0 0 1
Date d'arrêté	CIB	

(en millions de FCFA)

Poste	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2023	31/12/2024
	ENGAGEMENTS DONNES	1 475 236	1 122 932
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	385 477	346 092
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	1 089 760	776 840
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	0
	ENGAGEMENTS RECUS	3 164 883	3 332 533
7	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	6 460	0
8	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	3 158 423	3 189 338
9	ENGAGEMENTS SUR TITRES	0	143 195



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE destiné à la publication			
Etat : BURKINA FASO		Etablissement : CORIS HOLDING	
[2 0 2 4 1 2] [3 1] [C F C 0 0 1]		Date d'arrêté CIB	
(en millions de FCFA)			
Poste	RUBRIQUES	MONTANTS NETS	
		31/12/2023	31/12/2024
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	358 352	384 557
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	170 548	204 467
3	COMMISSIONS (PRODUITS)	69 185	69 559
4	COMMISSIONS (CHARGES)	17 745	11 599
5	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	14 612	14 609
6	GAINS OU PERTES NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	2 655	3 512
7	PRODUITS DES AUTRES ACTIVITES	10 213	8 695
8	CHARGES DES AUTRES ACTIVITES	742	755
9	PRODUIT NET BANCAIRE	265 981	264 111
10	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
11	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	93 426	116 660
12	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECiations DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	10 102	12 240
13	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	162 453	135 211
14	COUT DU RISQUE	57 040	53 636
15	RESULTAT D'EXPLOITATION	105 412	81 574
16	QUOTE-PART DU RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENT	0	0
17	GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS	5 840	632
18	RESULTAT AVANT IMPOT	111 253	82 206
19	IMPÔT SUR LES BENEFICES	9 230	5 117
20	RESULTAT NET	102 023	77 089
21	INTERETS MINORITAIRES	29 658	23 724
22	RESULTAT NET PART DU GROUPE Finances et du	72 365	53 366
23	RESULTAT PAR ACTION (en FCFA)	40 809	30 836



AE

Coris Holding

Tableau des flux de trésorerie consolidé
au 31/12/2024

ELEMENTS	POSTE	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N
Résultat avant impôts	1	111 253	82 206
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2	10 102	12 240
- Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	3	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions et dépréciations	4	57 040	53 636
+/- Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence	5	0	0
+/- Gain net/perte nette des activités d'investissement	6	0	0
+/- Produits/charges des activités de financement	7	0	0
+/- Autres mouvements	8	5 840	632
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements	9	184 236	148 715
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	10	-214 977	-83 266
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	11	329 153	158 646
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs financiers	12	10 095	14 552
+/- Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	13	-20 910	5 450
- Impôts versés	14	-9 230	-5 117
= diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	15	94 132	90 265
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)	16	278 367	238 980
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	17	-152 588	-120 525
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	18	-16 317	-32 231
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	19	-168 905	-152 756
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	20	-21 218	0
+/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	21	0	0
TOTAL FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	22	-21 218	0
EFFETS DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET LES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (D)	23	0	0
AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A+B+C+D)	24	88 244	86 224
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	25	-1 008 623	-920 379
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	26	253 096	826 724
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	27	-1 261 719	-1 747 103
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	28	-920 379	-834 155
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	29	826 724	319 244
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	30	-1 747 103	-1 153 400
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	31	88 244	86 224



Coris Holding

Tableau de variation des capitaux propres consolidés
au 31/12/2024

CAPITAUX PROPRES	CAPITAL	PRIMES LIEES AU CAPITAL	RESERVES CONSOLIDÉES	RESULTAT NET PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES	CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/N-2	25 000	0	177 755	75 307	278 062	124 848	402 910
Incidences des changements de méthodes comptables ou des corrections d'erreur				0		0	
CAPITAUX PROPRES AU 1/01/N-1	25 000	0	177 755	75 307	278 062	124 848	402 910
Augmentation / Réduction de capital	0			0		0	
Résultat de la période			72 365	72 365	29 658	102 023	
Distribution de dividendes				0		0	
Changements dans les participations des filiales sans perte de contrôle				0		0	
Effets des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires				0		0	
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence				0		0	
Autres variations		58 576	75 307	-16 731	14 569	-31 300	
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/N-1	25 000	0	236 331	72 365	333 695	139 937	473 633
Incidences des changements de méthodes comptables ou des corrections d'erreur				0		0	
CAPITAUX PROPRES AU 1/01/N	25 000	0	236 331	72 365	333 695	139 937	473 633
Augmentation / Réduction de capital	0			53 366	53 366	23 724	77 089
Résultat de la période					0	0	
Distribution de dividendes					0	0	
Changements dans les participations des filiales sans perte de contrôle					0	0	
Effets des acquisitions et des cessions sur les intérêts minoritaires					0	0	
Quote-part dans les variations de capitaux propres des entreprises mises en équivalence					0	0	
Autres variations		53 034	-72 365	-19 330	-13 669	-32 999	
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/N	25 000	0	289 365	53 366	367 730	149 992	517 723

Coris Holding
BP 6999 Ouagadougou
Directeur des Finances et du Contrôle de Gestion

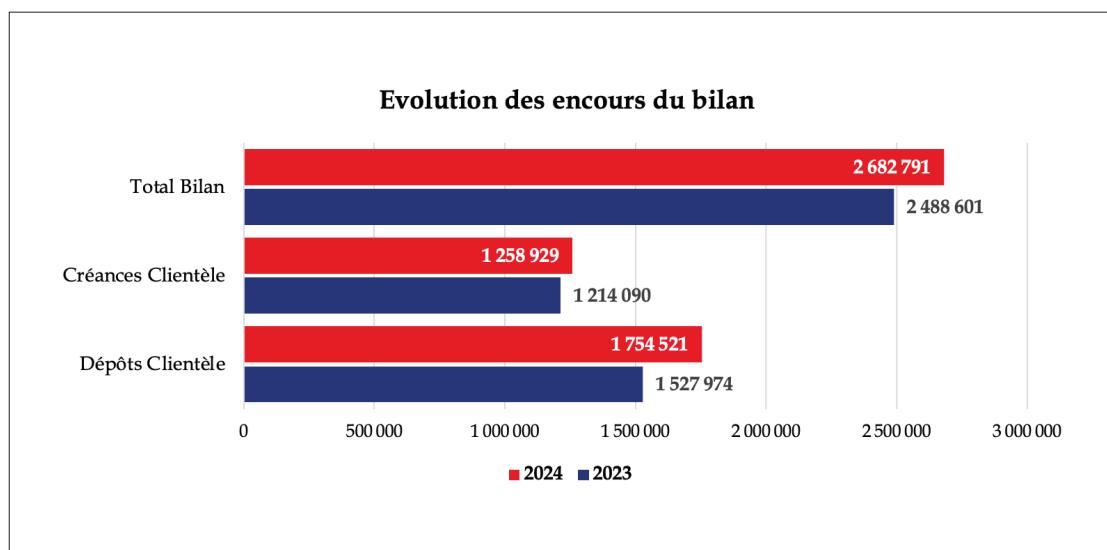
AN

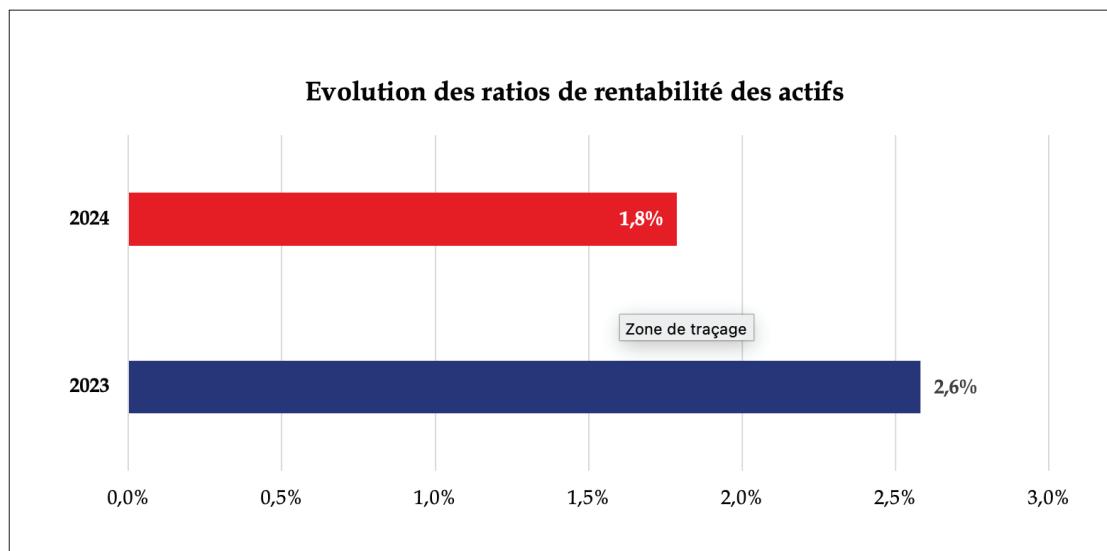
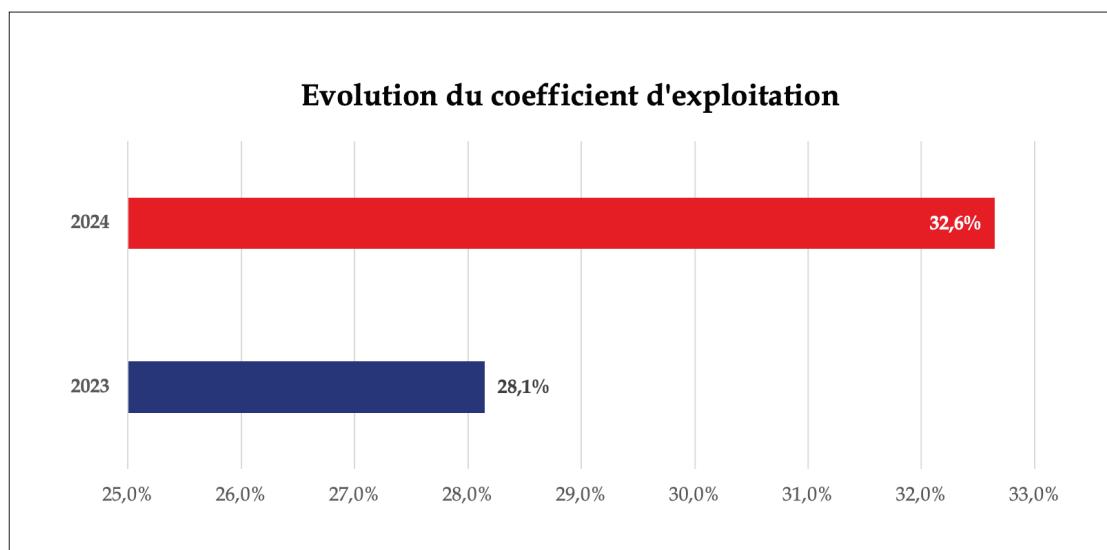
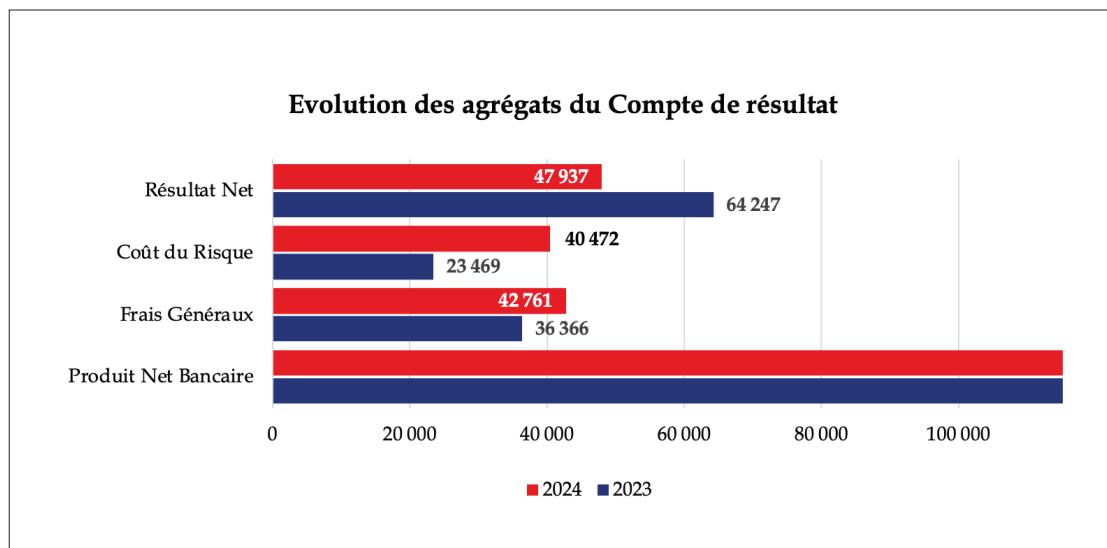
BP 6999 Ouagadougou

Etats financiers consolidés au 31/12/2024

1.1. Coris Bank International SA (Burkina Faso)

Activités	Chiffres clés 2024 (Montant en millions de FCFA)		Variation	
	2023	2024	Valeur	en %
Dépôts Clientèle	1 527 974	1 754 521	226 547	14,8%
Créances Clientèle	1 214 090	1 258 929	44 839	3,7%
Nombre Agences fin d'exercice	69	72	3	4,3%
Total Bilan	2 488 601	2 682 791	194 190	7,8%
Fonds Propres (avant répartition)	271 865	287 734	15 869	5,8%
Effectif fin de période	806	855	49	6,1%
Produit Net Bancaire	129 203	130 987	1 784	1,4%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	36 366	42 761	6 395	17,6%
Coût du Risque en montant	23 469	40 472	17 003	72,4%
Résultat Net	64 247	47 937	-16 310	-25,4%
Coefficient d'exploitation	28,1%	32,6%	4,5%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	2,6%	1,8%	-0,8%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	23,6%	16,7%	-7,0%	
Solvabilité	2023	2024	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	229 773	264 851	35 078	15,3%
Actifs pondérés des risques	1 703 284	1 976 743	273 459	16,1%
Ratio de Solvabilité Total (%)	13,5%	13,4%	-0,1%	





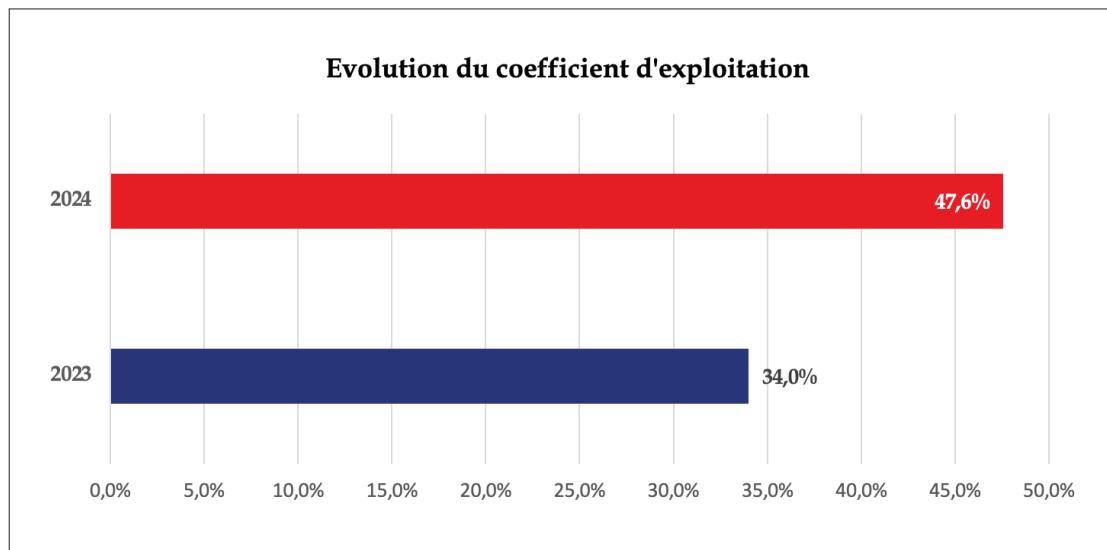
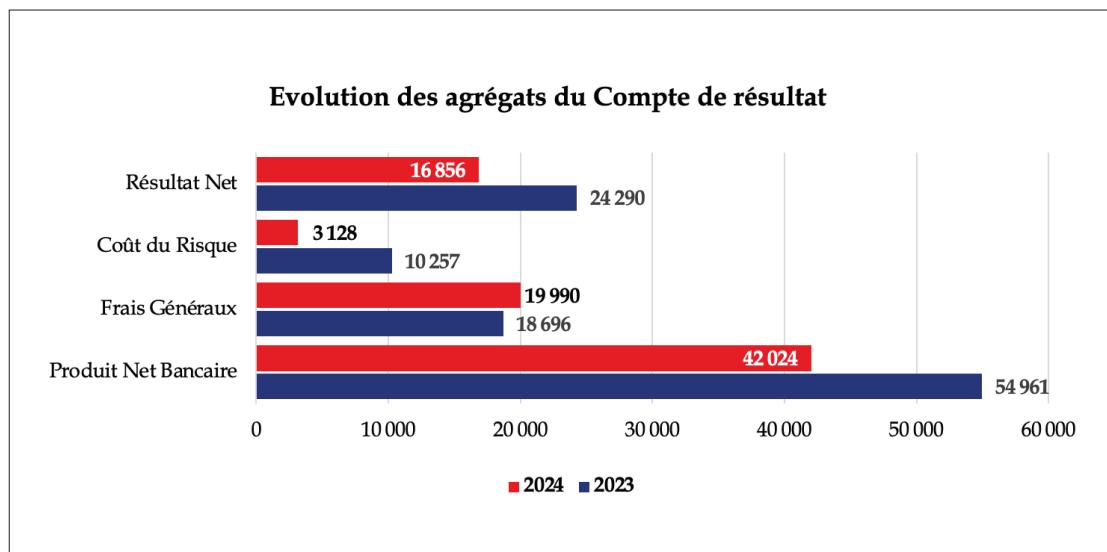
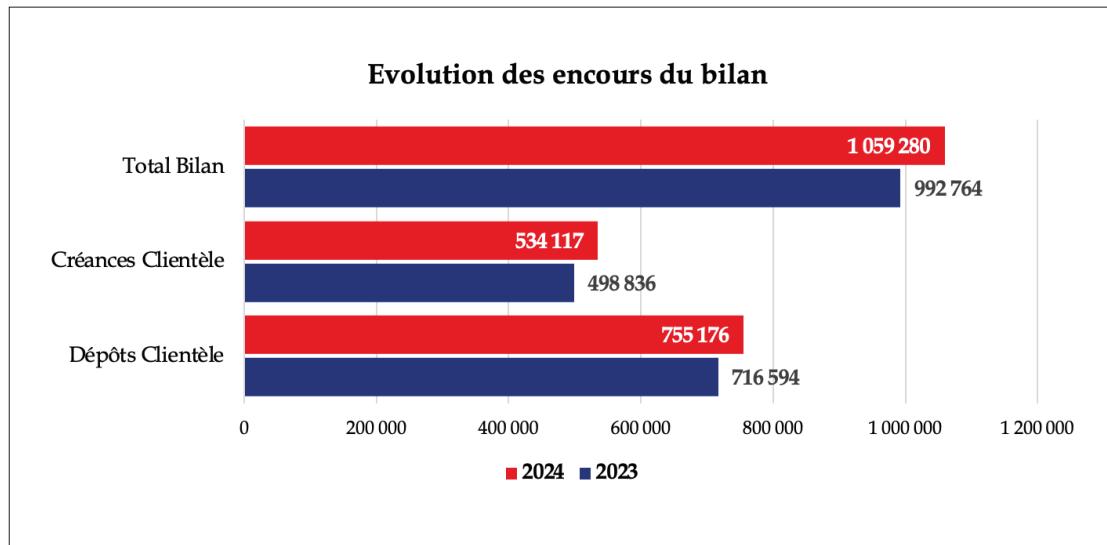
Focus Coris Bank International Niger, Succursale de CBI SA

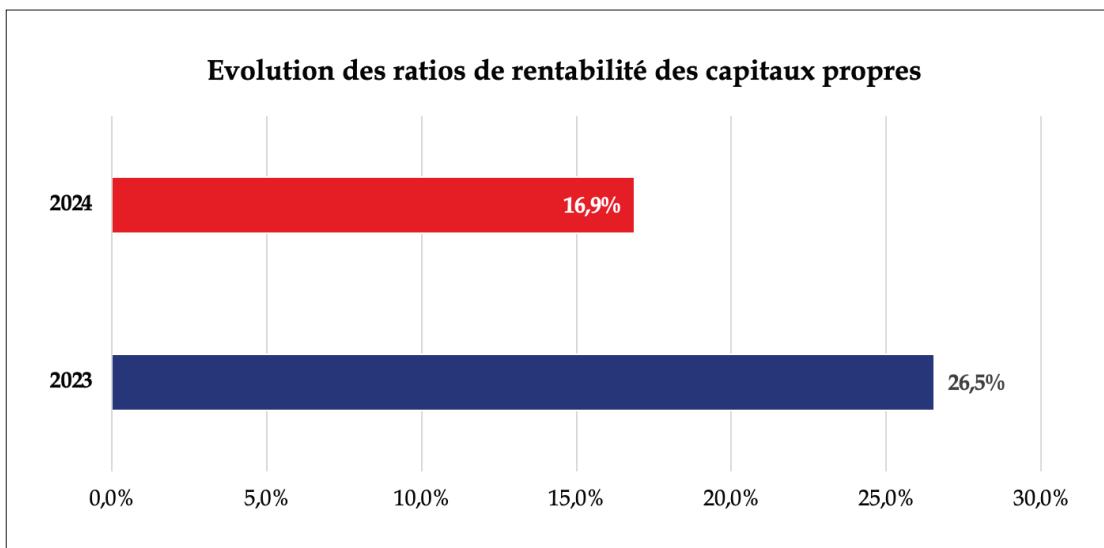
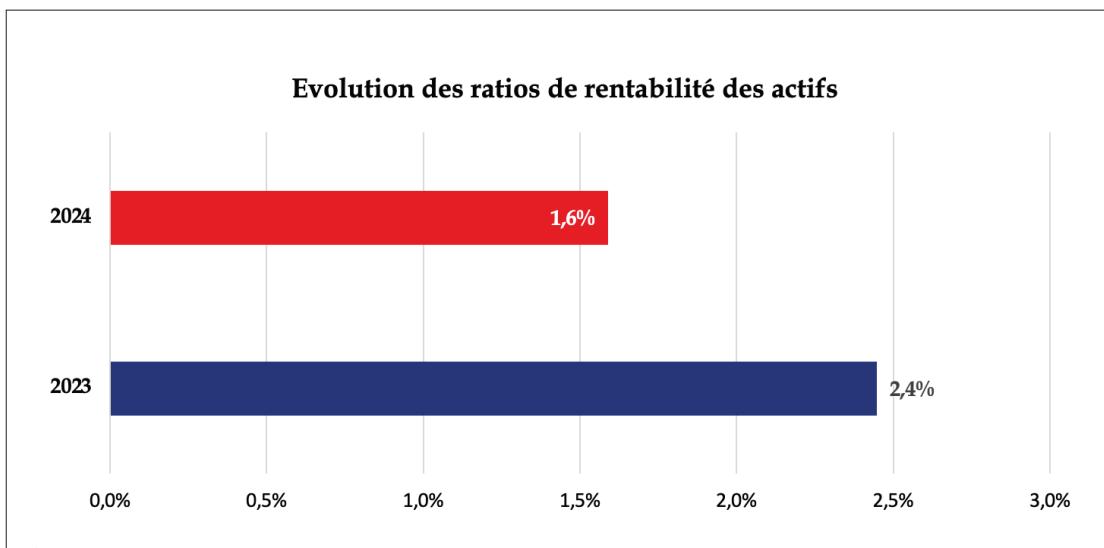
Chiffres clés 2024 <i>(Montant en millions de FCFA)</i>				
Activités	2023	2024	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	73 819	105 265	31 446	42,6%
Créances Clientèle	78 926	106 406	27 480	34,8%
Total Bilan	167 047	192 651	25 603	15,3%
Produit Net Bancaire	8 450	7 415	-1 035	-12,2%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	5 707	6 024	317	5,6%
Résultat Net	1 759	625	-1 134	-64,5%

1.2. Coris Bank International Côte d'Ivoire

I. Chiffres clés 2024 <i>(Montant en millions de FCFA)</i>				
Activités	2023	2024	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	716 594	755 176	38 582	5,4%
Créances Clientèle	498 836	534 117	35 281	7,1%
Nombre Agences fin d'exercice	24	25	1	4,2%
Total Bilan	992 764	1 059 280	66 516	6,7%
Fonds Propres (avant répartition)	91 512	99 892	8 380	9,2%
Effectif fin de période	232	292	60	25,9%
Produit Net Bancaire	54 961	42 024	-12 937	-23,5%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	18 696	19 990	1 294	6,9%
Coût du Risque en montant	10 257	3 128	-7 129	-69,5%
Résultat Net	24 290	16 856	-7 434	-30,6%
Coefficient d'exploitation	34,0%	47,6%	13,6%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	2,4%	1,6%	-0,9%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	26,5%	16,9%	-9,7%	

Solvabilité	2023	2024	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	91 398	98 726	7 328	8,0%
Actifs pondérés des risques	437 930	579 965	142 034	32,4%
Ratio de Solvabilité Total (%)	20,9%	17,0%	-3,8%	

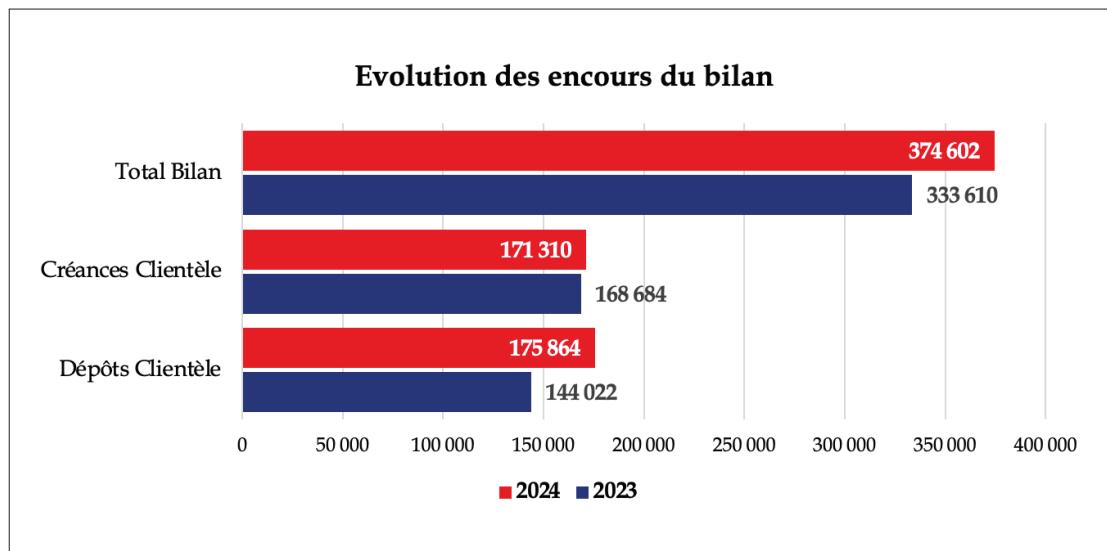


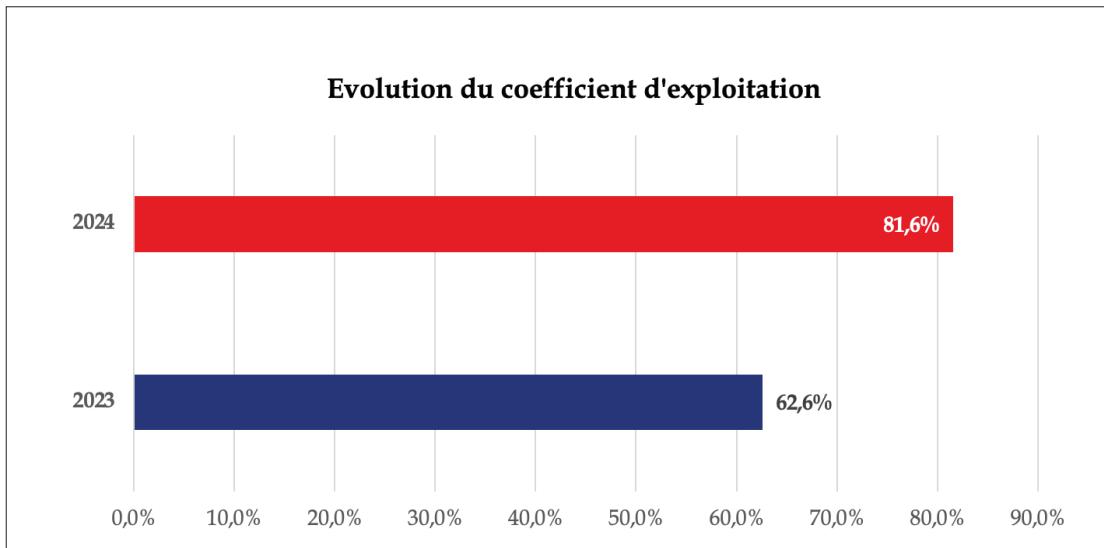
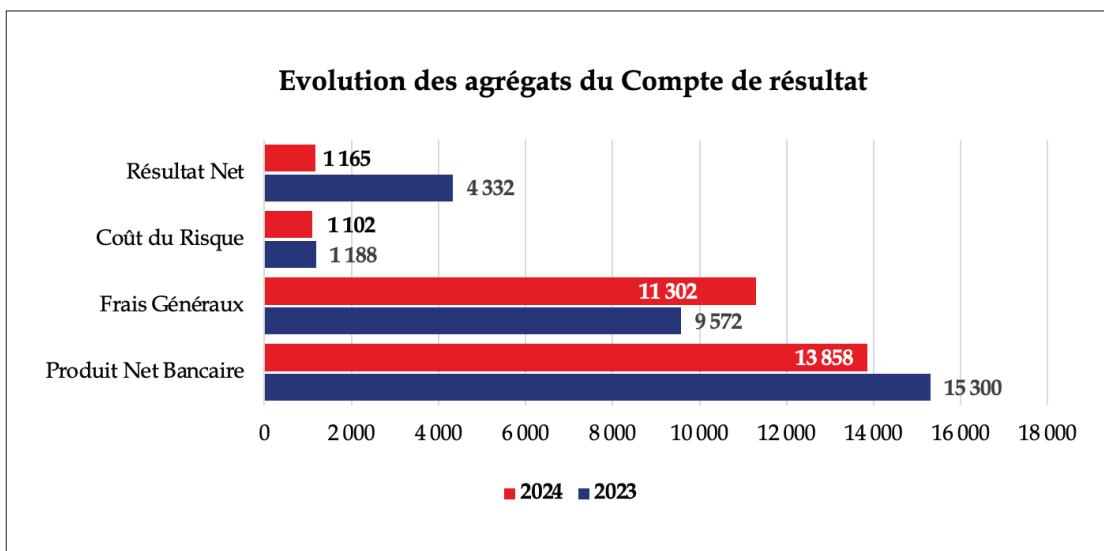
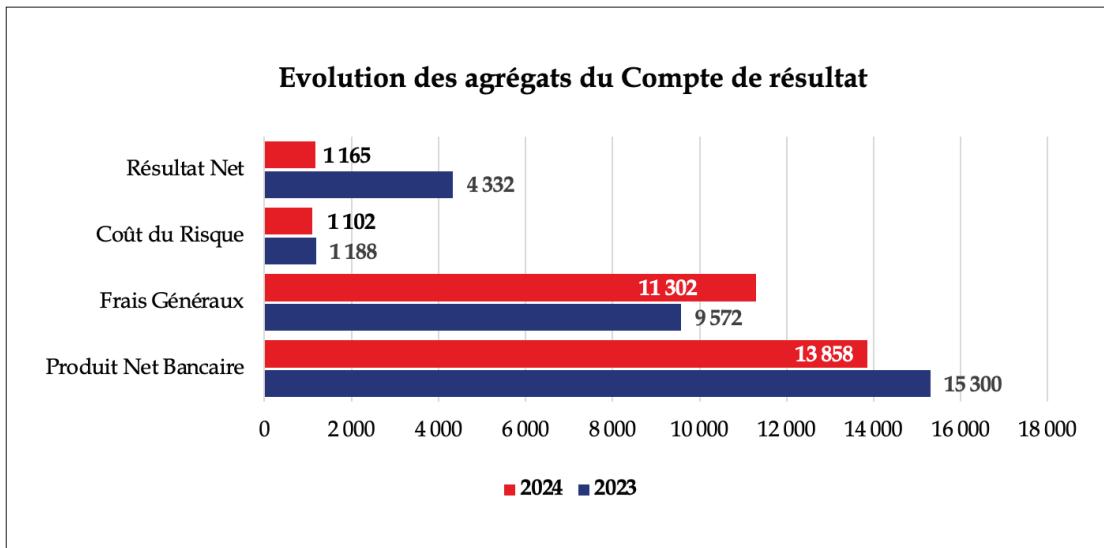


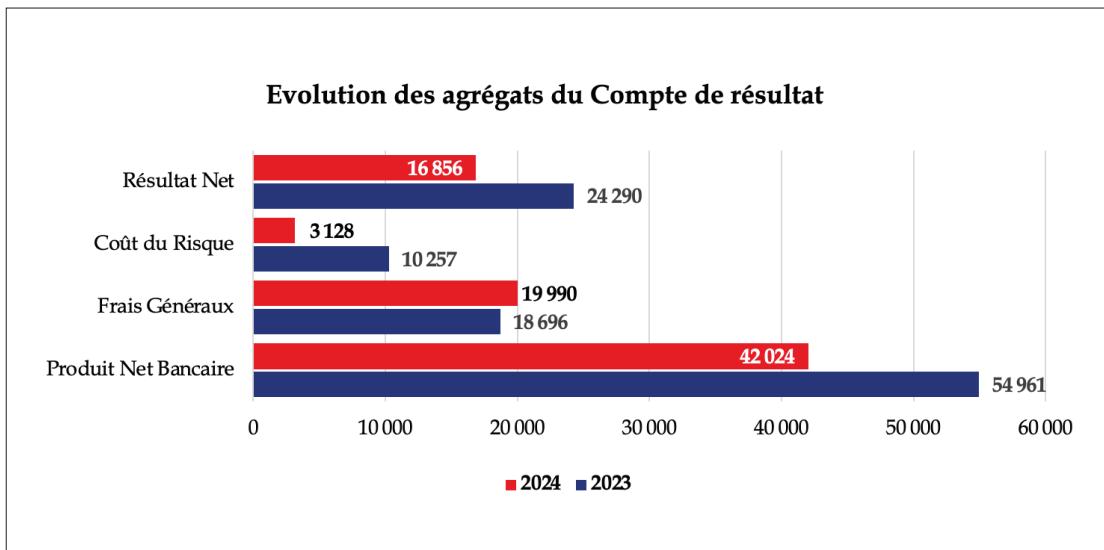
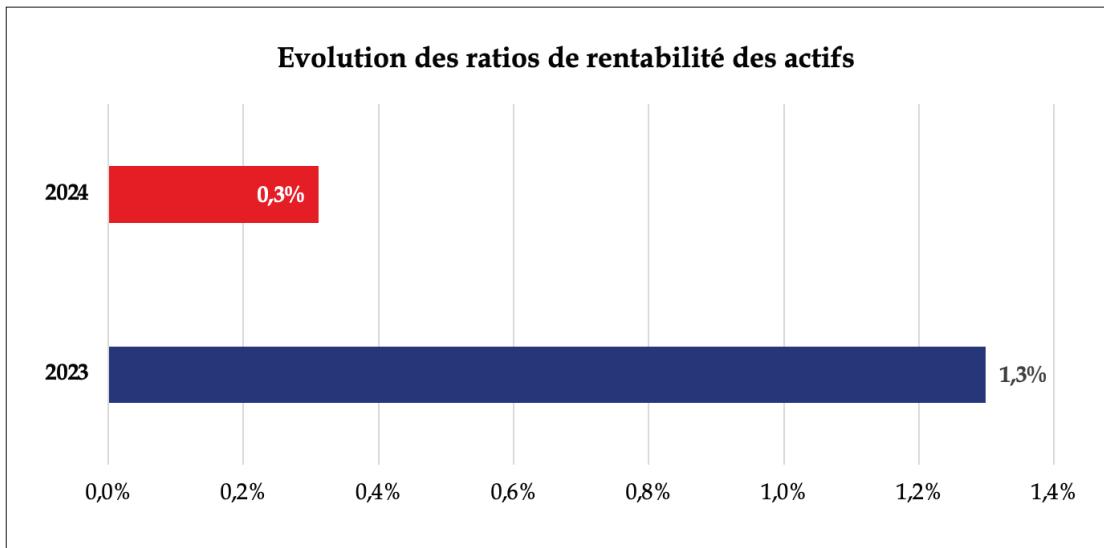
10.3. Coris Bank International Mali

Chiffres clés 2024 (Montant en millions de FCFA)				
Activités	2023	2024	Valeur	Variation en %
Dépôts Clientèle	144 022	175 864	31 841	22,1%
Créances Clientèle	168 684	171 310	2 627	1,6%
Nombre Agences fin d'exercice	10	10	0	0,0%
Total Bilan	333 610	374 602	40 992	12,3%
Fonds Propres (avant répartition)	28 797	28 227	-570	-2,0%
Effectif fin de période	144	146	2	1,4%
Produit Net Bancaire	15 300	13 858	-1 442	-9,4%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	9 572	11 302	1 730	18,1%
Coût du Risque en montant	1 188	1 102	-86	-7,2%
Résultat Net	4 332	1 165	-3 167	-73,1%
Coefficient d'exploitation	62,6%	81,6%	19,0%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,3%	0,3%	-1,0%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	15,0%	4,1%	-10,9%	

Solvabilité	2023	2024	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	25 689	27 647	1 958	7,6%
Actifs pondérés des risques	138 445	181 330	42 886	31,0%
Ratio de Solvabilité Total (%)	18,6%	15,2%	-3,3%	



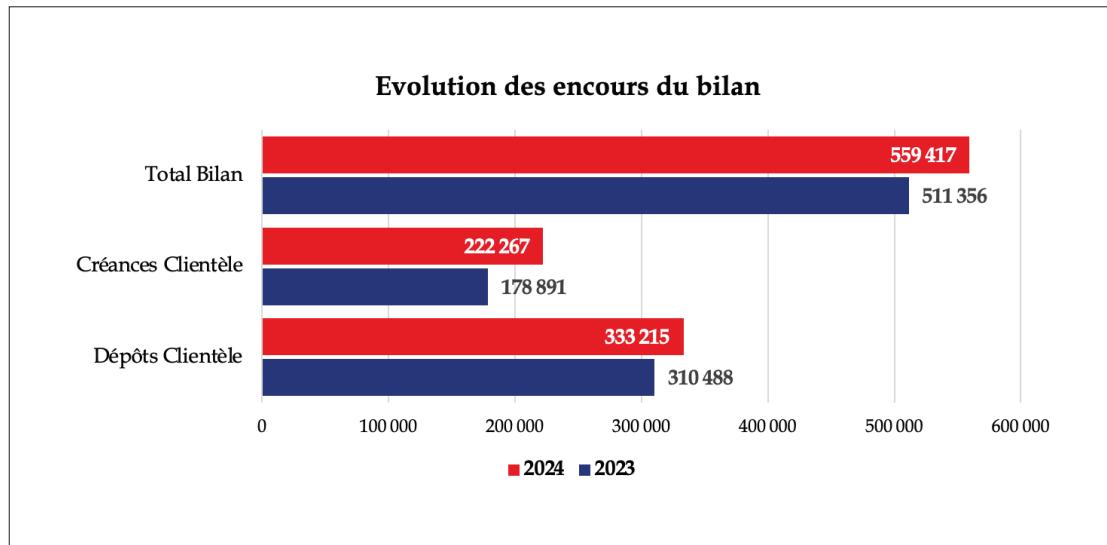




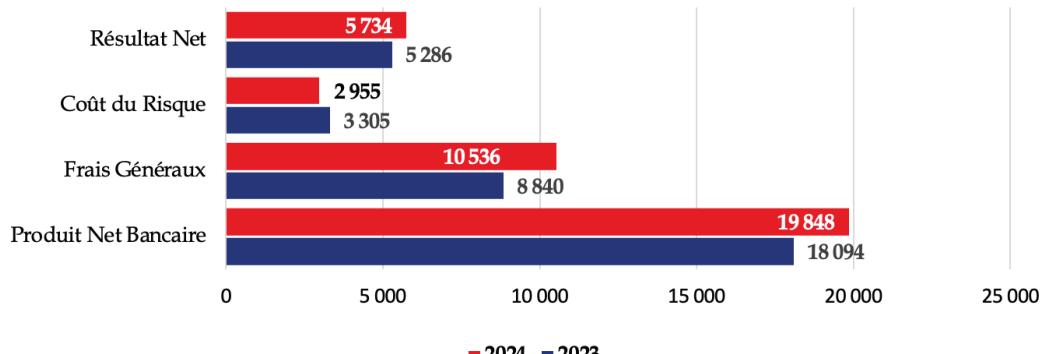
10.4. Coris Bank International Togo

Chiffres clés 2024 (Montant en millions de FCFA)				
Activités	2023	2024	Variation	
	Valeur	en %		
Dépôts Clientèle	310 488	333 215	22 727	7,3%
Créances Clientèle	178 891	222 267	43 376	24,2%
Nombre Agences fin d'exercice	15	18	3	20,0%
Total Bilan	511 356	559 417	48 061	9,4%
Fonds Propres (avant répartition)	28 343	37 227	8 884	31,3%
Effectif fin de période	154	180	26	16,9%
Produit Net Bancaire	18 094	19 848	1 754	9,7%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	8 840	10 536	1 696	19,2%
Coût du Risque en montant	3 305	2 955	-350	-10,6%
Résultat Net	5 286	5 734	448	8,5%
Coefficient d'exploitation	48,9%	53,1%	4,2%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,0%	1,0%	0,0%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	18,7%	15,4%	-3,2%	

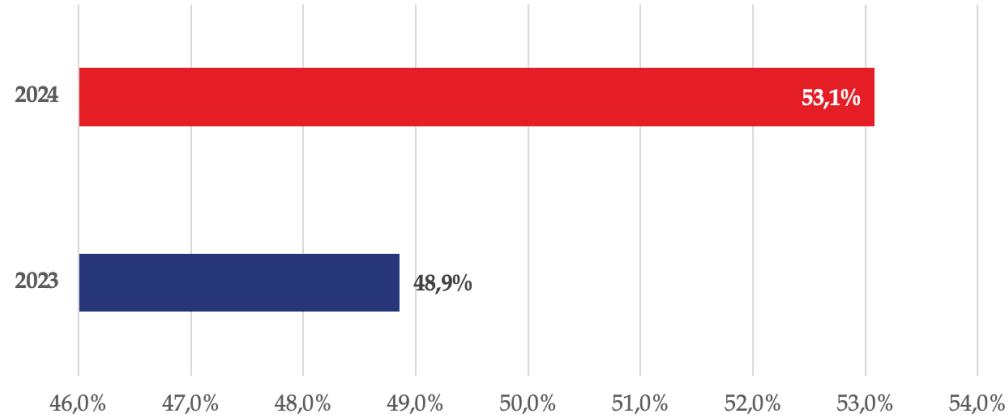
Solvabilité	2023	2024	Variation	
	Valeur	en %		
Fonds propres effectifs	26 210	35 340	9 130	34,8%
Actifs pondérés des risques	155 936	186 555	30 620	19,6%
Ratio de Solvabilité Total (%)	16,8%	18,9%	2,1%	



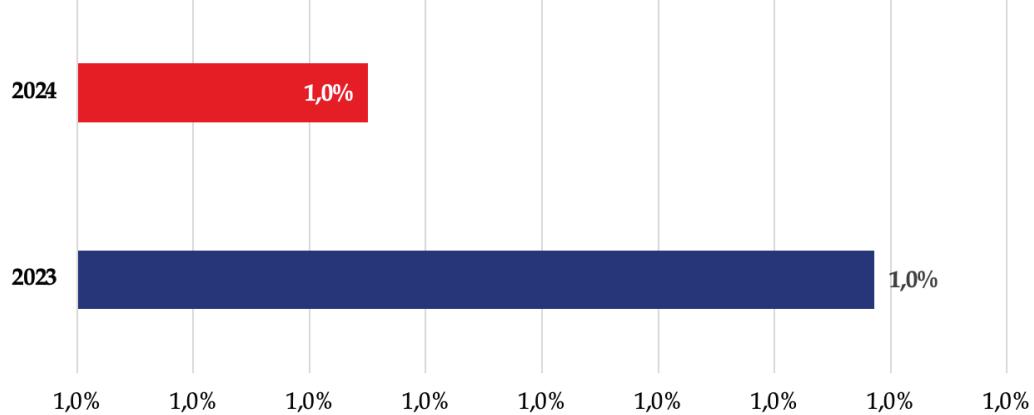
Evolution des agrégats du Compte de résultat

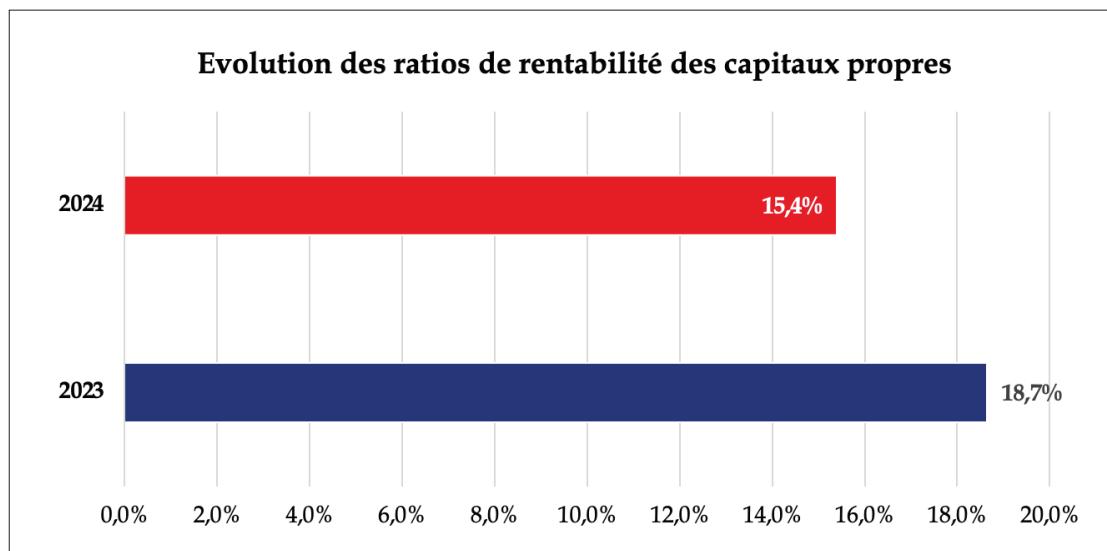


Evolution du coefficient d'exploitation



Evolution des ratios de rentabilité des actifs

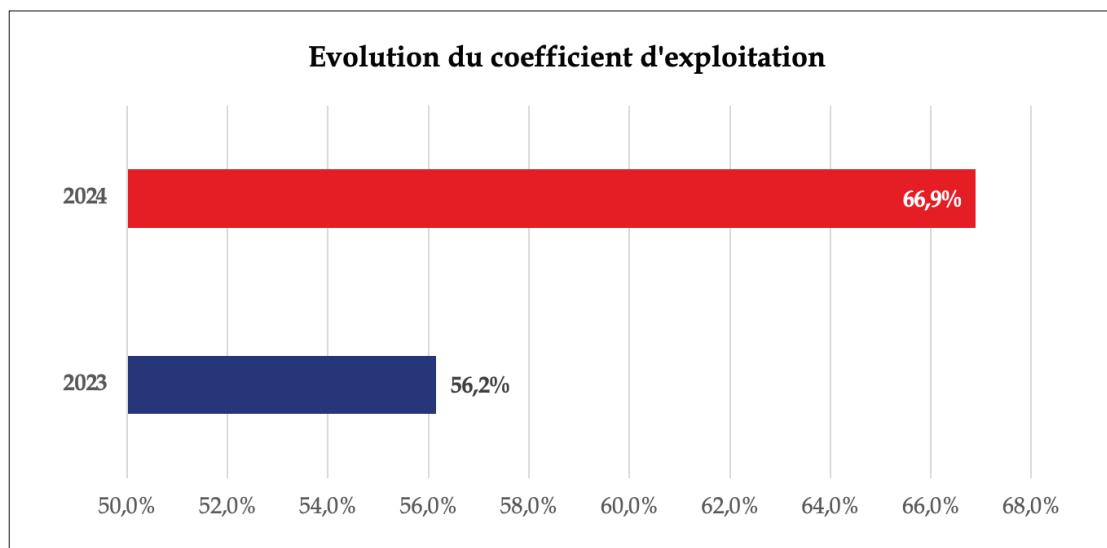
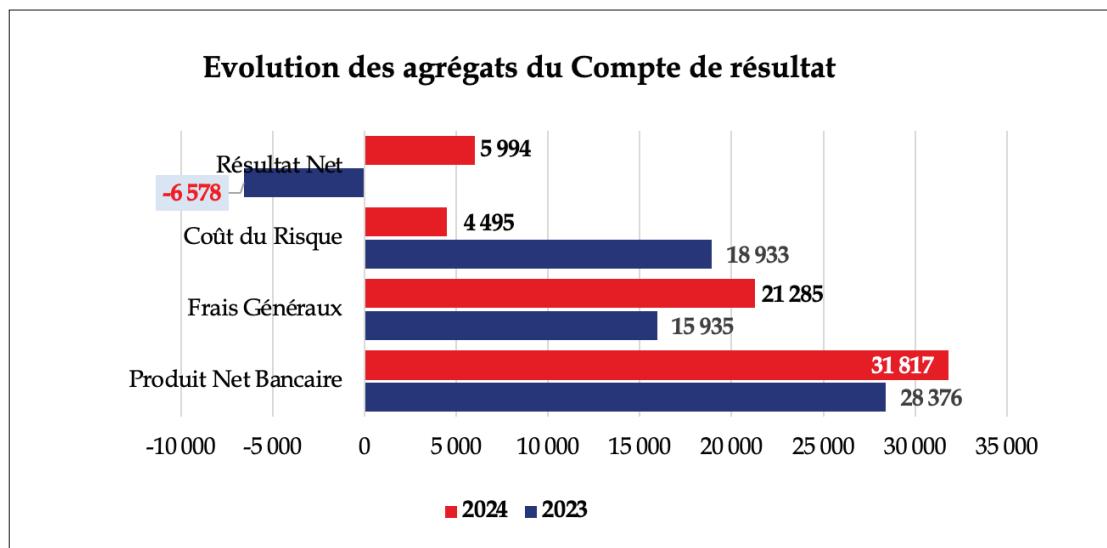
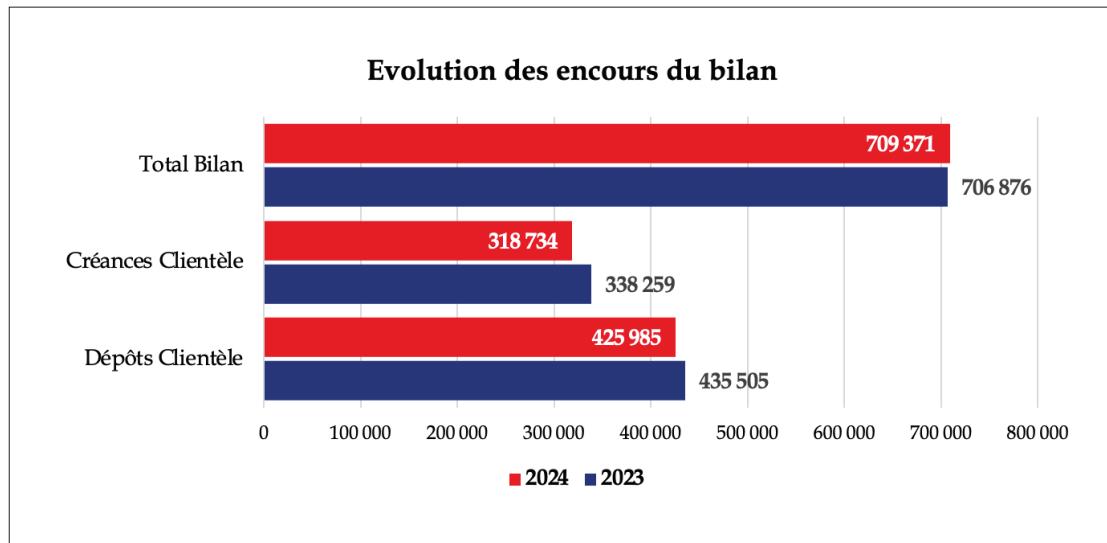


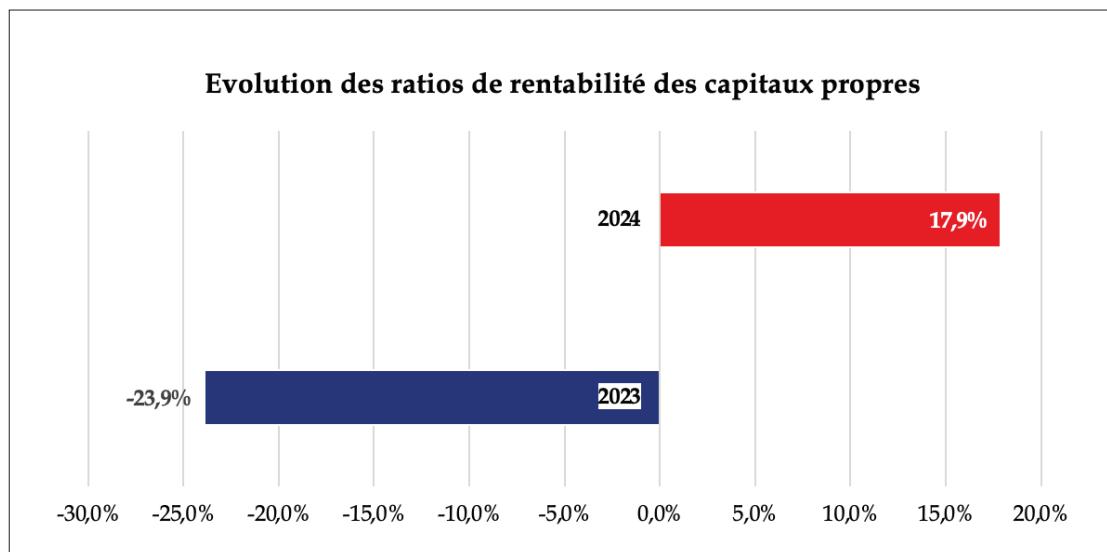
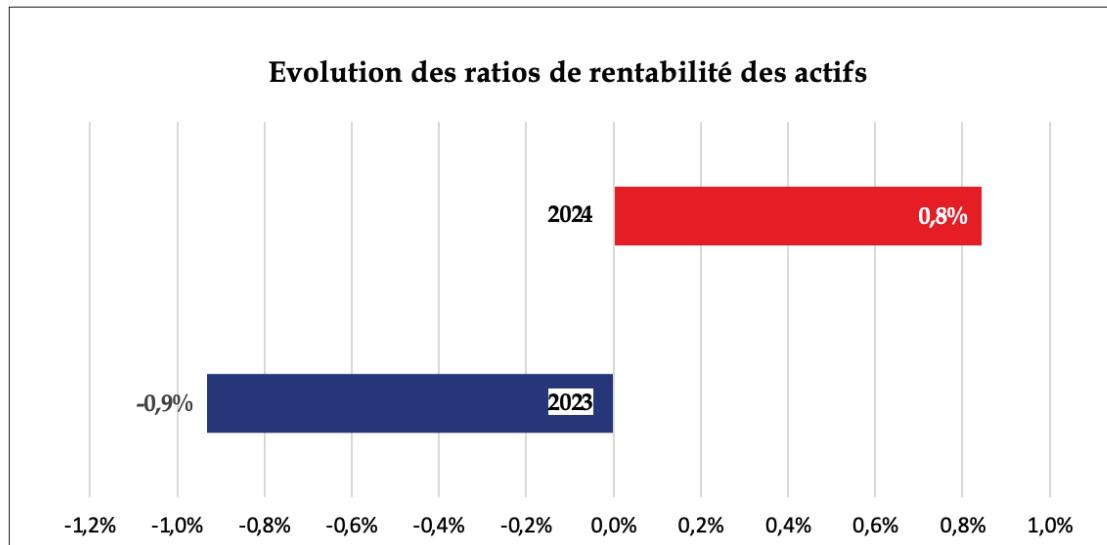


10.5. Coris Bank International Sénégal

Chiffres clés 2024 <i>(Montant en millions de FCFA)</i>				
Activités	2023	2024	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	435 505	425 985	-9 521	-2,2%
Créances Clientèle	338 259	318 734	-19 524	-5,8%
Nombre Agences fin d'exercice	22	25	3	13,6%
Total Bilan	706 876	709 371	2 495	0,4%
Fonds Propres (avant répartition)	27 532	33 526	5 994	21,8%
Effectif fin de période	188	247	59	31,4%
Produit Net Bancaire	28 376	31 817	3 441	12,1%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	15 935	21 285	5 350	33,6%
Coût du Risque en montant	18 933	4 495	-14 438	-76,3%
Résultat Net	-6 578	5 994	12 572	-191,1%
Coefficient d'exploitation	56,2%	66,9%	10,7%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	-0,9%	0,8%	1,8%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	-23,9%	17,9%	41,8%	

Solvabilité	2023	2024	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	26 909	32 175	5 266	19,6%
Actifs pondérés des risques	227 273	236 998	9 725	4,3%
Ratio de Solvabilité Total (%)	11,8%	13,6%	1,7%	





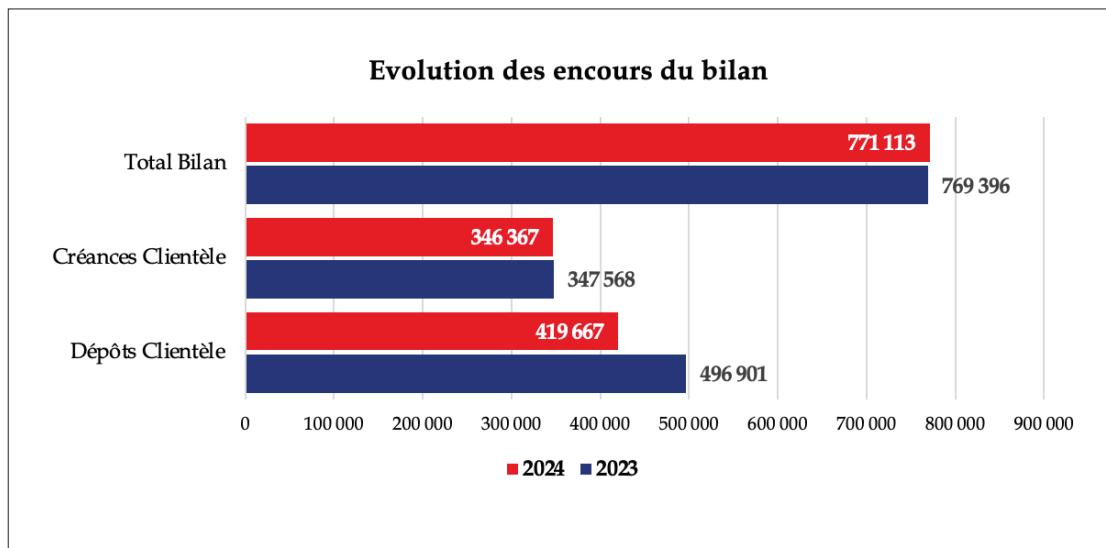
Focus Coris Bank International Guinée-Bissau, Succursale de Coris Bank International Sénégal

Activités	2023	2024	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	29 886	34 627	4 741	15,9%
Créances Clientèle	36 679	40 053	3 374	9,2%
Total Bilan	53 489	59 058	5 569	10,4%
Produit Net Bancaire	3 065	5 143	2 078	67,8%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	2 646	3 673	1 027	38,8%
Résultat Net	385	75	-310	80,6%

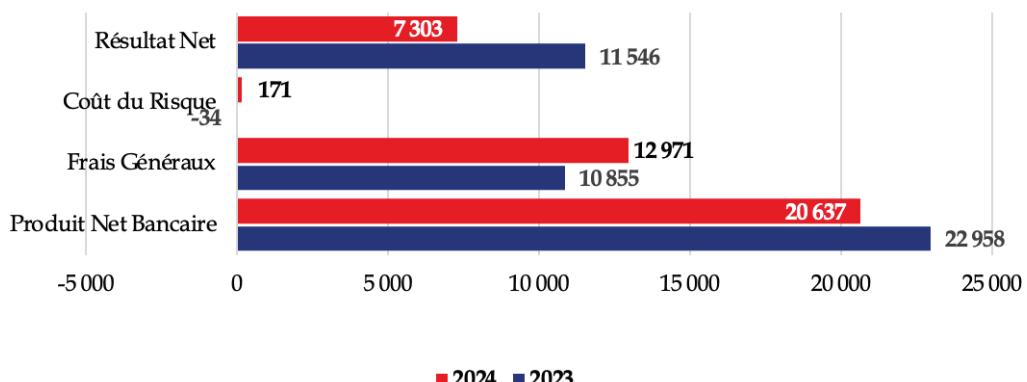
10.6. Coris Bank International Bénin

Chiffres clés 2024 (Montant en millions de FCFA)				
Activités	2023	2024	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	496 901	419 667	-77 234	-15,5%
Créances Clientèle	347 568	346 367	-1 201	-0,3%
Nombre Agences fin d'exercice	13	14	1	7,7%
Total Bilan	769 396	771 113	1 717	0,2%
Fonds Propres (avant répartition)	39 358	43 197	3 839	9,8%
Effectif fin de période	169	185	16	9,5%
Produit Net Bancaire	22 958	20 637	-2 321	-10,1%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	10 855	12 971	2 116	19,5%
Coût du Risque en montant	-34	171	205	-603,9%
Résultat Net	11 546	7 303	-4 243	-36,8%
Coefficient d'exploitation	47,3%	62,9%	15,6%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	1,5%	0,9%	-0,6%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	29,3%	16,9%	-12,4%	

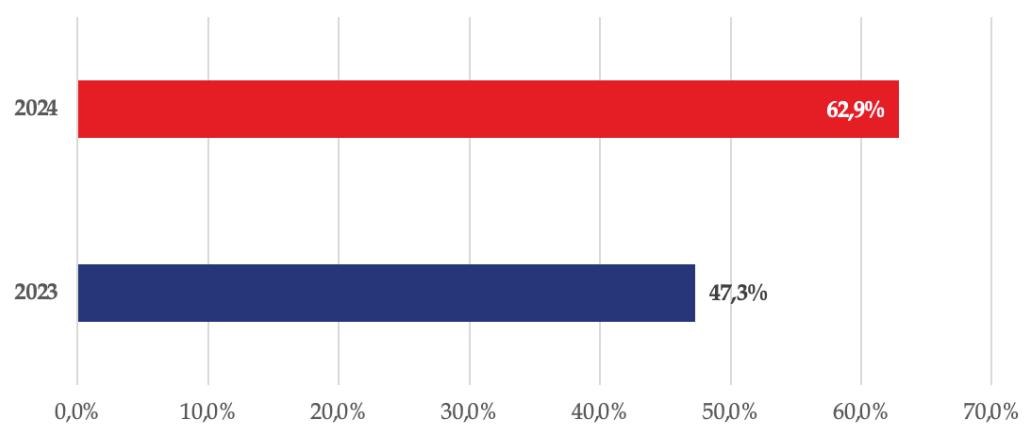
Solvabilité	2023	2024	Variation	
			Valeur	en %
Fonds propres effectifs	35 212	40 420	5 208	14,8%
Actifs pondérés des risques	182 202	195 245	13 043	7,2%
Ratio de Solvabilité Total (%)	19,3%	20,7%	1,4%	



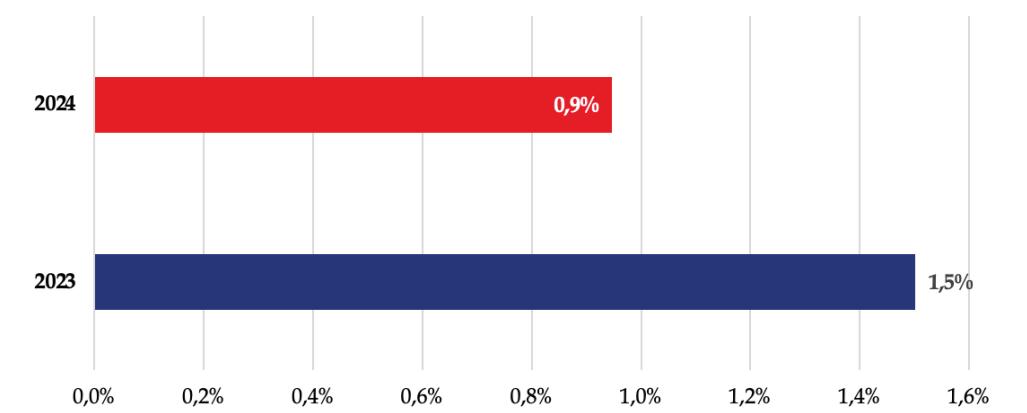
Evolution des agrégats du Compte de résultat

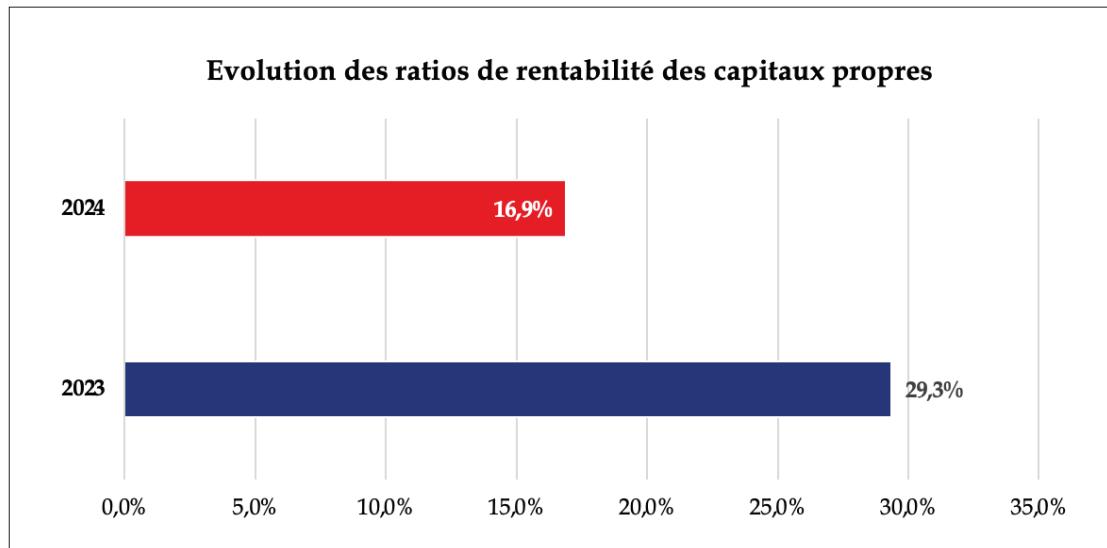


Evolution du coefficient d'exploitation



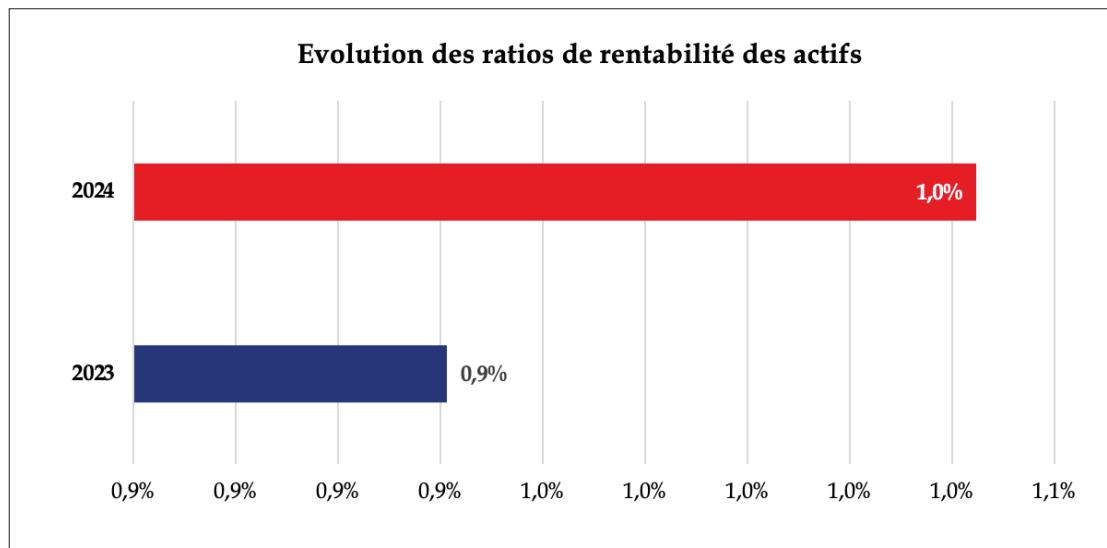
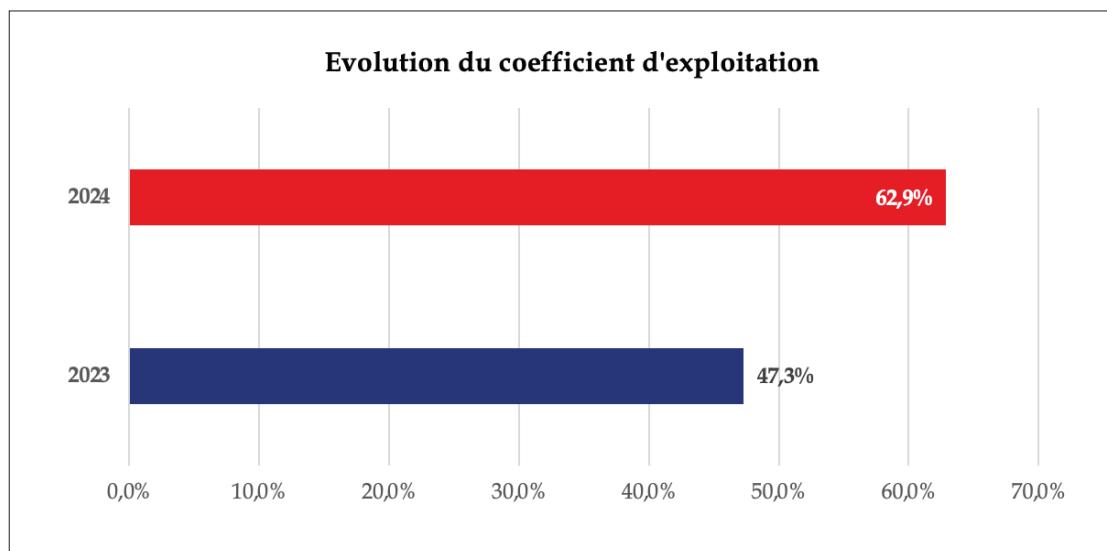
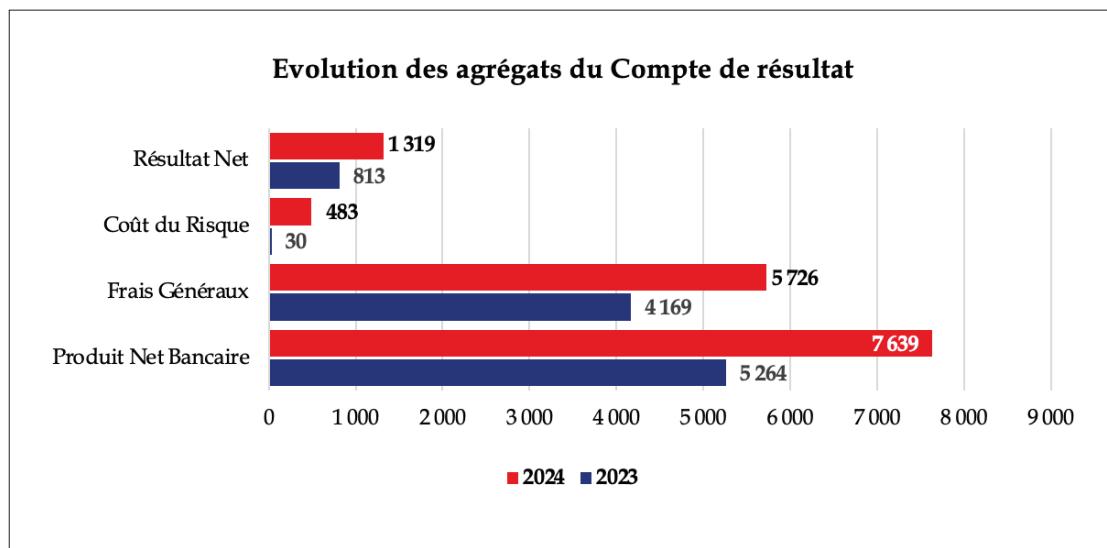
Evolution des ratios de rentabilité des actifs

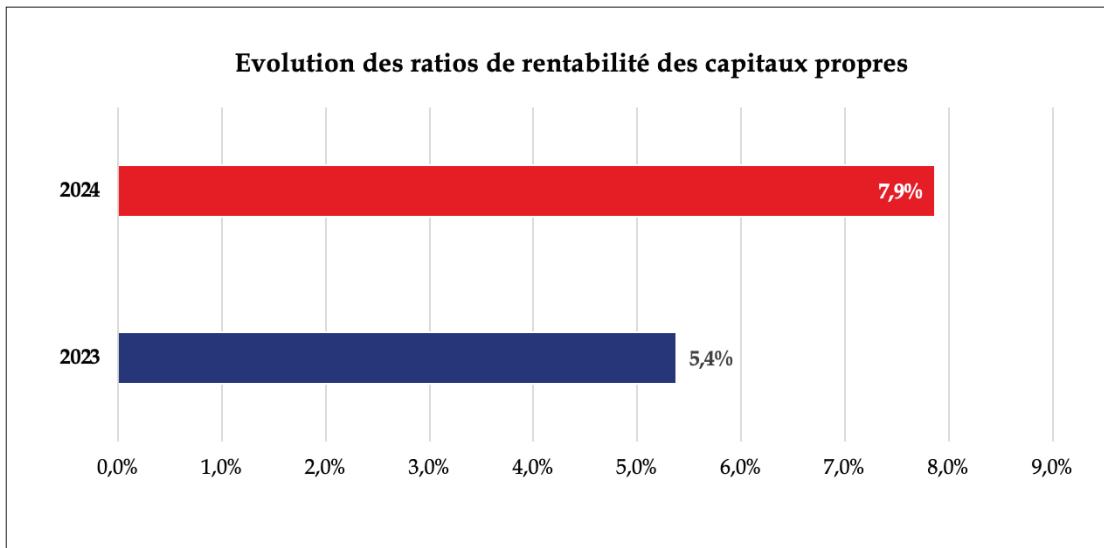




10.7. Coris Bank International Guinée

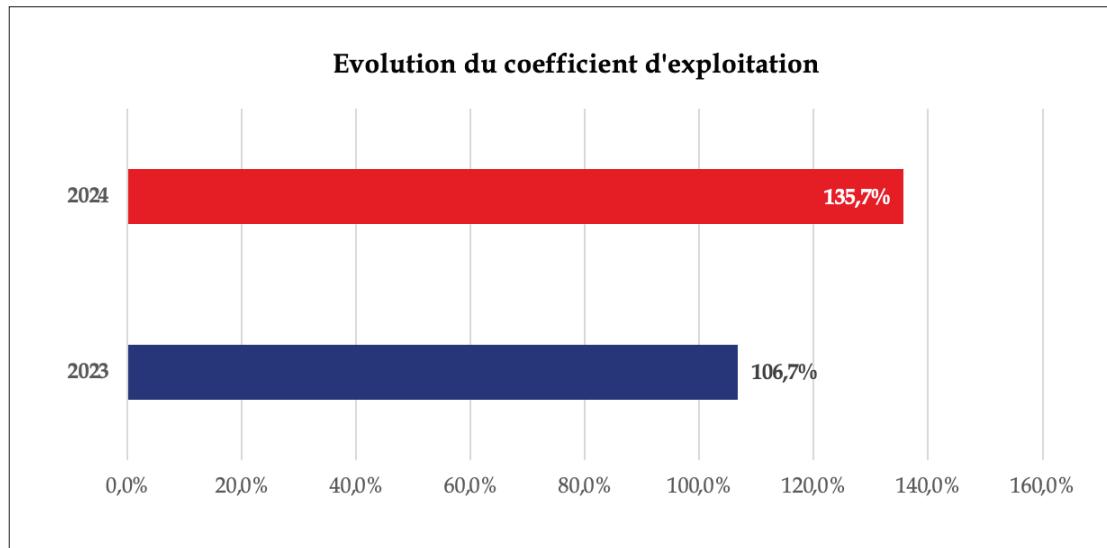
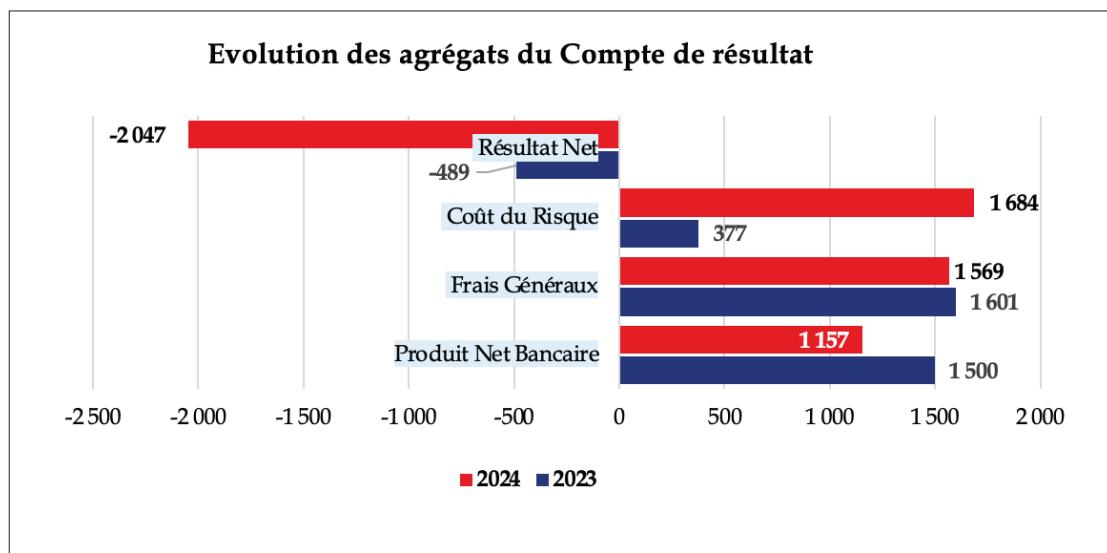
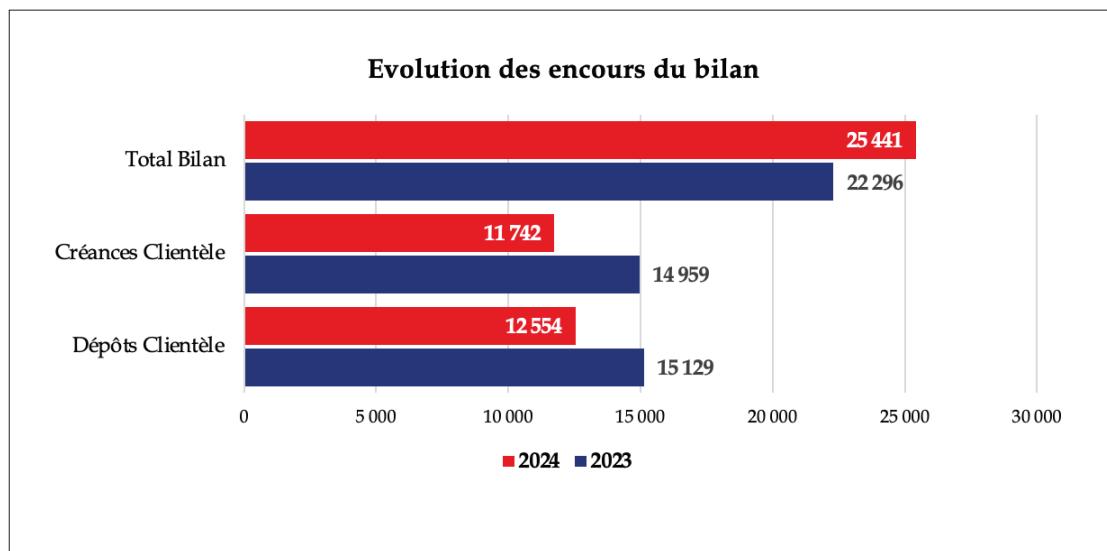
Activités	2023	2024	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	47 501	77 217	29 716	62,6%
Créances Clientèle	52 463	59 697	7 234	13,8%
Nombre Agences fin d'exercice	2	5	3	150,0%
Total Bilan	86 331	126 243	39 912	46,2%
Fonds Propres (avant répartition)	15 119	16 756	1 637	10,8%
Effectif fin de période	38	49	11	28,9%
Produit Net Bancaire	5 264	7 639	2 375	45,1%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	4 169	5 726	1 557	37,4%
Coût du Risque en montant	30	483	453	1508,8%
Résultat Net	813	1 319	506	62,3%
Coefficient d'exploitation	79,2%	75,0%		
Rentabilité des Actifs (ROA)	0,9%	1,0%		
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	5,4%	7,9%		

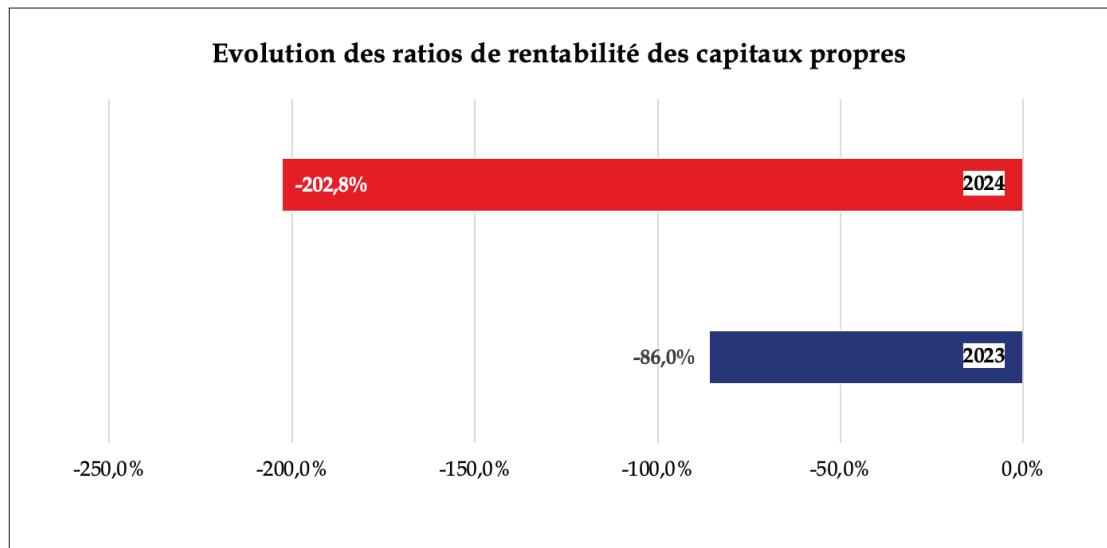
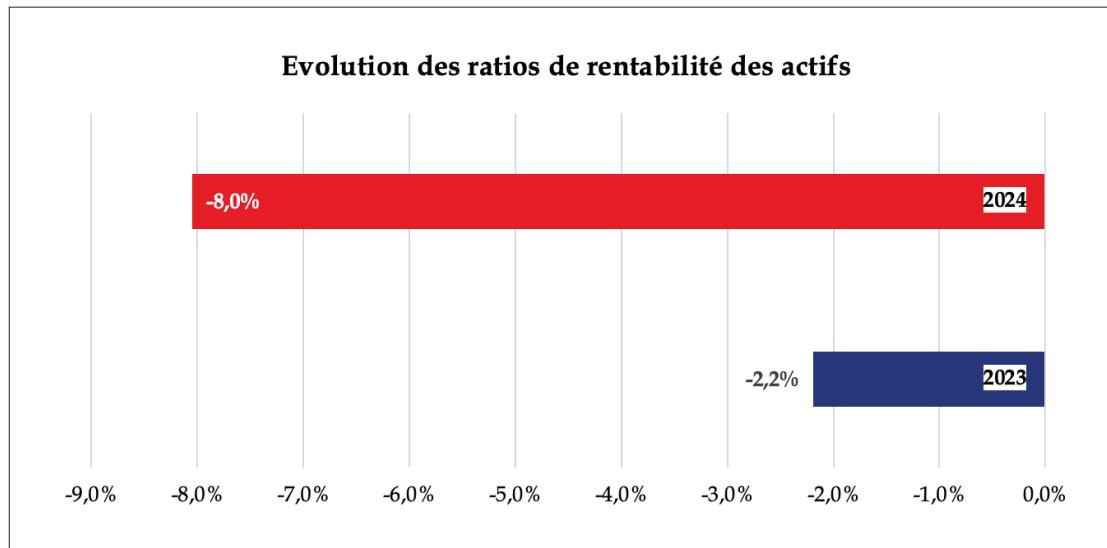




10.8. Coris Méso Finance (Burkina Faso)

Activités	2023	2024	Variation	
			Valeur	en %
Dépôts Clientèle	15 129	12 554	-2 575	-17,0%
Créances Clientèle	14 959	11 742	-3 217	-21,5%
Nombre Agences fin d'exercice	4	6	2	50,0%
Total Bilan	22 296	25 441	3 145	14,1%
Fonds Propres (avant répartition)	568	1 010	441	77,6%
Effectif fin de période	46	64	18	39,1%
Produit Net Bancaire	1 500	1 157	-343	-22,9%
Frais Généraux d'exploitation (y compris amortissements)	1 601	1 569	-32	-2,0%
Coût du Risque en montant	377	1 684	1 307	346,6%
Résultat Net	-489	-2 047	-1 558	318,7%
Coefficient d'exploitation	106,7%	135,7%	28,9%	
Rentabilité des Actifs (ROA)	-2,2%	-8,0%	-5,9%	
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	-86,0%	-202,8%	-116,7%	





XI

SYNOPTIQUE DU GROUPE

XI. SYNOPTIQUE DU GROUPE



+15
ans d'existence



9
pays de présence
en Afrique



1
Introduction en
bourse



27
Administrateurs
non exécutifs



21
Administrateurs
Indépendants



3
Séances de Conseil
d'Administration à Coris
Holding et au niveau des
filiales



3
ans de durée de
mandat

Comité Exécutif



M. Diakarya OUATTARA
Directeur Général



Mme Alice KABORE
Directeur Général Adjoint



M. Moussa OUEDRAOGO
Conseiller Directeur Général



M. Chales SAVADOGO
Inspecteur Général



M. Daouda OUATTARA
Directeur Conformité



M. Rayang WININGA
Directeur Risques



M. Zapré Edmond Junior BOHUI
Adjoint Directeur Risques



M. Talekaye ROMBA
Directeur Capital Humain &
Administration Générale



M. Ablassé Wendé-Gouda ILBOUDO
Directeur Général Adjoint en charge
de la Stratégie et du Développement



M. Lionel OUEDRAOGO
Adjoint Directeur des Finances &
Contrôle de Gestion



M. Alexandre Z. ALDA. DABIRE
Directeur Affaires Juridiques &
Contentieux



M. Moumini KOWE
Directeur Marketing &
Communication



M. Seydou SANOU
Directeur Engagements



M. Jean Jacques SEGBO
Directeur Trésorerie &
Structuration



M. Yaya SIDIBE
Directeur Finance Islamique
par Intérim



M. Papa Laya WADE
Directeur Innovations & Data



M. Cyr Montan François AOUBA
Adjoint Directeur Innovations & Data



M. Clément COMBARY
Directeur Système d'Information



M. Zakaria TOU
Adjoint Directeur Système
d'Information



M. Mikael ZOURE
Directeur Commercial



M. Boris SONNY
Responsable Qualité et
Responsabilité Sociale et
Environnementale



- Confiance
- Originalité
- Responsabilité
- Intégrité
- Sociabilité